

ALLART

VAN

EVERDINGEN

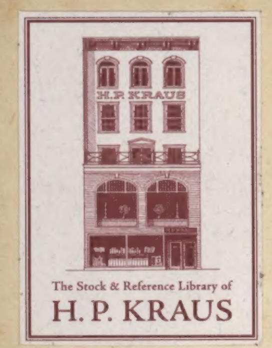
CATALOGUE RAISONNÉ
DE TOUTES LES ESTAMPES QUI FORMENT SON
ŒUVRE GRAVÉ

PAR

W. DRUGULIN

SUPPLÉMENT AU PEINTRE-GRAVEUR DE BARTSCH

LEIPZIG
W. DRUGULIN
1873


H.P. KRAUS
The Stock & Reference Library of
H. P. KRAUS



Aldert van Everdingen.

ALLART

VAN

EVERDINGEN

CATALOGUE RAISONNÉ
DE TOUTES LES ESTAMPES QUI FORMENT SON
ŒUVRE GRAVÉ

PAR

W. DRUGULIN

SUPPLÉMENT AU PEINTRE-GRAVEUR DE BARTSCH

LEIPZIG
W. DRUGULIN
1873




LLART VAN EVERDINGEN attend encore son biographe. Depuis Decamps jusqu'à Frenzel, tout ce que les historiens ont raconté des circonstances de sa vie, ne fait que répéter plus ou moins correctement la notice publiée par Houbraken en 1719. Ce n'est que de nos jours que les recherches documentaires sur la Gilde de S. Luc à Haarlem, entreprises par M. A. van der Willigen, ont jeté une lumière inattendue sur une époque des plus importantes de sa vie, et sur l'endroit de sa mort. En combinant les faits constatés par mes devanciers avec ceux qui me paraissaient saillir d'une étude attentive de son œuvre, j'ai taché d'apporter quelques pierres nouvelles à la fondation de l'édifice qu'un successeur plus heureux pourra ériger.

Allart (ou Aldert) van Everdingen naquit à Alkmaar en 1621. Il était le second fils de Jan van Everdingen, secrétaire de la ville, et le frère de Cæsar van Everdingen (1606 — 1679), habile peintre d'histoire. Jan, le troisième des frères, se décida pour l'étude des lois; mais lui aussi, il avait le sang artiste; quoique procureur à la cour de justice d'Alkmaar, il fit la peinture de nature morte, et, en 1644, il y devint membre de la confrérie de S. Luc.

Chez Aldert le goût de la peinture s'était développé de bonne heure; déjà en 1632 nous le trouvons inscrit dans la Gilde de S. Luc à Alkmaar, et bientôt après il vint à Utrecht

pour approfondir ses études sous la direction de Roelant Savry, le grand paysagiste, qui s'y était retiré en 1612 après la mort de l'empereur Rodolphe II, son protecteur. Savry était peintre de montagnes par excellence, et les impressions reçues de ses tableaux auront inspiré à son élève ce goût prononcé pour les âpres beautés des rochers et des cascades qui distingue tous ses travaux. Puis il se plaça à Haarlem, sous Pieter Molyn, dit le Vieux, et il fit des progrès tellement rapides, que ces deux maîtres, avant sa dix-huitième année, (Savry mourut en 1639) étaient fiers de pouvoir le désigner comme leur élève — distinction bien méritée, certainement, si l'on pense à ce beau tableau de marine qui est conservé dans la collection Friesen de Dresde, et qui porte la date de 1640.

Nonobstant sa diligence au travail, Everdingen doit avoir été doué d'une humeur voyageuse. On prétend qu'il aurait fait dans sa jeunesse un voyage au Tyrol en compagnie de Savry, et qu'il aurait travaillé à Copenhague. Ce qui paraît avéré par ses travaux postérieurs, c'est qu'entre 1640 et 1644 il fit ce voyage à la Baltique qui donna la direction décisive à ses goûts, par suite de son séjour forcé en Norvége en conséquence d'une forte tempête qui le mit «malgré lui, et pas sans endommagement», sur la côte de ce pays. Une grande élasticité d'esprit le fit profiter d'un contre-temps qui aurait découragé une nature moins bien trempée; il s'occupa diligemment à faire des études d'après nature dans ces parages nouveaux, et un nombre merveilleux de dessins, d'eau-fortes, et de tableaux datés depuis 1644, répandus dans toutes les collections choisies, les représente avec une vérité tellement saisissante qu'ils lui ont valu le titre du Salvator Rosa du Nord.

D'autres témoignages de la même nature nous disent qu'il a visité les Ardennes, les eaux de Spa, et la Hesbaie dans l'ancien Liégeois, le Brabant et le Hainault, aussi bien

que les plaines boisées ou sillonnées de canaux de son pays natal; mais le plus probable, à en juger par la nature même de ses travaux, c'est que ces excursions furent entreprises après la conclusion de la paix générale, et au commencement de la seconde moitié du siècle.

De retour dans ses foyers, le désir de fonder une famille s'était fait sentir chez notre artiste, témoin le registre de la grande église de Haarlem: «Marié le 21 février 1645, Aldert van Everdingen, bachelier, d'Alckmaar, et habitant cette ville, à Janneke Cornelis, demoiselle, de Haarlem, demeurant dans la Grande rue des Bois.» Bientôt après il transféra son domicile à Haarlem; en 1648 nous l'y trouvons inscrit membre de la Gilde de S. Luc, avec son frère Cæsar, lequel devint doyen de la confrérie en 1655, et de là jusqu'à 1651 son nom s'y trouve sur les registres à plusieurs reprises. Passé cette année, les dates officielles nous manquent. Il se peut qu'il soit passé à Amsterdam vers 1654 comme on le voit par un fond de paysage peint de sa main sur un tableau de famille par B. van der Helst, daté de cette année. L'opinion générale le fait vivre à Alkmaar, et lui donne même une place de doyen de l'église réformée de cette ville; il est pourtant plus probable qu'il a passé ses dernières années à Amsterdam, où il mourut au mois de novembre 1675. La gazette de Haarlem, dans son numéro du 3 mars 1676, annonce que «la veuve et les héritiers de feu Allart van Everdingen disposeront le 11 mars 1676, par vente publique à Amsterdam au Heeren logement, de tous les objets d'art délaissés par lui, tant de beaucoup de beaux paysages peints de sa main, que de ceux d'autres peintres qu'il a colligés; et que ces objets peuvent être vus avant la vente à la maison mortuaire du défunt.»

Houbraken le dit «âpre au travail, zêlé visiteur d'églises, et pas dépourvu d'esprit.» Son portrait, que j'ai fait graver d'après celui donné dans la «Schouwburg», nous présente des yeux doux et sérieux, un regard limpide et ferme, la bouche

bienveillante mais avec une petite pointe d'ironie, et un menton d'une énergie peu commune. Il doit avoir laissé sa veuve et ses trois fils, Cornelis, Pieter, et Jan (qui, tous les trois, ont pratiqué l'art «plus ou moins») non-seulement en possession de ses planches, car je trouve dans les notes manuscrites de Mariette, que de son temps les planches du Renard se trouvaient chez les héritiers Everdingen qui en vendaient les épreuves très cher, mais bien dans des circonstances aisées; comme la gazette de Haarlem du 16 avril 1709 nous informe d'une autre vente à s'ensuivre à Amsterdam, cette fois des effets de la veuve. «Vendredi le 19 avril 1709, on vendra à Amsterdam dans la Kalverstraat, près du Dam, en face du signe de l'Union dorée, dans la maison mortuaire de la veuve A. van Everdingen, une partie de tableaux supérieurement artistiques et agréables, par les meilleurs maîtres italiens, allemands et néerlandais, voire Rafael, Giorgion, Annibal Carrats, Titiaen, Poulo Veronese, Palma, du Moole (Mola?) van Aelst, Jan Lis, Holbein, Savery, J. Perselles, All. van Everdingen ses meilleurs ouvrages et les plus agréables, Buekelaer, Fr. Hals, Rembrandt, etc. Exposition le jour avant la vente.»

Je n'ai pas à m'occuper ici de l'appréciation de ses travaux. Elle a été faite dès ses commencements. «Beaucoup d'œuvres d'art dignes de louanges», dit Houbraken, «répandues parmi les amateurs d'Amsterdam et d'autres lieux, rendront témoignage pour tous les temps qu'il a été l'un des grands maîtres de l'art, non-seulement dans un genre restreint, mais dans toutes les branches.» Et, après avoir parlé de ses beaux paysages du nord, il ajoute le regret qu'Everdingen «ait produit tant de grandes toiles, qui de son temps se trouvaient toujours dans le chemin, et qui furent regardées de travers, parce que la mode s'était tournée vers les tapisseries et autres folies brillantes.» — Ceci paraît nous expliquer pourquoi si peu des grands tableaux de notre

artiste se sont préservés jusqu'à nos jours, où le retour d'un goût plus sain les fait rechercher avidement. Ses dessins en couleurs aussi sont mentionnés avec louanges pour leur fidélité à la nature, mais de ses eau-fortes Houbraken ne dit pas mot. En cela, pourtant, l'historien le fait seulement partager le sort de J. Ruisdael, de S. de Vlieger, d'A. van der Velde, etc. Les amateurs d'estampes ont bien su les estimer; — déjà à la vente Ploos van Amstel, on payait son œuvre gravé en 158 pièces au prix de 445 florins, dont 50 pour les 57 estampes du Renard — somme considérable pour ce temps; aujourd'hui une épreuve d'essai d'une seule de ces planches peut monter dans les ventes à un prix plus élevé.

C'est de ces planches et de leur description matérielle que nous allons nous occuper.

Le nombre des estampes d'Everdingen décrites par Bartsch, est de cent soixante trois. Depuis son temps plusieurs autres ont été découvertes; ce sont les numéros 72, 83, 96 et 105 du présent catalogue, mais tout nous porte à croire que l'on n'en trouvera plus.*) Ce sont donc cent soixante sept en tout. Nagler (Monogr. I., 1447) décrit bien trois autres pièces nouvelles, mais son no. 106 n'est que

*) De deux de ces pièces, dont je ne connais qu'une ou deux épreuves, j'ai ajouté à cet ouvrage des copies héliographiques d'après les originaux du British Museum, pour leur rareté extrême; la troisième planche que j'ai fait copier par le même procédé, Vénus et l'Amour, a été décrite par Bartsch. C'est encore une des plus rares de l'œuvre; mais ce qui la rend remarquable, c'est d'abord l'exécution et puis le dessin, qui certainement n'a rien du goût d'Everdingen, et qui a même fait douter Bartsch de son authenticité. A mon avis c'est un premier essai d'imiter le travail du prince Rupert, fait sur un dessin quelconque, fourni peut-être par Cæsar. Ce morceau du reste se trouve avec presque tous les exemplaires du second tirage des paysages que j'ai examiné. — La copie en est la moins bien réussie des trois, pourtant elle servira à donner une idée suffisante des qualités de la pièce originale.

le premier ou le second état de notre no. 31, et son no. 109 est un second emploi de son no. 107 (notre no. 83). Son no. 108, et le paysage en manière noire de Laborde, sont le premier et le troisième état du no. 105 présent. J'ai touché aussi peu que possible à l'ordre des numéros inauguré par Bartsch, mais un petit changement est devenu inévitable par l'élimination de son no. 3, attribué par erreur à notre maître, et par l'introduction de cinq pièces nouvelles, parmi lesquelles le no. 29[a] de Bartsch.

On prétend généralement que les paysages d'Everdingen sont gravés d'une pointe grossière plutôt que fine — aussi bien on en pourrait dire exactement le contraire, sans s'éloigner plus de la réalité. Pendant la première période de l'activité eau-fortiste du maître, sa pointe est extrêmement fine, et l'exécution des plus délicatement terminées; je n'en cite que le no. 5 qui la représente exactement. Bientôt elle devint plus libre, sans pourtant perdre la finesse et le fini, voir les nos 30, 31, 34, 42, 107, etc. Cette classe est la plus nombreuse de l'œuvre. La troisième période est marquée par une grande force qui se joue des difficultés de la main d'œuvre, et qui va tout droit à l'effet. Dans celle-ci nous placerons les nos 4, 12, 13, 75—78 et d'autres encore. A la transition de la seconde à la troisième appartiennent les estampes de la suite du Renard. L'apparition de la manière noire a été le point d'issue d'une quatrième classe. Ici le maître a pris pour tâche d'unir les avantages de la couleur avec celles du trait, et ce sont les nos 83, 103 et 106 surtout et plusieurs des planches du Renard, qui nous donnent la mesure des intentions d'Everdingen. Le no. 108 nous montre son premier essai dans l'art nouveau, mais ce n'est que le no. 31 qui prouve qu'il a obtenu un résultat véritable par sa manière de travailler. Plus tard, lorsque le procédé est devenu généralement connu, il ne paraît plus s'en être soucié autrement que pour prouver par les nos 93 et 109 qu'il

l'entendait aussi, et il a renoncé à cette branche de la gravure, après avoir introduit des changemens considérables dans plusieurs de ses planches antérieures, et même après en avoir gâté plusieurs. La dernière période est celle du repos; une pointe magistrale et large dessine à grands traits des sites choisis parmi les montagnes de Flandre et les villages des Pays-Bas. Ce sont surtout les nos 86—96 de l'œuvre qui appartiennent à cette classe, et le paysage non terminé aura probablement été le dernier essai de la pointe du maître.

Ici se place naturellement la question des dates et de la manière de publication des planches — question difficile à résoudre, vu qu'aucune ne porte de date. Nous tâcherons donc de l'approcher à l'aide de preuves accessoires.

On a toujours considéré les marques du papier comme un moyen important pour décider de la priorité des estampes. Dans notre cas, les plus anciennes que nous rencontrons sont celle de l'Agnus Dei, et celle d'une petite Folie à sept pointes effilées, marques usitées pendant les années 1645 à 1650 environ. Elles ne se trouvent que rarement et sur des premières épreuves de planches gravées d'une pointe fine. Deux autres, celle des armes d'Amsterdam timbrées d'une couronne panachée, et celle d'un rond figuré surmonté d'un trèfle, se trouvent sur une édition homogène des premiers états, d'environ quatre-vingt paysages et, quant à la première, sur des épreuves d'essai du Renard. Les épreuves de cette édition fort rare sont tirées d'une encre forte d'un noir brillant; elles rendent tous les travaux très finement, mais parfois elles sont un peu sèches, parce que les planches ont été fortement essuyées. Une date connue nous met en mesure de fixer celle de cette édition à une année près, c'est l'introduction de la gravure en manière noire. La manière nouvelle fut inventée en 1641 par Louis van Siegen qui en garda le secret jusqu'en 1654 où il fit à Bruxelles

la connaissance du prince Rupert. La date des planches que celui-ci gravait dans sa manière basée sur une première préparation à l'eau-forte doit nécessairement être placée entre cette année et 1656, où Wallerant Vaillant, qui tenait le secret du prince, mettait pour la première fois son nom accompagné du millésime sur une de ses propres planches, sur lesquelles la pointe n'était plus employée. Nous avons vu plus haut qu'Everdingen, aussitôt qu'il avait vu des travaux à la manière nouvelle, s'était mis à l'œuvre pour les imiter avec des moyens différents, mais tendant à un résultat semblable. Eh bien, l'édition dont nous parlons renferme le troisième état du paysage no. 31, le rocher immense, c'est à dire le remaniement à la manière noire de cette pièce, aux moyens qu'Everdingen avait alors à sa disposition. Ce fait ne nous permet pas seulement d'en fixer la date à 1655 au plus tard, mais aussi de constater que toutes les planches dont elle se compose, c'est-à-dire les deux tiers de l'œuvre, au moins, doivent leur existence à des travaux antérieurs. A la même catégorie appartiennent les épreuves d'essai des nos 103, 105, 106 etc., et le chêne sur le tertre, qui sont tirées sur un papier mince à pontuseaux presque imperceptibles, et avec la marque d'un petit écusson d'armes.

Enfin il y a un tirage général, tant des paysages que des épreuves terminées du Renard, sur un papier à la marque d'une Folie à sept pointes dont les deux extérieures, beaucoup plus épaisses que le reste, sont de la forme courbée des lames de couteaux de table. Pour cette édition les planches ont été reprises à la pointe sèche; sur beaucoup des cieux on voit des entre-tailles non ébarbées, et il y a plusieurs planches nouvelles, dont deux à la manière noire dans le genre de Vaillant (nos 86—95, 109), mais il manque déjà les nos 30, 42, 72, 82, 84, 105, 107, et le paysage rond est coupé en ovale. Cette édition, imprimée d'une encre fluide et brunâtre, ne peut être placée après 1675, date de la mort du

maître, vu que les travaux accessoires sont évidemment dûs à lui-même, mais pas trop long temps avant non plus, parce que les dernières épreuves avant la retouche au burin, celles au trait d'encadrement renforcé, sont tirées généralement sur le même papier, tandis qu'il s'en rencontre d'autres tirées au dos d'épreuves de planches gravées vers la fin du siècle.

Le premier tirage avec la retouche au burin est fait sur papier aux armes d'Amsterdam avec une couronne sans embellissements, employé durant le premier tiers du dix-huitième siècle, aussi bien que le papier fort à l'écusson couronné au lys, de la première édition du Renard avec des vers dans la marge du frontispice. Le nombre des paysages est alors de 98; — il y manque les nos 30, 42, 72, 82, 84, 91, 96, 105, 107, 108, 109, — plusieurs de ces planches s'étant perdues de bonne heure, et d'autres ayant été gâtées par les expérimentations du maître après avoir fourni un nombre minime d'épreuves, pendant que celles à la manière noire probablement ne se prêtaient plus au tirage. De l'autre côté on a ajouté à la collection les deux planches de Verboom, retouchées de la même manière désagréable, ce qui en porte le nombre à cent. L'édition publiée à Amsterdam vers 1800, et tirée sur papier Pro Patria, renferme un frontispice additionnel. Mons. R. Weigel, dans son supplément au Peintre-graveur, p. 80, dit qu'il a vu les cent planches à Amsterdam, chez M. C. H. Hodges, ancien marchand d'estampes, et avec elles un titre gravé: Recueil de cent Paysages inventés et gravés à l'eau-forte par A. van Everdingen. Amsterdam 1696. Il est peu probable qu'on ait gravé en 1696 à Amsterdam un titre purement français pour une collection d'eau-fortes hollandaises; pour ma part, je n'en ai jamais rencontré d'épreuve. Peut-être M. Weigel a-t-il été trompé par une inscription à la plume sur le frontispice, app. 1, de ce catalogue. J'en ai vu de pareilles à différentes reprises.

Les conclusions qui paraissent ressortir de ces faits sont les suivantes: Everdingen a publié toutes ses planches lui-même; — il n'en a d'abord tiré que des épreuves d'essai; — l'époque la plus importante de son activité comme eau-fortiste est coïncidente avec la période de son séjour à Haarlem, entre 1645 et 1654; — la première édition de son œuvre réuni doit avoir été publiée vers la fin de cette période ou dans le premier temps d'une domiciliation nouvelle; — à partir de l'année 1656 il a presque cessé de graver à l'eau-forte, mais la vente des épreuves ayant épuisé le premier tirage, il a encore publié une seconde édition préparée par lui-même, — et son fonds est resté intégralement entre les mains de ses héritiers, desquelles il est passé probablement en possession étrangère en 1709 à l'occasion de la vente des effets de sa veuve. On est généralement d'opinion que la retouche postérieure a été faite par S. Fokke qui a gravé les planches accessoires du Renard pour l'édition Gottsched; quant à moi, je tiens pour le plus probable que les planches ont passé dans la possession de B. Picart qui était éditeur d'estampes à Amsterdam dans ce temps, et que cette retouche vient de son atelier, sinon de ses propres mains. Peut-être, aussi, le frontispice a été le produit de sa pointe féconde, versée aux impostures innocentes.

Mes recherches ont eu pour base, d'abord un œuvre des plus complets, réuni par moi-même, et renfermant plus de cinq cents pièces des différents états. Fondé anciennement avec une très-belle collection d'épreuves des premiers états, faite du temps du maître, il a été augmenté par les pièces les plus importantes de toutes les grandes ventes qui se sont faites depuis, — y compris celle de M. le baron Verstolk van Soelen, dont l'œuvre de première beauté comprenait les trésors de Fries et de Gawet; — et de celles que j'ai pu acquérir par la correspondance avec les principaux négociants de l'Europe. Une telle collection était

indispensable pour faire l'étude comparative du maître dans les grands cabinets publics et particuliers. J'en cite les suivants en ajoutant mes remercîmens sincères de la grande prévenance avec laquelle M. M. les directeurs ou propriétaires de ces collections ont bien voulu avancer ce travail:

Aix-la-Chapelle. — M. le Docteur A. Stræter.

Amsterdam. — Musée de l'Etat.

Berlin. — Musée Royal.

Brême. — Musée de la ville.

Brunswick. — Musée Ducal.

Bruxelles. — Bibliothèque Royale. — S. A. le duc d'Aremberg.

Dresde. — Cabinet Royal. — Cabinet de S. M. la reine Marie.

Florence. — M. le baron C. de Liphart. — Le cabinet Royal ne contient pas d'eau-forte du maître.

Hambourg. — Musée de la ville.

Londres. — Musée Britannique.

Munich. — Cabinet Royal.

Paris. — Bibliothèque Nationale. — M. E. Dutuit.

Vienne. — Bibliothèque Aulique. — Cabinet de S. A. I. l'archiduc Charles. — M. A. Artaria.

Parmi les travaux de mes devanciers, celui de M. Bœrner de Nurenberg, dans les Monogrammistes de Nagler, m'a été d'un grand service pour les considérations générales; aussi les rédacteurs des catalogues Marshall, Verstolk et Alferoff sont entrés dans la matière plus profondément que l'on n'est accoutumé de le voir dans des catalogues de vente; pourtant j'ai dû voir tout par moi même, et je ne décris aucun état que je n'aie pas constaté par inspection oculaire. La rareté d'une grande partie des premiers états est tellement excessive, que plusieurs peuvent m'être échappés, et ce travail aidera à les découvrir, mais il me paraît qu'on ne trouvera pas grand' chose à ajouter. Il ne me reste que d'indiquer les

principes d'après lesquels les descriptions des différences d'état ont été faites. Le premier était de rendre les marques distinctives en aussi peu de mots que possible. J'ai toujours pris à tâche d'indiquer les travaux caractéristiques qui distinguent chaque état de l'état précédent, sans m'occuper d'autres qui vont du même pas; car l'expérience nous dit que les descriptions trop longues ne sont faites que pour lasser l'attention de l'amateur et pour l'induire en erreur. Je n'indique comme états distincts que les changements survenus dans les travaux mêmes; — ni le nettoyage des planches, généralement très sales dans les premiers états, s'il n'a pas causé de dégâts dans les travaux même, ni les modifications que l'on a fait subir au cuivre en arrondissant ses coins, ne m'ont paru suffisants pour en constituer des états, mais j'ai indiqué tout ce qui est venu à ma connaissance de ce genre, sans omettre les égratignures, comme essentiel pour en déduire la priorité des épreuves.

Je n'ai pas parlé dans le texte de la rareté comparative des pièces. La raison en est très simple. Déjà la préface du catalogue de Bartsch fait mention de la rareté générale des anciennes épreuves, c'est à dire de celles tirées avant la retouche au burin; donc il va sans dire que les épreuves des planches qui ne sont pas comprises dans la collection des cent pièces ne se trouveront pas aisément; que tous les états antérieurs doivent se rencontrer plus rarement que ceux qui suivent, et que les premiers états de toutes les planches qui en ont plus de deux, seront d'une rareté exceptionnelle. De plusieurs de ces tout premiers états je ne connais qu'une seule épreuve, mais qui sait si demain, après la publication de ce catalogue, il ne s'en trouvera pas la pareille?

Leipzig, octobre 1872.

W. DRUGULIN.

L'ŒUVRE GRAVÉ

D'ALDERT VAN EVERDINGEN.



PIÈCES DE FORME OVALE.

1. (1.*) *Le petit paysage de forme ovale en hauteur.*

Vers le fond à gauche est un hameau entouré d'arbres. Sur le devant à droite s'élève un saule. Ce morceau ne porte pas de marque.

Diamètre de la hauteur 0,073, de la largeur 0,062.

On connaît trois états de cette pièce.

I. Planche sale; trait fin et irrégulier, interrompu vers le haut de la gauche. Les cieux bordés sur la gauche par des traits fins et serrés à la pointe sèche. Le pignon de la grande cabane est surmonté d'un poinçon recliné et formé de trois traits.

II. Nettoyée; les bords encore sales; trait repris à la pointe, mais encore fin et irrégulier. Les travaux fins des cieux enlevés pour la plupart. Au milieu d'en haut s'observe un oiseau qui plane. Le poinçon de la grande cabane est remplacé par un autre presque vertical, et formé d'un simple trait.

III. Les bords nettoyés; le trait renforcé et régularisé. Retouchée au burin dans les arbres, la cabane et les herbes du devant. La petite touffe de quatre branches qui se détache du tronc du saule à la droite est augmentée d'une cinquième branche en bas.

---

*) Les numéros placés en parenthèse sont ceux du catalogue de Bartsch.

2. (2.) *Le petit paysage de forme ovale en largeur.*

Au milieu de l'estampe est un hameau sur le bord d'un ruisseau qui coule du fond de la gauche jusqu'au bas de la droite de l'estampe. Vers le devant de ce même côté une partie de la rive très-élevée, est surmontée d'un arbre isolé. Le chiffre d'Everdingen AVE est marqué près de cet arbre.

Diamètre de la largeur 0,073; de la hauteur 0,062.

On connait trois états de cette pièce.

I. Planche sale; trait fin et interrompu. Vers la droite d'en haut se voient deux oiseaux. Le rivage en dessous du monogramme ombré d'une simple taille.

II. Nettoyée, mais le ciel encore sale à l'exception de la partie autour du grand arbre à la droite; le trait repris à la pointe, mais encore fin.

III. Trait renforcé et régularisé, le ciel nettoyé. On ne voit plus les oiseaux. Retouchée au burin — la partie mentionnée du rivage ombrée d'une contre-taille en lozange.

PIÈCE DE FORME RONDE.

3. (4.*) *Le paysage de forme ronde.*

Un hameau sur un terrain raboteux. Vers la gauche un homme passe un petit pont traversant un ruisseau dont on voit une partie au bas de l'estampe. Près de ce pont, un peu vers le milieu, se reposent trois chèvres. A droite sont trois hommes, dont un à cheval. Le chiffre AVE est marqué au bas de l'estampe, à droite. Ce morceau est très rare.

Diamètre 0,188 (0,195 avec la marge du cuivre).

On connaît quatre états de cette planche.

I. Planche sale; trait fin; azur et nuages légèrement tracés. Le grand arbre au milieu est d'un aspect maigre; la grande branche la plus basse qui s'en détache vers la droite est entièrement sèche et

---

*) Le numéro 3 de Bartsch «second petit paysage en largeur» est gravé par J. RUISDAEL.

s'entrecroise avec une autre qui reste à 3 mm. du sapin avoisinant, et celle du côté gauche se termine en trois touffes de feuillage. La butte en dessous des trois chèvres est ombrée d'une seule taille. Sur la droite, on ne voit qu'un seul tronc d'arbre dans la verdure derrière les rochers; l'homme debout, tenant une canne, n'a pas de pieds; plus bas, entre les herbes du rivage et une petite planche près deux bouts de solives, s'observe une quatrième chèvre couchée. La grande pierre dans l'eau n'a aux deux côtés que des traits horizontaux.

II. L'estampe est finie. On voit cinq oiseaux en haut, dont trois à gauche et deux à droite du grand arbre. Celui-ci a beaucoup changé de forme; la grande branche d'en bas du côté gauche se termine par cinq touffes de feuillage; la branche sèche du côté droit a été réunie avec l'autre par des masses de feuillage qui ne sont plus éloignées du pin que d'un millimètre, et les parties plus élevées en sont également augmentées considérablement. Sur la droite deux nouveaux troncs minces d'arbres couvrent en partie celui qui s'y voyait auparavant, et le feuillage du bosquet est devenu plus accidenté. L'homme à la canne a ses deux pieds, et la réflexion de la pierre dans l'eau a été arrêtée nettement par des traits verticaux sur les deux côtés.

III. Réduite en forme ovale, et les travaux continués aux deux côtés en dehors du premier trait. Les dimensions à présent sont de 0,193 en largeur sur 0,184 en hauteur. La bordure se compose de plusieurs traits finement tracés. La planche a été nettoyée, et on observe des traces de brunissoir en plusieurs endroits, mais elle est encore assez sale. Les herbes près du pieu en dessous des trois chèvres, et celles du rivage, ont été augmentées, surtout à la droite, où elles s'élèvent jusqu'à la hauteur de la quatrième chèvre, dont les cornes se confondent avec les roseaux et dont les ombres de ventre ont été grattées. Le monogramme, qui se trouvait sur la partie la plus basse du rocher à droite, ayant été coupé avec cette partie de la planche, a été remplacé par un autre, en haut de ce même bloc, où se voyait auparavant une petite ombre.

IV. La bordure de traits fins a disparu, et à sa place on observe un seul trait plus fort en deça duquel, sur les deux côtés, se voit encore le trait fin du premier état. La planche a été nettoyée, l'azur et les contours de nuages aux traits légers sont éteints ou remplacés par des traits horizontaux au burin et de contours différents. Retouchée au burin sous le petit pont, sur la butte au dessous des trois chèvres, qui est maintenant ombrée d'une contre-taille en biais, sur le monticule vers la droite, dans l'eau autour de la pierre, et dans les roseaux à la droite dont les tiges et les feuilles ont été renforcées.

PIÈCES EN HAUTEUR.

4. (5.) *Les quatre figures sous l'arbre.*

Au milieu de ce morceau, un homme couvert d'un chapeau rond enveloppé d'un large manteau et appuyé de ses deux mains sur un bâton, parle à deux femmes dont une est debout, l'autre assise sur une butte. Plus en avant, un autre homme debout et vêtu comme le premier, s'appuye de la main gauche sur la butte. Dans le fond à droite est un gros arbre dont une grande branche se recourbe au dessus de ces quatre figures. Les lettres AVE sont marquées au milieu de la butte.

H. 0,070. L. 0,065.

On connaît trois états de cette planche.

I. Angles aigus; trait finement indiqué. Avant le chiffre du maître. La main de l'homme sur le devant est sans doigts, et se termine par une grande coulure d'eau-forte. Les ombres derrière le chapeau de cet homme sont formées d'une simple taille.

II. Avec le monogramme. La main de l'homme a été reprise et dessinée correctement. La coulure est grattée, non sans laisser de traces. Les ombres indiquées ci-dessus sont couvertes d'une taille croisée.

III. Trait renforcé; les angles arrondis. La face éclairée de la butte et celles des blocs de rocher à droite, le manteau de l'homme et la robe de la femme debout, qui étaient en blanc dans les états précedents, ombrés de tailles régulières au burin.

5. (6.) *L'homme sur le petit pont de bois.*

Un ruisseau entre deux bords de rochers assez élevés, réunis par un petit pont de bois qui est au milieu de l'estampe, et sur lequel marche un homme portant un morceau de bois sur l'épaule. On voit sur la gauche trois huttes dont la plus avancée a son toit couvert de deux rangées de planches. Les lettres AVE sont au bas de la gauche.

H. 0,084. L. 0,072.

On connaît trois états de cette planche.

I. Angles aigus; trait finement tracé, les coins de la gauche d'en haut et de la droite d'en bas ouverts. Les ombres au-dessus de la pierre où se voit le chiffre sont claires et formées de deux tailles tout au plus. Du pied d'arbre à la gauche se détachent quatre branches dont deux tournées vers le trait.

II. Au-dessus de la pierre au chiffre on observe une forte ombre, formée de triples tailles, éteignant une partie du feuillage et ressemblant à une seconde pierre superposée. Les ombres des rochers à l'entour sont couvertes de secondes et de troisièmes tailles. La branche inférieure du pied d'arbre, vers le trait, a disparu sous de nouveaux travaux. Tous ces endroits présentent un aspect boueux comme ayant été remordus à l'eau-forte.

Les épreuves postérieures de cet état ont les angles arrondis, et on y voit une longue éraillure perpendiculaire à travers le milieu du ciel.

III. Trait renforcé; les coins fermés. Retouchée par des tailles régulières au burin dans les ombres de la gauche d'en bas, dans l'eau du milieu, et dans les ombres des rochers vers la droite.

6—9. (7—10.) SUITE DE QUATRE ESTAMPES.

6. (7.) *La cascade.*

1) Un torrent qui vient du fond de la droite vers le devant où il tombe en cascade, en se brisant contre plusieurs écueils. Il baigne un rocher escarpé qui s'élève à la droite de l'estampe, et dont le sommet est garni d'arbres. Sur le bord en deçà est situé un village avec une église qui se présente au milieu de l'estampe, et dont le clocher adossé à la façade n'a que très peu d'élévation. Les lettres AVE sont marquées sur une pierre qui sort de l'eau au bas de la droite.

H. 0,122. L. 0,103.

On connaît trois états de cette estampe.

I. Angles aigus; bords sales et raboteux; trait légèrement tracé; les deux coins de la gauche ouverts. Un azur de traits fins et horizontaux remplit l'angle de la gauche d'en haut.

I[a]. Angles arrondis. Sur le ciel, à la droite, une tache ressemblant à une coulure d'eau-forte, et à la gauche en dessous de l'oiseau, une égratignure en biais.

II. Trait renforcé; tous les coins fermés. Les pieds des arbres au sommet du rocher escarpé sont couverts de traits effilés dans le

sens de leur longueur. Plusieurs parties des rochers ont été repris à la pointe, et sur le bloc de pierre à la droite d'en bas on voit des contre-tailles horizontales.

III. Sur la partie claire du ciel, au-dessus du clocher, on observe un azur de traits horizontaux au burin, qui recouvre aussi l'endroit où se trouvait la tache noire. Retouchée au burin dans les arbres et les rochers du côté droit. L'amas de rochers ombrés sur le devant présente une face plus éclaircie vers la gauche, tandis qu'il est couvert au milieu de contre-tailles fortes en lozange.

7. (8.) *Le porcher.*

2) Au milieu de ce paysage est un ruisseau qui coule jusqu'au bas de la droite de l'estampe. Ses bords sont garnis de plusieurs arbres; un entre autres s'élève d'une petite langue de terre formée au milieu de l'estampe. Le bord gauche est longé par une espèce de petit pont ou trottoir où l'on voit un homme qui dirige ses pas vers le fond. Sur le devant de ce même côté un porcher fait marcher deux cochons. Les lettres AVE sont marquées, vers le bas de la droite, sur une pierre qui sort de l'eau.

H. 0,123. L. 0,107.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Trait fin; les coins d'en bas ouverts. L'azur est finement tracé au haut de l'estampe, et ne descend, dans l'angle gauche, qu'à 9 millimètres du trait supérieur. Le pied de l'arbre sur la petite langue de terre, et celle-ci même, présentent plusieurs parties claires.

II. L'azur a été renforcé et élargi par des traits rentrés à l'eau-forte; il est d'un aspect plus foncé, et dans l'angle gauche il descend jusqu'à 13 millimètres du trait supérieur.

III. Trait renforcé; les coins fermés; les bords nettoyés. Pas d'autres travaux.

IV. L'azur repris au burin et augmenté; le feuillage des arbres à la gauche et à la droite retouché, et les lumières sur le pied de celui qui se voit sur la petite langue de terre, et celles sur le rivage même, éteintes par des traits réguliers en biais.

8. (9.) *Le paysage à la meule.*

3) Un hameau orné d'arbres. Au milieu de l'estampe est une chaumière devant laquelle un homme et une femme

sont assis à terre l'un près de l'autre. A quelque distance de ces figures une meule est étendue à terre près d'un tonneau. On voit dans le fond à droite un berger conduisant son troupeau. Les lettres AVE sont marquées au coin bas de la droite.

H. 0,124. L. 0,106.

On connaît trois états de cette planche.

I. Trait fin; le coin de la droite d'en haut non fermé. Il y a un azur en haut, et un peu plus bas à gauche. Les premières épreuves de cet état sont avant deux taches sur la droite d'en haut, ressemblant à des coulures d'eau-forte.

II. Le trait renforcé; tous les coins fermés. Avant les tailles sur les parties éclairées de la meule, de la cabane, de la colline derrière le berger, etc.

III. Retouchée au burin. Avec les travaux indiqués et l'azur repris et augmenté.

9. (10.) *La chapelle.*

4) Le côté gauche de ce morceau est occupé par une montagne qui s'incline vers la droite, et de laquelle un chemin conduit jusqu'au milieu du bas de l'estampe. Son sommet est richement garni de pins; de pareils arbres s'élèvent à son pied, d'une vallée à droite. A la mi-hauteur de la montague est une chapelle en charpente, surmontée d'un petit clocher. Au milieu du devant marche un homme au bas d'un rocher escarpé qui fait partie de la montagne, et au haut duquèl se voit une cabane. Les lettres AVE sont marquées au bas de la droite.

H. 0,123. L. 0,107.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Trait faible, seulement le coin de la gauche d'en bas fermé. L'azur et les nuages finement tracés; l'angle gauche du haut en blanc. Les bords de la planche sales. Avant la coulure d'eau-forte à droite de l'homme en marche.

II. L'azur repris à la pointe, et continué jusqu'au coin gauche. Les nouvelles entre-tailles à droite non ébarbées. Avec la coulure près du bâton de l'homme.

III. Le trait renforcé; les coins fermés. Pas d'autres travaux.

IV. Retouchée. L'azur et les nuages repris au burin; il y a des contre-tailles regulières sur ces derniers, sur le rocher escarpé, etc.

PIÈCES EN LARGEUR.

10—15. (11—16.) SUITE DE SIX ESTAMPES.

10. (11.) *Les deux tonneaux devant la chaumière.*

1) Un hameau au bord d'un canal qui s'étend sur la largeur du bas de l'estampe. A gauche, un homme dans un petit bateau semble arrêté devant une chaumière, à la porte de laquelle on voit deux tonneaux et une femme assise. Les lettres AVE sont marquées au bas de la gauche.

L. 0,103. H. 0,073.

On connaît quatre états de cette estampe.

I. Trait irrégulier en bas; trois coins ouverts. Le chiffre se dessine sur un fond blanc. L'azur et les nuages finement tracés, et ces derniers sans contours vers le côté droit.

II. Quelques entre-tailles fines s'étendent sur l'eau, depuis le trait à gauche jusqu'au milieu, de manière à traverser le monogramme.

III. Le trait régularisé en bas et renforcé; tous les coins fermés. La pointe ombrée de la nacelle a été arrondie au niveau de l'eau, et reprise par trois traits assez forts.

IV. Retouchée au burin. Il y a des contre-tailles sur le ciel; les nuages ont été agrandis et munis de contours nettement tracés; les roseaux bordant l'eau sont renforcés et augmentés, etc.

11. (12.) *Le pèlerin.*

2) Trois chaumières adossées en différentes directions. Sur le devant à droite un homme vêtu en pèlerin, vu par le dos et accompagné d'un chien, monte une petite colline sur la pente de laquelle, vers le milieu de l'estampe, un paysan est assis à terre près d'une femme. Dans le fond à droite on voit marcher un autre homme qui porte un grand paquet sur le dos. Les lettres AVE sont marquées à la gauche du devant.

L. 0,102. H. 0,070.

On connaît trois états de cette planche.

I. Trait fin, aux coins arrondis. Il y a des nuages, mais point d'azur. Les travaux à gauche ne touchent pas à la bordure et le petit coin de ce côté est en blanc.

Au Musée Britannique on conserve une épreuve sur papier de Japon.

II. Trait renforcé, aux coins carrés. Il n'y a plus d'espace blanc à gauche, entre le trait et les travaux. Avant les tailles régulières sur le terrain éclairé, près du couple assis, et sur la cabane au milieu.

III. Retouchée au burin. Avec les travaux indiqués. Il y a un azur formé de tailles horizontales et parallèles.

12. (13.) *La cabane de pêcheurs, au bord de l'eau.*

3) A gauche s'élève une colline escarpée, au sommet de laquelle se repose un homme chargé d'un paquet. Au bas de cette colline, vers le milieu de l'estampe, est une cabane de pêcheur, sur le bord d'une rivière où l'on voit deux pêcheurs près d'une petite barque. Les lettres AVE sont marquées vers la gauche.

L. 0,103. H. 0,071.

On connaît trois états de cette planche.

I. Trait fin, un peu irrégulier. Il y a des nuages légèrement ombrés, mais pas d'azur.

Au Musée Britannique on préserve une épreuve sur papier du Japon.

II. Trait régulier au burin, pas de travaux additionnels.

III. Retouchée au burin. On aperçoit un azur qui s'étend à travers toute la planche.

13. (14.) *La marine aux trois figures.*

4) Sur la droite est un groupe de rochers escarpés, au delà desquels le rivage fuit dans le lointain. La gauche de l'estampe qui représente la mer, offre la vue de plusieurs bateaux à voiles. Une barque à un seul mât est arrêtée vers le devant de ce côté près d'un quartier de rocher. Un autre quartier semblable est sur le devant vers la droite, où une femme est debout devant deux paysans dont un est assis à terre. Le chiffre d'Everdingen est marqué au bas de la gauche.

L. 0,104. H. 0,070—0,072.

On connaît trois états de cette planche.

I. Trois angles aigus. Trait fin et irrégulier; les deux coins de droite non fermés. Il y a des nuages et un azur légèrement indiqués. L'ombre portée du rocher sur la droite du devant laisse intacte la petite branche pendante. Avant les troisièmes tailles élongées sur la face ombrée de ce rocher, etc.
Les premières épreuves de cet état ont les bords sales, surtout à gauche, et sont avant un amas de petites égratignures qui traversent le trait à la gauche d'en haut.

II. Les angles arrondis. Trait au burin; les coins fermés. L'ombre portée du quartier de rocher à la droite du devant, est formée par trois traits qui traversent la partie auparavant claire de la branche pendante et passent sans interruption jusqu'au coin. La face ombrée de ce rocher est couverte de troisièmes tailles élongées; les ombres des rochers escarpés du fond ont été renforcées par des tailles perpendiculaires à la pointe sèche. On remarque aussi de petits coups de pointe dans les branches et le feuillage des arbres.

III. Azur fort à travers toute la planche. Retouchée au burin; la plupart des ombres est formée par des contre-tailles fortes en lozange.

14. (15.) *La chaumière presque délabrée.*

5) Une chaumière à demi délabrée sur un terrain élevé, entouré d'eau. Au devant, à droite, un batelier dirige sa nacelle dans laquelle il est debout et vu par le dos. Une barque à voile se voit à gauche dans le fond. Les lettres AVE sont marquées sur une pierre qui sort de l'eau, vers le milieu de l'estampe.

L. 0,103. H. 0,070.

On connaît trois états de cette estampe.

I. Trait fin, irrégulier et interrompu; les bords sales. Nuages et azur légèrement indiqués; ce dernier ne s'étend pas dans le coin de droite. Avant la deuxième taille à droite, entre le saule et le trait.

II. Trait renforcé et plus régulier; les coins fermés. Il y a une contre-taille entre le saule et le trait à droite. Quelques travaux additionnels, dessous et touchant le bras du batelier, dans l'eau en bas, et dans le feuillage du saule.

III. Un azur épais au burin s'étend à travers toute la planche, et les roseaux du devant ainsi que les ombres des blocs de pierre ont été fortement retouchés.

15. (16.) *La grande église au sommet de la montagne.*

6) Une masse de rochers baignés par une rivière qui s'étend sur toute la largeur du bas de l'estampe, et d'où sortent quelques rocs. Ces rochers sont garnis à gauche d'arbres et d'arbrisseaux jusqu'à l'eau. Une grande église paraît au sommet d'une montagne qui s'élève dans le fond à droite. Vers le bas de ce côté sont deux figures dont une assise à terre; et plus bas encore, les lettres AVE sont marquées sur un quartier de rocher.

L. 0,101. H. 0,071.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Trait fin, les coins d'à gauche ouverts. Bords très sales, surtout à gauche. Nuages et azur finement tracés. Avant l'église en haut.
II. Reprise dans les parties ombrées d'en bas. L'église s'y trouve.
III. Trait renforcé; les coins fermés; le bord de la planche à gauche nettoyé. On remarque des troisièmes tailles dans les ombres qui attouchent le quartier de rocher sur lequel se trouve le chiffre— horizontales à gauche, diagonales à droite.
IV. L'azur repris au burin et couvert de contre-tailles en presque toute sa largeur; les ombres des rochers du devant sont formées de contre-tailles régulières en lozange.

16—19. (17—20.) SUITE DE QUATRE ESTAMPES.

16. (17.) *Le hameau à la pente d'une montagne.*

1) Un hameau situé sur la pente d'une montagne baignée par un ruisseau que l'on voit en partie au bas de la gauche de l'estampe. Sur le devant à droite plusieurs solives sont dispersées à terre; plus haut, de ce même côté, on aperçoit un paysan un bâton sur l'épaule. Au-dessous de cette figure les lettres AVE *f.* sont gravées dans le terrain.

L. 0,105. H. 0,099.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Eau-forte pure. Planche sale; trait fin et interrompu; le coin gauche d'en haut ouvert. Nuages et azur assez faibles; dans le coin

gauche ce dernier n'est formé que de quelques traits épars, et ne s'étend en profondeur qu'à sept mm. Le coin de la droite en blanc.

II. Nettoyée partiellement. Le trait repris et fortifié à la pointe. L'azur continué à la droite jusqu'au trait, tandis qu'à la gauche il est renforcé par des entre-tailles et mené plus bas jusqu'à une largeur de onze mm.

III. Planche nettoyée. Trait au burin; les coins fermés. Le ciel fatigué. Pas de travaux additionnels.

IV. Azur au burin à travers tout le ciel; les nuages à la droite nettement tracés et ombrés. Les rochers bordant le ruisseau et le petit arbre devant les chaumières présentent des ombres fortes et désagréables.

17. (18.) *Le rocher.*

2) Au milieu de ce morceau s'élève un grand rocher escarpé et chauve, le long duquel un chemin conduit à une chaumière que l'on voit en partie à la gauche de l'estampe. Plus en avant de ce même côté, un homme ayant un bâton appuyé contre son épaule, est assis au bord du chemin. Le côté droit offre la vue d'un petit lointain, où l'on distingue une chaumière isolée sur le bord d'un chemin longeant un petit bois. Au bas de l'estampe, vers la droite, sont marquées les lettres *AVe.*

L. 0,107. H. 0,098.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Eau-forte pure. Planche sale. Trait assez fort; trois coins ouverts, L'azur et les nuages légèrement indiqués, le premier s'étend, vers la gauche, à moins des deux tiers du ciel. Dans le coin de la gauche d'en bas, il y a une petite place restée en blanc.

II. Encore assez sale en haut. L'azur augmenté à la droite, et continué en traits légers jusqu'au coin gauche.

III. Trait renforcé; les coins fermés. La petite place blanche dans le coin d'en bas couverte de quelques traits à la pointe. Planche nettoyée; le ciel fatigué.

IV. Azur fort au burin, et les nuages repris et ombrés de nouveau. Les ombres fortes du grand rocher, avoisinant le buisson du devant, renforcées par des contre-tailles épaisses.

18. (19.) *Le hameau au terrain montueux.*

3) Un hameau sur un terrain montueux. On remarque vers la droite une chaumière au sommet d'une petite colline

hérissée de quartiers de rochers. Au milieu du devant, un homme vu par le dos et parlant à une femme, tient un bâton de sa main gauche élevée. Les lettres AVE sont écrites au bas de l'estampe, vers la droite.

L. 0,107. H. 0,100.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Eau-forte pure. Planche sale. Trait fin; les deux coins d'à gauche non fermés. Tout le ciel couvert d'un azur et de nuages finement indiqués. Beaucoup de petites coulures, surtout à gauche. Dans le coin supérieur de ce côté deux petites places blanches sur lesquelles l'eau-forte paraît avoir manqué.

II. L'azur repris avec de fines entre-tailles à la pointe sèche qui recouvrent les endroits auparavant restés en blanc, et qui produisent une teinte plus foncée en haut.

III. Nettoyée. Le trait renforcé et les coins fermés. Pas d'autres travaux.

IV. Les ombres sur la gauche du devant couvertes de contre-tailles régulières au burin. Sur les faces éclairées des quartiers de rochers formant la colline, la lumière est étouffée par de petits traits qui suivent la pente du terrain. Il n'y a pas de retouche dans le ciel.

19. (20.) *Les tonneaux débarqués.*

4) Un village sur le bord d'un canal qui remplit le bas de l'estampe, et dans lequel, vers la gauche, est une nacelle avec deux hommes qui viennent débarquer quelques tonneaux. Vers le milieu de l'estampe, un voyageur à cheval est suivi d'un jeune garçon. Les lettres AVE sont marquées sur une pierre qui sort de l'eau près d'une petite chaumière.

L. 0,107. H. 0,100.

On connaît quatre états de cette estampe.

I. Eau-forte pure. Trait fin; les coins ouverts. Au milieu du ciel et vers la droite beaucoup de taches, dont plusieurs passent par un grand nuage. L'angle de la droite en blanc. L'eau-forte a manqué sur les hommes dans la nacelle, et celle-ci est toute ombrée, à l'exception seule du devant. (J'ai pourtant vu une épreuve qui n'avait pas les taches mentionnées.)

II. Les taches sur le ciel grattées, et avec elles la partie droite du grand nuage jusqu'aux arbres du milieu, laquelle n'a été rétablie qu'à moitié et avec des contours différents. L'azur continué en traits

fins jusque dans l'angle de la droite. Les hommes dans la nacelle se voient distinctement, mais la tête de celui qui est debout forme encore tache.

III. Trait renforcé, tous les coins fermés. Le ciel fatigué, surtout vers la droite. Les hommes dans la nacelle repris à la pointe; la tête et la figure de celui debout distinctement exprimés. Les ombres de la nacelle ont été grattées en partie, on y observe maintenant un reflet de lumière au milieu, et un autre plus faible près les tonneaux.

IV. Retouchée au burin; il y a de troisièmes tailles sur les nuages; un nouvel azur couvre toute la largeur de l'estampe. Les reflets de lumière sur la nacelle éteints par de fortes contre-tailles en lozange, etc. etc.

20—23. (21—24.) SUITE DE QUATRE ESTAMPES.

20. (21.) *Le tréteau de charpentier.*

1) Une chaumière entourée d'arbres au bord d'une rivière que l'on voit en partie à la droite de l'estampe. Sur le bord opposé, dans le lointain, s'élève un grand rocher escarpé. Vers le devant à droite un homme vu par le dos et assis à terre contre deux tonneaux, semble s'entretenir avec un autre qui est dans une nacelle. Un troisième, près d'un tréteau de charpentier, s'occupe à ranger des solives. Les lettres AVE sont marquées au bas d'un devant pierreux vers la gauche.

L. 0,107. H. 0,062.

On connaît deux états de cette estampe.

I. Le massif d'arbres au fond, touchant le trait à gauche, n'est indiqué presque qu'au contour, et le côté ombré de la maison d'en haut se détache sur un fond blanc. Quelques ombres dans les rochers sont formées d'une seule taille.

Les premières épreuves de cet état sont tirées avant une égratignure qui traverse le ciel depuis la cime du grand arbre jusqu'au sommet des rochers du fond.

II. Le massif d'arbres mentionné est rempli de petits traits qui touchent à la face ombrée de la maison du fond. L'ombre la plus élevée du quartier de rocher saillant à gauche, entre la cabane et la haie, est couverte d'une contre-taille rectangulaire et ressemble à une grille, etc. L'égratignure sur le ciel disparue.

21. (22.) *La figure à cheval sur le pont de pierre.*

2) On voit au milieu de ce morceau le toit d'une maison, au sommet d'un petit rocher baigné par un ruisseau qui se répand sur toute la largeur du devant. Ce ruisseau vient du milieu de l'estampe, où il est couvert d'un pont de pierre délabré, sur lequel on remarque une chèvre et trois figures dont une est à cheval. Les lettres AVE sont tracées sur une pierre qui est au milieu de l'estampe, au bas de l'arche du pont.

L. 0,108. H. 0,060.

On connaît trois états de cette planche.

I. Trait fin; le coin de la droite d'en haut ouvert. Un azur à peine sensible, et un grand nuage très finement tracé. La face éclairée du grand rocher vers la droite ne montre pas d'ombre.

II. Une petite ombre portée tombe des buissons sur la partie basse du grand rocher éclairé à la droite. Dans le fond du même coté le bocage est renforcé par des traits fins inclinés à droite.

III. Le trait renforcé; tous les coins fermés. Azur régulier au burin; le nuage ombré par des contre-tailles. Quelques légères retouches dans les ombres du pont et des rochers avoisinants.

22. (23.) *Les deux solives flottant sur l'eau.*

3) Un hameau de quelques huttes chétives délabrées et garnies d'arbres. Le terrain du devant est séparé, par le milieu, d'une pièce d'eau sur laquelle flottent deux solives. On voit à gauche un paysan appuyé contre la planche d'une haie. A droite, un homme semble rouler un tronc d'arbre, vis-à-vis d'un autre qui est debout, tenant un bâton à la main. Au bas de cette figure les lettres AVE sont marquées sur une pierre qui sort de l'eau.

L. 0,108. H. 0,061.

On connaît deux états de cette estampe.

I. Trois angles aigus. Trai fin; les coins d'à droite ouverts, celui d'en haut est resté en blanc au dessus d'une éraillure en biais qui traverse le trait et s'étend dans le bord.

II. Les angles arrondis. Trait renforcé; les coins fermés; les travaux dans celui de la droite d'en haut continués jusqu'à la bordure. Pas d'autre différence dans le ciel. La continuation de l'éraillure dans le bord de la planche effacée. Le bloc de pierre devant la chaumière couvert d'une taille perpendiculaire au burin. Quelques autres retouches sur le devant.

23. (24.) *Le chevrier.*

4) Sur le devant à gauche est une pièce d'eau dont le bord assez élevé est garni d'arbrisseaux qui sont très touffus et plus hauts vers le milieu de l'estampe. On voit deux cabanes à la gauche, et au-delà s'élève une montagne. Le devant à droite est orné de trois chèvres et d'un mouton qui se reposent sur une colline, au sommet de laquelle on en aperçoit encore deux autres, ainsi qu'un chevrier tenant son bâton sur l'épaule. Le chiffre d'Everdingen est écrit au milieu du bas de l'estampe.

L. 0,108. H. 0,059.

On connaît deux états de cette planche.

I. Trait fin; le coin de la gauche d'en haut non fermé. Les nuages et l'azur légèrement tracés. L'espace à la droite d'en bas, au-dessous du groupe d'herbes, est en blanc.

II. Trait renforcé; tous les coins fermés. Azur additionnel au-dessous de la volée d'oiseaux. L'angle de la droite d'en bas ombré de contre-tailles en lozange.

24—27. (25, 27—29.) SUITE DE QUATRE ESTAMPES.

24. (25.) *Le hameau au rocher.*

1) Le milieu de cette estampe est composé d'une colline, au sommet de laquelle est une cabane en charpente; trois autres de pareille construction se succèdent à la pente de la colline vers la gauche. Devant celle qui est au bas, un homme, tout près du bord de la planche, semble travailler à une haie qui n'est qu'a moitié faite. En avant de cette haie, vers le milieu, se reposent

deux chèvres. On aperçoit deux figures dans un creux vers le fond à droite. Les lettres AVE sont marquées vers la gauche au dessous de deux petits tonneaux.

L. 0,132. H, 0,083.

On connaît trois états de cette planche.

I. Trait fin; les coins d'en haut non fermés. Le ciel rempli de nuages et d'azur, mais on observe plusieurs lacunes dans ce dernier. Dans le nuage le plus élevé à droite s'aperçoit une coulure d'eau-forte. Les fenêtres de la cabane à gauche ombrées d'une seule taille.

II. La coulure grattée.

III. Trait renforcé; tous les coins fermés. Les lacunes de l'azur remplis de traits assez finement tracés. On observe des traits semblables dans le nuage le plus élevé à droite. Les fenêtres de la cabane ombrées de contre-tailles.

25. (27.) *Les restes de la haie.*

2) A la droite de ce morceau, sur une hauteur, est une chaumière devant laquelle on voit les restes d'une haie et un homme debout près d'un palis. Dans le fond à gauche, on en aperçoit un autre à cheval, accompagné de deux figures dont l'une le précède, l'autre le suit. Le lointain de ce même côté offre la vue d'un ancien bâtiment situé au pied d'une montagne et entouré de verdure. Les lettres AVE sont marquées au bas de la planche vers la droite.

L. 0,130. H. 0,091.

On connaît trois états de cette planche.

I. Eau-forte pure. Le ciel tout en blanc; la planche très-sale. Les montagnes et les arbres du fond seulement au contour.

II. Un azur et des nuages tracés avec une légèreté extrême. Planche nettoyée. Les montagnes et les arbres du fond ombrés de petits traits à la pointe sèche. Les deux tours du grand batiment en blanc.

III. Azur et nuages au burin. La grosse tour du bâtiment au fond ombrée de tailles perpendiculaires; le sommet de la butte près de l'homme debout couvert de tailles et de contre-tailles.

26. (28.) *Les trois figures au haut des rochers.*

3) Un pays couvert de rochers. On remarque à gauche une chaumière au delà de laquelle s'élèvent deux arbres. Trois figures, dont une assise à terre, se voient au haut d'un rocher, vers la droite du fond. Un homme et une femme, dont chacun porte un enfant, marchent sur le devant à droite, vers une colline qui est surmontée d'un grand arbre touffu. Les lettres AVE sont marquées au bas de la planche, vers la droite.

L. 0,129. H. 0,086—0,088.

On connaît trois états de cette planche.

I. Les angles d'en haut aigus. Trait fin; les deux coins de la gauche ouverts. La pente éclairée de la montagne en haut et à gauche des trois figures, ainsi que la face du rocher à pic dans le torrent, tout en blanc. Les épreuves postérieures de cet état ont les angles arrondis.

II. Le trait renforcé; tous les coins fermés; pas de travaux additionnels.

III. La pente de la montagne au milieu d'en haut couverte de traits en biais; sur la face éclairée du rocher élevé dans le torrent s'aperçoivent quelques traits croisés à la gauche vers le haut. Les ombres de ce rocher sont reprises de contre-tailles au burin.

27. (29.) *La maison à la tourelle pointue.*

4) Au milieu de ce morceau s'élève une maison à plusieurs étages, surmontée à l'angle d'une tourelle pointue. Au devant de cette maison est une plantation d'arbres. Le fond présente deux montagnes qui fuient dans le lointain à droite. Sur le devant à gauche un homme debout vu par le dos, semble parler à un autre qui est couché à terre, au bas d'un rocher escarpé dont le sommet est garni d'un arbre. C'est au bas de ce rocher que l'on remarque les lettres AVE.

L. 0,130. H. 0,085.

On connaît deux états de cette planche.

I. Eau-forte pure. Trait interrompu; les deux coins à la droite ouverts; la planche sale et couverte d'égratignures fines dans le

sens de sa largeur. On observe des nuages de formes indécises entre lesquels il y a un assez grand espace en blanc vers la droite en haut.

II. Nettoyée. Le trait renforcé; tous les coins fermés; les égratignures disparues en partie. L'espace blanc en haut à droite à peu près rempli d'un azur au burin. Les ombres du rocher sur le devant et du terrain avoisinant couvertes de contre-tailles fortes.

28. (26.) *Le gros arbre.*

Un bois entrecoupé par des rochers. Au milieu du devant s'élève un gros arbre dont les racines sont presque découvertes. Un chasseur sonnant du cor, et suivi d'un chien, arrive de la gauche en courant. Un autre homme qui court pareillement, les deux bras élevés, se voit dans le fond à droite. Les lettres AVE sont marquées sur une pierre au milieu d'en bas.

L. 0,133. H. 0,096.

On connaît cinq états de cette planche.

I. Trait fin; le ciel en blanc, à l'exception d'un petit nuage légèrement tracé vers la droite. Avant les oiseaux, et avant le chiffre. La pierre à la droite d'en bas n'a que deux tailles.

II. On voit cinq oiseaux sur le ciel. Les lettres AVE se trouvent sur la pierre ombrée à la droite d'en bas. Avant un trait horizontal qui s'étend du nuage à la droite jusqu'à la cime de l'arbre le plus élevé de ce côté.

III. Le chiffre se voit sur la pierre éclairée au milieu; celui à la droite presque disparu sous une troisième taille. Avec le trait indiqué ci-dessus.

IV. Il y a un azur très finement tracé tout au haut. Entre la pierre au chiffre et la racine de l'arbre, vers la droite, une taille horizontale rentrée à la pointe.

V. Trait renforcé. Il y a des nuages et de l'azur à travers toute la largeur de la planche. Retouchée au burin sur le grand arbre et sur les plantes et les rochers ombrés qui touchent à ses racines.

29. (30.) *La chaumière vue par derrière.*

A la gauche de cette estampe est une chaumière vue par derrière, à l'angle de laquelle deux hommes sont en conversation. Sur le devant à droite s'élève un rocher escarpé que des arbrisseaux couronnent. Le fond offre

la vue d'un hameau situé sur le bord d'un canal et richement garni d'arbres. Les lettres AVE sont marquées au bas de la gauche, dans le coin.

L. 0,130. H. 0,100.

On connaît trois états de cette planche.

I. Eau-forte pure; les angles de la gauche et d'en bas aigus. Trait assez fort, le coin d'en haut à gauche ouvert. Il y a un faible azur à gauche, qui devient presque invisible en haut. Sur la première perche du toit de la chaumière se voit un oiseau.

II. Les angles arrondis. Le ciel couvert en haut d'un azur et vers la droite, de nuages en traits fins et serrés; il n'y a pas d'azur au milieu. L'oiseau sur la première perche gratté, non sans laisser des traces.

III. Trait au burin; tous les coins fermés. Azur fort, tant en haut qu'au milieu, où se trouvaient des nuages dans l'état précédent. Les lumières du fond et du feuillage en haut à droite éteintes par de petits traits.

30—33. (29[a], 31—33.) SUITE DE QUATRE ESTAMPES.

30. (29[a].) *Le troupeau de moutons.*

1) Sur le devant à droite, un berger fait marcher un troupeau de moutons dans un défilé entre deux rochers, dont celui à droite est surmonté de pins, l'opposé, à gauche, d'un autre arbre. On remarque dans le fond de ce même côté une église avec un petit clocher, entourée d'arbres. Le côté gauche de l'estampe présente un lointain qui offre la vue d'une large rivière, dont le bord opposé forme une chaine de montagnes qui fuient à droite. Une de ces montagnes est surmontée de fabriques. Les lettres AVE sont gravées vers la gauche du devant.

L. 0,127. H. 0,098.

On ne connaît qu'un seul état de cette planche: Trait fin; les deux coins d'à gauche ouverts. On observe à gauche des nuages finement tracés, et plus haut un azur qui s'étend à travers les deux tiers de la planche.

L'épreuve de la Bibliothèque Aulique de Vienne présente une égratignure perpendiculaire qui coupe la rivière à droite de la cabane au milieu.

31. (31.) *Le rocher immense.*

2) Pièce de nuit, représentant un rocher immense, baigné par une rivière qui remplit tout le devant de la planche. On y distingue, à gauche, un bateau avec quelques figures qui semblent le décharger. Une petite maison se fait remarquer de ce même côté à mi-hauteur du rocher, ainsi qu'un chemin serpentant vers le sommet, au dessus duquel une vive lumière paraît indiquer le soleil levant. La rivière se prolonge dans le fond à droite. Ce morceau est fort chargé de manière noire, ajoutée à la planche par le moyen du berceau.

L. 0,129. H. 0,100.

On connaît cinq états de cette planche.

I. Un promontoire formé par des rochers escarpés, dont le plus élevé, parfaitement nu, surplombe considérablement quelques blocs qui paraissent s'en être détachés. Son extrême point à droite est éloigné de 44 mm. du trait d'encadrement. Dans le fond on observe une chaîne de montagnes fuyant vers la droite où l'on aperçoit sur la ligne de l'horizon deux vaisseaux sur une mer calme. L'un, qui est sous voile, paraît s'éloigner, pendant que l'autre, vu dans toute sa longueur, a toutes les voiles en cale. Un peu plus près une nacelle avec deux hommes. A gauche, un petit bateau, et sur le rivage deux hommes debout près de quatre tonneaux débarqués. Au-dessus d'eux, et à mi-hauteur de l'élévation une maison est bâtie contre des rochers escarpés qui ne permettent pas d'accès au sommet. Devant cette maison on observe plusieurs planches et solives. A droite il y a quelques nuages et en haut à gauche un autre plus sombre, mais tous traités d'une pointe très légère. Un chaud soleil éclaire ce charmant tableau.
Les angles d'en haut sont à arêtes vives; les coins du trait d'encadrement ouverts; le nuage à droite et au niveau du sommet du quartier de rocher détaché n'est formé que d'une seule taille.

II. Sur le nuage à droite, dans la partie la plus rapprochée au rocher s'observe une contre-taille pourvue de barbes assez fortes.

III. Effet de nuit. C'est l'état décrit par M. Bartsch. La masse de rochers surplombante est tellement changée et agrandie, que son extrémité à droite n'est plus éloignée du trait que de dix mm. Elle comprend maintenant les quartiers de rochers détachés dans les états antérieurs. Le vaisseau d'à droite et la nacelle aux deux hommes se voient encore. Sur la hauteur à gauche les arbres ont été agrandis et mis en connexion par des buissons avec un autre nouvellement gravé vers le milieu. On ne voit plus que la moitié

de la maison, et un chemin vers la hauteur a été établi dans la direction des solives des deux premiers états. En bas, sur le rivage, on n'aperçoit plus qu'un seul homme debout et deux tonneaux, tandis qu'un second paraît être occupé dans le bateau, et vers la droite il y a trois pierres placées à fleur d'eau et éclairées d'un effet de lumière. Les nuages sont couverts de manière noire, mais à gauche du grand arbre on distingue encore quelques traits d'azur très finement tracés.

IV. Les angles arrondis; la planche d'un effet un peu différent. Le ciel à gauche plus sombre; l'azur à la gauche du grand arbre repris à la pointe, et mené plus bas. Un reflet de lumière qui éclairait le chemin montant aux deux tiers de la hauteur et quelques rochers au même niveau vers la droite, a été éteint par des contre-tailles. Les hommes et les tonneaux à la gauche d'en bas couverts de traits fins dans le sens de leur longueur, les trois blocs de pierre à fleur d'eau, montrent des contre-tailles de la même nature. Toutes les ombres du grand rocher dans la partie droite de la planche reprises également.

V. Trait renforcé; tous les coins fermés. Sur les masses de rochers vers la droite on aperçoit des tailles verticales fortes et régulières au burin.

32. (32.) *Les deux nacelles qui s'approchent.*

3) Un hameau garni de plusieurs arbres sur le bord élevé d'une large rivière qui vient du milieu du fond, et s'étend jusqu'au devant de la droite de l'estampe. Au bas de la cabane la plus avancée, un homme parle, le bras élevé, à deux pêcheurs qui de leurs nacelles s'approchent l'un à l'autre. Dans le fond à droite, au bord opposé de la rivière, s'élève une montagne escarpée et surmontée de fabriques, au pied de laquelle on voit quelques autres maisons et une grande plantation renfermée par une haie.

L. 0,130. H. 0,100.

On connaît trois états de cette planche.

I. Tous les angles aigus. Trait fin; les deux coins de la droite ouverts. Des nuages s'étendent du milieu vers la droite; la moitié gauche du ciel est claire. Le feuillage près du pied d'arbre tronqué à la gauche d'en bas, une pierre triangulaire, placée plus haut, la moitié droite du chemin montant et le feuillage avoisinant sont à la grande lumière. Le rivage entre les quartiers de rochers du devant et la cabane n'est formé, presque dans toute son étendue, que d'une seule taille.

II. Les parties mentionnées ci-dessus ombrées par des tailles fines, et le rivage derrière les quartiers de rochers couvert de secondes et troisièmes tailles. Il y a aussi des contre-tailles longitudinales sur les poutres qui forment la base de la cabane.

III. Les angles arrondis; la bordure renforcée, et les coins fermés. L'espace du ciel laissé libre par les nuages rempli par un azur au burin.

33. (33.) *La rivière serpentante.*

4) Le côté droit de ce morceau offre la vue d'une rivière qui serpente du fond jusqu'au bas de l'estampe. Une terrasse garnie de quelques arbres qui s'élève sur le devant à gauche, ferme de ce côté une partie de son bord dont la continuation reparaît et s'exprime dans le fond par deux langues de terre. Le bord opposé de l'eau est très élevé, et animé par deux figures assises et quelques moutons. Vers le bas de l'estampe, de ce même côté, un homme dans un petit bateau, a l'air de sonder la rivière près de quelques écueils qui sortent de l'eau. Les lettres AVE se voient tout au milieu du bas de l'estampe.

L. 0,130. H. 0,101.

Nous connaissons deux états de cette planche.

I. Trait fin; les coins de la gauche d'en haut et de la droite d'en bas ouverts; les nuages et l'azur indiqués légèrement.
Les premières épreuves sont avant une couche d'éraillures en biais à travers les deux nuages vers la droite.

II. Trait renforcé; les coins fermés. Azur additionnel à droite, et de grosses contre-tailles en lozange rentrées au burin sur le rivage et les pierres du devant.

34—39. (34—39.) SUITE DE SIX ESTAMPES.

34. (34.) *Le rocher sortant de l'eau.*

1) Pays montueux d'une vaste étendue, traversé par une rivière qui coule du milieu du fond vers la gauche du devant, où un rocher sort de l'eau. On aperçoit à droite, sur le devant qui est un amas de petits rocs, un

homme élevant le bras droit, et un peu plus loin, un autre portant un bâton sur l'épaule. L'un et l'autre ne sont vus qu'à mi-corps. Les lettres AVE sont tracées sur un roc au bas de la droite.

L. 0,134. H. 0,087.

On connaît deux états de cette planche.

I. Trait fin. A la gauche d'en haut l'azur se continue sur les premières épreuves en dehors du trait, et jusqu'au bord du cuivre; plus tard le bord a été poli.

II. Trait renforcé; quelques petites retouches dans les ombres du devant, notamment sur le tronc dénudé d'arbre et sur les rochers avoisinants.

35. (35.) *Les trois chèvres au bord de l'eau.*

2) Un hameau dans un pays couvert de rochers entremêlés de plusieurs parties d'arbres. Ces rochers forment à droite le bord d'un ruisseau qui s'étend sur toute la largeur du bas de l'estampe. Sur celui de la gauche on remarque un homme vu par le dos, près de trois chèvres. Les lettres AVE sont tracées vers le bas de la droite, sur une pierre qui sort de l'eau.

L. 0,136. H. 0,085.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Trait fin; le coin d'en haut à droite ouvert. L'azur à gauche ne touche pas au trait. Le gros nuage au milieu, un peu vers la droite, est ombré dans sa partie inférieure d'une triple taille de traits minces. Dans le fond, à gauche, entre deux arbres et au-dessus d'un long bloc de rocher, les travaux du terrain horizontaux ne s'élèvent qu'aux deux tiers des cimes de ces arbres.

II. Le terrain du lointain à gauche a été élevé à la hauteur des cimes des deux arbres et présente l'aspect d'une colline.

III. La planche paraît avoir subi un accident. Une partie du ciel au dessus du hameau et jusqu'au gros nuage, a disparu; ce nuage n'a plus de contour distinct vers le bas, et il n'est resté de l'ombre mentionnée qu'une double taille un peu confuse.

IV. Trait renforcé; les coins fermés. L'azur conduit à gauche jusqu'au trait. Les nuages au milieu et vers la droite rétablis d'une forme différente. Sur la partie ombrée d'un rocher, en haut de la pierre où se lit le chiffre, on observe une taille croisée en biais.

36. (36.) *Les chaumières sur le bord d'un torrent.*

3) Pays couvert de rochers, entre lesquels un torrent qui prend son cours au milieu du fond, fait une cascade vers le devant où il se jette sur une espèce de digue délabrée. On voit à gauche deux chaumières dont l'une ouvre un passage à l'eau. De ce même côté, tout près du bord de la planche, sont debout deux paysans qui tiennent chacun un bâton à la main. A droite sur la pente d'une colline, se reposent quatre chèvres. Les lettres AVE sont marquées au bas de l'estampe, vers la gauche.

L. 0,137. H. 0,087.

On connaît trois états de cette planche.

I. Trait fin; les coins ouverts. Deux couches de nuages tracés très finement et séparés par un espace blanc. Le bord inférieur de la planche sale.

II. Trait renforcé; les coins fermés. Pas de nouveaux travaux.

III. On aperçoit un azur fort au burin dans l'espace clair entre les deux couches de nuages. Quelques petites retouches sur le devant; principalement dans la chute d'eau.

37. (37.) *Les deux pins près des chaumières.*

4) Une rivière coulant en largeur au bas de l'estampe, le long d'une chaîne de rochers qui, à droite, sont escarpés et garnis d'arbres. On voit presqu'au milieu de la planche deux chaumières, près desquelles s'élèvent deux pins. A gauche, au bord de l'eau, un homme est à califourchon sur un tronc d'arbre, et à quelque distance de lui on aperçoit deux autres figures près d'une nacelle retirée au bord. Le nom d'EVERDINGEN est écrit à droite, au pan d'un des rochers.

L. 0,134. H. 0,086.

On connaît trois états de cette planche.

I. Trait fin. Nuages et azur légèrement tracés, mais l'espace au-dessus des deux pins est en clair. A la gauche d'en bas, entre les

deux hommes et le trait, on en observe un troisième. Avant quelques petits travaux dans les buissons à gauche, et avant les deuxièmes tailles sur les ombres des rochers vers la droite du devant.

II. Le troisième homme près de la nacelle couvert par une double taille en lozange, et avec les travaux indiqués ci-dessus.

III. Trait renforcé; l'azur continué à travers l'espace au-dessus les pins. Quelques petites retouches au burin sur les rochers du devant, notamment sur celui qui se trouve entre le nom et l'eau, où l'on voit des contre-tailles en biais.

38. (38.) *La chaumière délabrée.*

5) Sur la droite de ce morceau est une chaumière fort délabrée, dont le toit est surmonté d'un arbre planté au-delà. Le terrain devant cette chaumière est raboteux, et plusieurs troncs d'arbres y sont étendus presqu'au milieu de l'estampe. On aperçoit une chèvre au sommet d'une butte près du coin de la chaumière, et sur le devant à gauche, une figure près de quelques quartiers de rochers. Le fond à gauche offre la vue d'une large rivière dont le bord au-delà est richement garni d'arbres touffus, par dessus lesquels s'élève un clocher pointu. Presqu'au milieu de l'estampe on voit une barque à voiles pliées. Les lettres AVE sont tracées de biais sur une pierre au bas de la gauche.

L. 0,136. H. 0,090.

On connaît trois états de cette planche.

I. Les angles d'en haut à vives arêtes. Avant le trait d'encadrement. Les arbres du fond indiqués au contour; le terrain éclairé du devant et le toit de la cabane presque en blanc. Les fortes ombres du devant boueuses, l'encre n'ayant pas bien pris.

II. Les angles arrondis. Les ombres fortes du devant reprises à la pointe; tous les travaux parfaitement visibles.

III. Trait d'encadrement au burin qui renferme un espace de 133 mm. en largeur sur 88 en hauteur. Au milieu il y a des traits d'azur au burin sur toute la hauteur du ciel. Les grandes lumières du devant, tant du terrain, que du toit de la cabane, ainsi que celles des arbres du fond, ont été étouffées par de tailles simples.

39. (39.) *L'homme à l'ouverture de la haie délabrée.*

6) Quelques chaumières au sommet d'une colline douce qui occupe le côté gauche de l'estampe, et dont le bas est entouré d'une haie très délabrée. A la pente de cette colline, hors de la haie, est un groupe de trois chèvres qui se reposent, et un peu plus en avant se voient quatre cochons. Sur la gauche, à l'ouverture de la haie, marche un paysan ayant un manteau court sur l'épaule gauche. Les lettres AVE sont marquées au bas de la gauche, sur une petite pierre.

L. 0,136. H. 0,086.

On connaît deux états de cette planche.

I. Trait fin; le coin gauche d'en bas non fermé. Le ciel est couvert de nuages et d'azur, mais on y observe quelques petites lacunes, et dans le nuage au-dessus de la chaumière, où volent les oiseaux, la partie la plus rapprochée au toit n'est pas ombrée.

II. La bordure renforcée; tous les coins fermés. Les lacunes de l'azur remplies et le nuage au-dessus de la chaumière ombré jusqu'au toit par des traits légèrement tracés.

40—51. (40—51). SUITE DE DOUZE ESTAMPES.

40. (40.) *Le rocher sortant du milieu de la rivière.*

1) Une large rivière coulant du fond de la gauche jusqu'au devant de la droite, où elle s'étend sur deux tiers de la planche. Elle baigne un rocher garni d'arbres et d'arbrisseaux, qui s'élève au devant de la gauche, et au sommet duquel on aperçoit un homme vu par le dos. Au bord opposé sont deux montagnes ornées à leur pied de verdure et de quelques petites maisons. Un rocher très haut et très escarpé sort du milieu de la rivière entre deux autres petits écueils. On voit quatre figures dans un bateau vers la droite, deux autres sont

debout sur un des bancs de sable que l'on distingue vers le milieu du devant. Les lettres AVE sont marquées au coin à la gauche du bas.

L. 0,140. H. 0,093.

On connaît trois états de cette planche.

I. Angles aigus; trait fin; trois coins ouverts. Quelques nuages et, sur la moitié gauche, des traits légers d'azur. Avant les deux oiseaux vers la droite. Les rochers de la gauche du devant très clairs, et généralement ombrés d'une seule taille.

II. L'azur continué jusqu'à la droite d'en haut. Les oiseaux y sont. Les rochers du devant repris à la pointe et ombrés de secondes et de troisièmes tailles. Quelques petits travaux rentrés sur le feuillage des arbres, et sur les rochers dans la rivière.

III. Azur au burin qui s'étend jusque dans le coin de la droite d'en haut, en passant par les oiseaux. Le rocher du devant et celui dans la rivière retouchés au moyen de fortes contre-tailles en lozange.

41. (41.) *Les trois huttes au sommet du rocher.*

2) Un rocher escarpé, richement garni d'arbrisseaux et surmonté de trois huttes. A l'ouverture de celle du milieu, un paysan est assis à terre. Une femme ayant ses mains dans ses poches est debout devant lui, vers la gauche de l'estampe. Les lettres AVE sont tracées sur une pierre, tout au bas du milieu de la planche.

L. 0,141. H. 0,094.

On connaît cinq états de cette planche.

I. Planche sale. Les angles aigus. Trait fin; deux coins ouverts. Le chiffre AVE en très petits caractères se trouve dans les ombres de la gauche d'en bas. Deux nuages au milieu et vers la gauche, séparés par le toit de la chaumière la plus élevée. Le bout du grand arbre à la gauche est nu. Les faces de tous les rochers en bas sont éclairées.

II. Le grand arbre à la gauche feuillé en haut; les buissons en dessous plus travaillés. Les faces des rochers d'en bas ombrées d'une simple taille; à l'exception de celle au milieu où l'on voit maintenant les lettres AVE.

III. Le coin de la gauche d'en haut fermé; un nuage ajouté au-dessus de la chaumière, qui unit les deux autres; un azur fin s'étend jusqu'au coin de la droite. Les branches et le pied du petit arbre sur la gauche d'en bas repris à la pointe.

IV. Planche nettoyée; les angles arrondis; les nuages fatigués et presque disparus. La planche a perdu son harmonie; les gros traits de pointe dans les buissons ne s'accordent plus avec le travail à l'eau-forte.

V. Trait renforcé; les coins fermés. Retouchée durement au burin dans les ombres du devant. De nouveaux nuages et un azur régulier jusque dans le coin de la droite.

42. (42.) *Les deux figures au bas du rocher pointu.*

3) Une rivière qui s'étend sur toute la largeur du bas de l'estampe, et dont la vue se perd dans le lointain à droite. Elle baigne à gauche un rocher chauve, pointu et très escarpé, au bas duquel deux figures sont assises. Deux bateaux à voiles calées, arrêtés près du bord, se voient vers le milieu du fond, entre le rocher pointu et quelques écueils qui sortent de l'eau sur le devant de la droite. Les lettres AVE sont marquées sur un roc au bas du côté gauche.

L. 0,140. H. 0,093.

On connaît deux états de cette pièce.

I. Trait fin. Les nuages existent. Toute la planche d'un effet fort léger. Les rochers du côté gauche ombrés de simples et de doubles tailles seulement. La face supérieure du quartier de rocher où se voit le chiffre, n'a qu'une seule taille.

II. Les rochers repris. Une troisième taille perpendiculaire se voit sur les deux quartiers le plus à gauche, et s'élève sur la face inférieure du premier jusqu'au chiffre du maître. En haut à droite se voient trois oiseaux. La planche est d'un effet vigoureux. La plus grande des deux pierres dans l'eau en dessous des deux hommes, est parfaitement claire en haut.

III. Nettoyée; plusieurs entre-tailles horizontales dans l'eau, sur le bateau le plus avancé, et en dessous du groupe d'écueils à droite, introduites à la pointe et rentrées à l'eau-forte, dont on voit les taches sur ces endroits. Sur la partie éclairée de la grande pierre mentionnée ci-dessus on observe deux traits horizontaux dont l'un la traverse en toute sa largeur.

43. (43.) *Le troupeau de cochons.*

4) Rue de village qui se tire du devant de la droite vers le fond à gauche. On voit au milieu une église dont le clocher pointu est presque caché par le feuillage

des arbres qui s'élèvent de la droite. Vers le devant, presqu'au milieu de l'estampe, est un troupeau de six à sept cochons. Un de ces animaux que le porcher menace de son fouet, est sur le devant à gauche, près d'un homme enveloppé dans son manteau. Les lettres AVE sont marquées dans une mare d'eau au-dessous de la figure d'un paysan qui passe près d'une maison, à droite.

L. 0,140. H. 0,094.

On connaît trois états de cette planche.

I. Les angles aigus. Bordure formée par un double trait finement tracé. Deux coins ouverts. Il y a des nuages mais pas d'azur. Les premières épreuves sont avant quelques petites taches sur le ciel et devant l'homme à droite.

II. Les angles arrondis. Azur faible en haut à travers toute la planche, mais il reste un espace clair assez large entre l'azur et les nuages. Les contours des branches en haut repris à la pointe, surtout de celles qui passent devant le clocher. Sur les premières épreuves de cet état la coulure devant l'homme à droite se voit encore.

III. Trait renforcé; les coins fermés; l'azur repris et continué en bas jusqu'aux nuages. Quelques petites retouches sur la gauche du devant.

44. (44.) *La rivière au bas du grand rocher.*

5) Une rivière qui s'étend sur toute la largeur du bas de l'estampe. Elle coule au pied d'un rocher immense qui occupe le milieu, et dont la pente fuit dans le lointain à droite. Ce rocher est orné à son sommet de quelques fabriques, et percé à sa mi-hauteur. On voit sur la côte, vers la gauche, plusieurs chèvres au pâturage, et quelques figures près de deux nacelles, au bord de l'eau, vers le milieu. A droite, deux maisons et un moulin à eau sont situés sur le bord de la rivière, au-delà des arbres qui le garnissent de ce côté. Les lettres AVE sont marquées à la gauche, tout près de l'eau.

L. 0,140. H. 0,093.

On connaît trois états de cette planche.

I. Angles aigus. Azur et nuages légèrement indiqués; le coin de la gauche d'en haut en blanc.

II. Angles arrondis. On voit une égratignure en biais, longue de 8 mm., sur la partie ombrée de la montagne, en dessous et un peu à droite des brebis.

III. Trait encore fin. L'azur s'étend à travers toute la largeur de l'estampe. Retouchée durement dans les ombres du devant et du milieu.

45. (45.) *Le petit pont couvert.*

6) Un ruisseau coulant du fond de la droite vers le devant où il occupe toute la largeur de la planche. Son bord à gauche est élevé et couvert de verdure abondante. Il forme, presqu'au milieu de l'estampe, un angle saillant près duquel une nacelle vide est attachée. En cet endroit du bord un escalier composé de pièces de bois conduit à l'eau. Vers le lointain à droite on aperçoit un petit pont couvert en forme de corridor, qui communique avec le bord opposé que l'on ne voit qu'en partie à la droite de l'estampe, et qui est surmonté d'une tour ronde. Les lettres AVE sont marquées sur une pierre qui sort de l'eau près de la nacelle.

L. 0,138. H. 0,094.

On connaît cinq états de cette planche.

I. Angles aigus. Trait fin et interrompu; trois coins ouverts; le bord à droite sale. Azur au milieu; nuages en bas. Le ciel au-dessus des arbres clair dans toute sa largeur. L'eau est en blanc depuis le trait d'en bas jusqu'aux reflets du rivage. A droite les travaux du rocher ne touchent pas à la bordure.

II. Angles arrondis. L'eau en bas rentrée à la pointe, mais il y a encore un espace blanc vers la droite, où la bordure est interrompue.

III. Le bord nettoyé. Au-dessus des arbres un azur légèrement indiqué, à travers toute la bordure.

IV. Les interstices de l'azur remplis de nouveaux traits. Quelques entre-tailles dans l'eau; le trait d'en bas fermé; les travaux à la droite continués jusqu'au bord.

V. Trait renforcé; les coins fermés. Retouchée au burin, surtout dans les ombres derrière la nacelle.

46. (46.) *Les deux hommes sur la terrasse élevée.*

7) Le devant de cette estampe est formé par une terrasse élevée qui s'étend depuis le côté gauche jusque sur deux tiers de la planche. Elle est raboteuse et couverte de buissons et de quelques arbres parmi lesquels se fait particulièrement remarquer un pin. Vers l'extrémité de cette terrasse, au milieu de l'estampe, deux hommes vus par le dos sont debout. Un animal qui ressemble à un mouton, est au pied du plus élevé. A droite, le lointain offre la vue d'un petit village richement garni d'arbres, et situé au pied d'une grande montagne qui fait partie de plusieurs autres qui fuient au milieu. La marque AVE se trouve au milieu du bas de l'estampe.

L. 0,141. H. 0,095.

On connaît deux états de cette planche.

I. Trait fin; deux coins ouverts. Les nuages et l'azur existent. Le feuillage des buissons à la gauche d'en bas n'est pas ombré. Les premières épreuves de cet état ont les angles aigus.

II. Trait renforcé et les coins fermés. Retouchée avec plus de bonheur que de coutume. Les lumières sur le feuillage des buissons en bas à gauche, et celles sur les arbres près de la bordure à droite, éteintes par de petits coups de pointe.

47. (47.) *Marine à travers le rocher percé.*

8) Un rocher percé, formant une voûte à travers laquelle se présente la mer avec deux vaisseaux allant à voile. On voit une figure vers le devant de la gauche; deux autres se font remarquer plus loin, sur une espèce de jetée, presqu'au milieu de l'estampe. Au bord de la mer, dans le lointain, paraît un petit château sur un rocher qui s'élève au pied d'une grande montagne. Les lettres AVE sont marquées au milieu du bas de l'estampe.

L. 0,143. H. 0,096.

On connaît trois états de cette planche.

I. Trait fin et interrompu; les coins d'à gauche ouverts. Avant les grosses branches qui dépendent dans la voûte du rocher.

II. Avec les branches mentionnées; quelques changements dans le paysage du fond qui se voit à travers la voûte.

III. Trait renforcé, les coins fermés. Les ombres fortes des rochers de la voûte, surtout près des branches, ont été encore renforcées par des contre-tailles au burin.

48. (48.) *Les deux hommes à la porte.*

9) Un hameau qui occupe la partie gauche de l'estampe. A la porte de la chaumière qui est la plus avancée, se voient deux hommes dont un est assis à terre. Le côté droit offre un lointain de plusieurs plans. Au-delà d'une colline à pente douce, s'élève un groupe de quelques pins tout près du bord droit de l'estampe. Au bas de ce même côté les lettres AVE sont marquées dans le coin.

L. 0,136. H. 0,095.

On connaît trois états de cette planche.

I. Trois angles aigus. Trait fin. Les nuages existent, mais il n'y a pas d'azur sur la droite d'en haut.

II. Les angles arrondis. Azur additionnel en haut, à la pointe sèche, depuis le milieu jusqu'au bord à droite.

III. Trait renforcé; les coins fermés. Quelques légères retouches à la pointe, principalement sur le rocher de la gauche et sur le chemin. Les montagnes du fond couverts de traits réguliers horizontaux.

49. (49.) *Le charpentier de village.*

10) On voit sur la gauche de cette estampe deux chaumières placées à quelque distance l'une devant l'autre, et situées à la mi-hauteur d'une montagne; une troisième, plus éloignée, et presqu'au milieu de la planche, se trouve au sommet. Un ruisseau qui du milieu tombe en cascade, se brise contre des rocs, en formant de grands flots d'écume qui remplissent tout le bas de la droite. Sur un des rocs se trouvent les lettres AVE. A la gauche

du devant un homme vu par le dos tient de ses deux mains le cordeau dont les charpentiers ont coutume de se servir. Trois solives sont dispersées à ses pieds. Un peu plus loin une femme est assise à terre.

L. 0,140. H. 0,095.

On connaît trois états de cette planche.

I. Trois angles aigus; trait fin, double sur trois côtés. La butte au-dessous du charpentier n'est ombrée à droite que d'une seule taille.

II. La partie mentionnée ci-dessus est recouverte d'une taille croisée; il y a aussi des contre-tailles sur le jupon de la femme assise, et sur la culotte de l'homme. Le rocher à droite, près du bloc où se trouve le chiffre, n'est encore ombré que d'une seule taille. Sur les épreuves postérieures de cet état on observe trois égratignures fortes dans la marge de la gauche vers le bas.

III. Les angles arrondis. Le trait extérieur renforcé. Retouchée au burin. Le rocher indiqué ci-dessus ombré de tailles croisées en biais, etc.

50. (50.) *Le cavalier sur le petit pont.*

11) Un pays couvert de rochers dont les uns sont chauves, les autres garnis d'arbres. Il est divisé par un ruisseau serpentant jusqu'au devant, et traversé, vers le fond, par un petit pont de bois, sur lequel on voit un homme à cheval allant vers la droite. Sur le devant à gauche deux hommes debout s'entretiennent avec un troisième qui est assis sur un tronc d'arbre abattu. Plus bas deux autres troncs sont étendus moitié sur terre, moitié dans l'eau. Tout près d'eux le chiffre d'Everdingen est tracé en petites lettres sur une planche; mais on le voit une seconde fois, en plus grands caractères, sur une pierre qui sort de l'eau, vers la droite au bas de la planche.

L. 0,140. H. 0,093.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Trait fin; les coins d'en bas ouverts. Quelques nuages vers la droite, mais le ciel au-dessus des arbres parfaitement clair.

II. Sur la partie supérieure du ciel, entre les cimes des arbres et le trait, on observe un azur légèrement tracé.

III. Les parties ombrées des rochers au milieu et à droite couvertes de contre-tailles à la pointe. Il y a même de troisièmes tailles sur la base du rocher du premier plan au milieu et sur la pierre où se trouve le monogramme. Les branches des pins à la droite reprises à la pointe.

IV. Trait renforcé; les coins fermés. A droite de nouveaux nuages et un azur fortement exprimés. Les montagnes du fond disparues. Les rochers au milieu et à droite durement retouchés au burin.

Cette planche a même été retouchée une seconde fois par quelque malhabile; le côté ombré du rocher à droite, qui montrait encore quelques nuances de lumière, n'offre alors qu'une masse uniformément noire.

51. (51.) *La chèvre sur le petit pont.*

12) Toute la moitié droite de ce morceau est occupée par un rocher escarpé, vers le haut duquel un homme enveloppé d'un manteau et assis paraît lire dans un livre. Un petit pont de bois, au milieu duquel on voit une chèvre à la suite d'un homme qui porte une hotte sur le dos, communique avec un autre rocher qui est à la gauche de l'estampe. Entre ces deux rochers coule un torrent qui s'étend jusqu'au bas. Les mots A. VAN EVERDINGEN FE. sont écrits contre le rocher de la droite, près de l'homme assis.

L. 0,139. H. 0,093.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Angles aigus. Trait fin; le ciel en blanc; les faces éclairées des rochers de même. Avant la marque du maître. Avant l'homme assis, avant les troncs d'arbre desséchés qui se croisent sur la droite et avant les herbes au milieu d'en bas. (Musée Brit., où se trouve une épreuve sur laquelle le chiffre, l'homme, et les troncs sont indiqués à l'encre.)

II. Avec le chiffre, l'homme, et les troncs d'arbre. Une des faces éclairées du rocher à la gauche, ombrée d'une simple taille; celles de la droite plus nuancées.

III. Angles arrondis. Au milieu d'en bas, sur la rive droite au devant, s'observe une touffe d'herbes. L'eau couverte de nouvelles tailles.

IV. Trait renforcé. Avec l'azur. Retouchée au burin dans les ombres des rochers de la gauche et de la droite du devant. Les tiges d'herbes à droite sont toutes noires.

52—55. (52—55.) SUITE DE QUATRE ESTAMPES.

52. (52.) *La nacelle retirée au bord.*

1) Le bord rocailleux d'une rivière que l'on ne voit qu'en partie vers le bas de la droite. Sur ce bord, à la gauche de l'estampe, deux hommes qui causent ensemble, sont assis à terre près d'une nacelle retirée de l'eau, et au milieu de la planche se voient trois chèvres qui se reposent. Au haut du bord, vers le fond, on aperçoit trois figures debout entre deux baraques. Le nom d'EVERDINGEN est écrit sur une pierre, au coin du bas à gauche.

L. 0,136. H. 0,098.

On connaît trois états de cette planche.

I. Angles aigus. Trait faible. Azur à la gauche très finement tracé, et quelques nuages à droite. Avant la colline dans le lointain à gauche, entre la chaumière et le trait.

II. La colline rentrée à la pointe. Les premières épreuves de cet état ont les angles encore aigus.

III. Trait renforcé. Azur fort qui s'étend de la gauche jusqu'au nuage. Le devant retouché au burin en lozanges régulières.

53. (53.) *Le petit pont de bois.*

2) A la droite de ce morceau un homme marche sur un petit pont aboutissant à un rocher qui remplit tout le côté gauche de l'estampe, et qui est surmonté de deux chaumières dont on ne voit cependant que les toits. Devant une de ces chaumières, tout au milieu de la planche, s'élève un bouquet de deux arbres. Sur le devant, un peu vers la gauche, deux paysans sont assis à terre, l'un près de l'autre. La droite offre la vue d'un lointain qui représente une haute montagne, couverte de bois et baignée par une rivière. Les lettres AVE sont marquées sur une partie ombrée du rocher, vers le bas de la gauche.

L. 0,135. H. 0,097.

On connaît deux états de cette planche.

I. Angles aigus. Trait fin; vers le haut à gauche une lacune de 5 mm. en longueur, où le feuillage ne touche pas au bord. L'ombre forte dans le creux du rocher au-dessus des deux hommes assis est formée par une contre-taille fine.

Le travail fin à la pointe s'est usé peu à peu jusqu'à ce qu'on ne voie plus qu'une seule taille dans les ombres fortes du creux. Les épreuves de cette catégorie ont les angles arrondis.

II. Trait un peu renforcé à gauche, et couvrant la lacune. Sur l'endroit mentionné on observe une troisième taille à la pointe, formée par neuf traits distinctement tracés en biais, de gauche à droite. Il y a bien encore quelques petites reprises sur les rochers plus à droite, mais celle que nous venons d'indiquer est la seule qui se prête à la description.

54. (54.) *Les deux hommes de condition.*

3) Vers la droite, sur le second plan, deux hommes de condition, couverts de chapeaux ronds et vêtus de manteaux, sont assis l'un près de l'autre au bas d'un rocher escarpé et pointu. Ce rocher est contigu à un autre moins élevé qui fuit vers le fond de la gauche, et au haut duquel on aperçoit quelques chèvres. Le devant de ce côté est composé de deux petites collines très ombrées dont l'une est garnie d'un arbre. Les mots EVERDINGEN FE. sont écrits sur un roc, entre les deux figures et le bord droit de l'estampe.

L. 0,138. H. 0,102.

On connaît trois états de cette planche.

I. Angles aigus. Bords sales. Azur en haut; un nuage au milieu et vers la gauche. Avant la colline ombrée et ornée d'un arbre à la gauche. Ce côté offre une vue dans une vallée profonde et boisée d'où un tronc de pin desséché ascend sur le devant à une hauteur de 25 mm. et où s'observent au deuxième plan, le toit et le clocher d'une église.

II. Les angles arrondis. C'est l'état décrit par Bartsch. La butte et l'arbre y sont introduits. De la vue dans la vallée rien n'est resté que la pointe du clocher. Sur le ciel se voient plusieurs coulures.

III. Les bords de la planche nettoyés. Le trait d'encadrement encore fin. Il y a de nouvelles couches d'azur, notamment une à gauche entre le nuage et les chèvres. Retouchée au burin dans les ombres des rochers à droite, et les ombres portées des deux pierres au milieu du devant couvertes de contre-tailles.

55. (55.) *L'inscription.*

4) Un chemin assez large entre deux rangs de rochers escarpés, surmontés de différents arbres. Sur le devant à gauche, un homme tenant son chapeau de la main gauche montre avec le bâton, qu'il tient de la droite, le nom d'ALLART VAN EVERDINGEN sur un quartier de rocher, et semble le recommander à l'attention de deux autres hommes qui sont près du bord de la planche, et presque vus par le dos.

L. 0,136. H. 0,099.

On connaît trois états de cette planche.

I. Angles aigus; trait fin, le coin d'en bas à droite ouvert. Azur et nuages légèrement tracés, mais l'angle gauche en blanc. Devant la figure de l'homme au bâton il y a une place restée en blanc. Le pied du premier pin au milieu, sur les rochers du second plan, s'élève du front nu de la pierre. Un peu plus loin, vers la droite, il y a une lacune dans les travaux qui représentent une haie de palis.

II. Angles arrondis; l'endroit blanc mentionné couvert de contre-tailles légères. Au milieu un travail léger, indiquant des broussailles, s'étend sur toute la longueur des rochers, en enveloppant le pied du pin, et cachant l'ouverture de la haie.

III. Trait fort; les coins fermés. Les nuages presque disparus. Azur au burin à travers toute la largeur du ciel. Les rochers du devant durement retouchés.

56. (56.) *Les deux solives sur l'eau.*

Une rivière coulant du milieu du fond vers la droite, où elle se replie pour continuer son cours jusqu'au devant qu'elle remplit dans toute sa largeur. Son bord à gauche est couvert de rochers de différentes formes, au pied desquels on voit un homme debout tenant un long bâton, devant un autre qui est assis à terre. La rivière est traversée, vers le fond, par un petit pont de bois, sur lequel un homme se dirige vers une chaumière située à la droite. De ce même côté deux solives flottent sur l'eau. Les lettres AVE sont marquées sur une pierre, au bas de la gauche.

L. 0,138. H. 0,091.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Les angles aigus. Trait fin, faisant saillie dans le bord en haut à droite. Le ciel couvert de nuages et d'un azur légèrement tracés. L'épreuve est pure et nette. L'homme debout possède deux jambes dont l'une ombrée, et son dos est ombré en traits horizontaux. Avant quelques petits travaux dans les ombres et dans l'eau. Sur le devant il n'y a que trois traits dans l'espace clair au milieu dans l'eau, entre les deux pierres et la solive flottante la plus rapprochée.

II. Les angles arrondis. Le bas de la planche à gauche et au milieu remordu, et d'un aspect brunâtre et sale. Sur le devant d'une pierre du rivage à droite du chiffre on observe des traits fins et perpendiculaires. L'espace entre les deux pierres et la solive est couvert de traits. L'homme debout paraît se tenir sur une jambe seule au mollet exagéré, et son dos est ombré d'une taille en biais.

III. Le trait repris; la saillie en haut à droite disparue. Il y en a une nouvelle à la gauche d'en bas. Des taches d'eau-forte plus foncées dans l'angle gauche, où les pierres du rivage à droite et à gauche du monogramme ont été recouvertes de contre-tailles obliques. La ligne du rivage renforcée, surtout au milieu. On observe une coulure de forme ronde en haut du milieu de la solive la plus rapprochée.

IV. Le bout saillant du trait à gauche disparu; l'azur renforcé par des entre-tailles au burin sur le côté droit; les ombres des pierres du devant à gauche formées de contre-tailles fortes en lozange, faites au burin, comme la plupart de celles des objets au second plan jusqu'au pont.

57—64. (57—64.) SUITE DE HUIT ESTAMPES.

57. (57.) *Le chariot au défilé.*

1) Entre des rochers qui remplissent toute l'estampe, un chemin serpente vers le milieu du fond, où l'on voit un chariot à deux roues, attelé d'un seul cheval sur lequel un homme est monté. Plus en avant, tout au milieu de l'estampe, marche un homme portant un paquet sur le dos. On voit quelques maisons au sommet des rochers qui occupent le côté gauche. Le chiffre AVE est marqué au bas de ce côté, dans le coin.

L. 0,144. H. 0,079.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Eau-forte pure. Planche sale. Trait fin; trois coins ouverts. Un nuage à droite, et tout en haut de ce même côté un azur formé d'une demi-douzaine de traits forts.

II. Les angles plus arrondis. Un azur léger rentré à la pointe à travers toute l'étendue du ciel. Le rocher à pic, ombré, à droite, l'est encore en traits légers à l'eau-forte.

III. Nettoyée. Le trait renforcé; les coins fermés; le ciel fatigué. Les rochers ombrés au second plan à droite ont été repris en tailles régulières en biais, à la pointe, dont un bout de ligne dépasse dans le bord.

IV. Nouvel azur gravé en traits forts au burin. Retouchée au burin, dans les rochers, les arbres et le bord du chemin au premier plan à gauche.

58. (59.) *Les deux barques dans la large rivière.*

2) Une large rivière au pied d'un grand rocher qui occupe la moitié gauche de l'estampe, et dont le sommet est garni de quelques maisons. Au bas de ce rocher, tout près du bord de la planche, sont deux hommes dans une nacelle. Deux autres, dont un est assis, se voient sur le bord de l'eau. Deux barques à voiles sont arrêtées vers le devant à droite. Les lettres AVE sont gravées très en petit sur une pierre qui sort de l'eau, tout au milieu de l'estampe.

L. 0,144. H. 0,080.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Eau-forte pure. Angles aigus; trait fin; trois coins ouverts. La planche pleine d'égratignures et de coulures d'eau-forte. Vers la droite un azur à traits forts, et les contours supérieurs d'un nuage. L'eau du devant présente des grandes lumières à droite et à gauche. Les ombres sur les arbres et sur le grand rocher sont rendues par deux tailles tout au plus.

.II. Il y a un azur à traits légers sur tout le ciel. Le grand nuage à droite est ombré vers le bas.

III. Le coin de la gauche d'en bas fermé. Nettoyée en partie, et plusieurs des travaux fins de l'azur et du nuage à droite enlevés. L'eau du devant couverte de traits effilés dans toute sa largeur. Le feuillage des arbres vers le milieu et les ombres du grand rocher repris à la pointe sèche; on y voit à present quelques troisièmes tailles légères.

IV. Trait renforcé; tous les coins fermés. Nettoyée entièrement. L'azur dans le coin gauche à peu près disparu; les lacunes dans la partie droite remplies de nouveau. Retouchée au burin; on voit des contre-tailles fortes en lozange sur le grand rocher.

59. (59.) *Les pins au défilé.*

3) Au devant de ce morceau est une colline, à la mi-hauteur de laquelle sont deux paysans assis à terre. Au delà s'élève un grand rocher escarpé, surmonté de quelques fabriques. Le défilé entre ce rocher et la colline est garni de plusieurs pins. Les lettres AVE sont tracées vers le milieu du bas.

L. 0,146. H. 0,080.

On connaît trois états de cette planche.

I. Eau-forte pure. Angles presque carrés. Trait fin et irrégulier, double sur les deux côtés; les deux coins à la droite ouverts. Un grand nuage, qui n'offre pas de contours au-dessus et à droite de l'arbre le plus élevé, s'étend depuis le milieu jusqu'à la bordure à droite. Il y a un petit azur à gauche de ce nuage, tout en haut et très faiblement tracé. Les travaux ne touchent pas à la bordure à la droite d'en bas.

II. Angles arrondis. L'azur repris à la pointe sèche et conduit jusqu'à la montagne de la gauche. Le nuage, entre les cimes des deux arbres sur la pente de la montagne, pourvu de contours et de petites ombres qui ne s'y trouvaient pas auparavant.

III. Trait renforcé, les coins fermés. Azur au burin; les pentes de la montagne au milieu ombrées vers la droite de contre-tailles grosses qui s'étendent jusqu'au trait; les grandes lumières de la colline du devant amoindries en haut par une simple taille.

60. (60.) *Les deux nacelles vides.*

4) Un hameau sur le bord d'une large rivière dont la vue se perd dans le lointain à droite, et qui, au devant remplit tout le bas de l'estampe. A gauche sont deux nacelles vides, et sur le bord se voient deux hommes dont l'un fait rouler un tonneau. Les lettres AVE sont tracées au milieu de l'estampe, sur une pierre au bord de l'eau.

L. 0,145. H. 0,079.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Eau-forte pure. Planche sale. Trait fin, double sur les côtés; trois coins ouverts. Nuages et azur légèrement indiqués; à gauche ce dernier n'est formé que de trois traits. A gauche, entre les deux traits, une pointe de palis.

II. L'azur, à gauche, est augmenté de quatre traits accessoires. A droite, dans la partie basse du nuage, une petite place ronde a été polie. L'eau, dans l'angle gauche, encore parfaitement claire.

III. Trait renforcé; les coins fermés. Le palis à gauche terminé. La lumière sur l'eau dans l'angle gauche, couverte de quatre petits traits. Le toit de la chaumière à gauche encore en blanc.

IV. Azur au burin sur toute la largeur de la planche. Le toit de la chaumière couvert de petits traits verticaux. La place blanche entre le chiffre et la cabane au milieu éteinte par des contre-tailles. Plusieurs autres retouches au burin.

61. (61.) *La nacelle dans les joncs.*

5) Un village orné de beaucoup d'arbres. Sur le devant à droite est une pièce d'eau. On y voit un homme dans une nacelle cachée en partie par les joncs. Au bord de l'eau un paysan debout s'entretient avec un autre qui est assis à terre devant lui. Vers le fond marche un homme vu par le dos et couvert d'un manteau court. Les lettres AVE sont marquées au bas de l'estampe, au dessous de la nacelle.

L. 0,143. H. 0,078.

On connaît trois états de cette planche.

I. Eau-forte pure. Trait fin et interrompu. Planche sale et pleine de coulures d'eau-forte. Azur sur toute l'étendue du ciel. Le toit de l'église à gauche du clocher, et l'arbre à droite, en blanc.

II. Une partie des coulures sur le ciel enlevée au milieu et à droite, et avec elles les parties correspondantes de l'azur.

III. Trait renforcé. On voit des nuages à la droite. Azur au burin. Le toit de l'église et l'arbre mentionné couverts de traits simples aussi bien que le terrain éclairé devant la cabane au second plan. Le grand arbre et le bloc de pierre ombré sur le devant retouchés à grosses tailles.

62. (62.) *Le roc pointu au bord de l'eau.*

6) La droite de ce morceau offre la vue d'une large rivière qui va se perdre dans le lointain. A gauche, sur son bord, sont deux chaumières isolées. Plus près de l'eau, presqu'au milieu de l'estampe, s'élève un roc pointu, et dans la même direction, vers la droite de l'estampe,

est une nacelle, moitié dans l'eau, moitié tirée au bord, au delà de laquelle se voient deux figures sur une langue de terre. Dans le fond à droite est un rocher immense baigné par la rivière. Il est percé au bas d'une ouverture qui offre un passage à l'eau. Les lettres AVE sont marquées sur une butte, au bas de l'estampe, vers la gauche.

L. 0,144. H. 0,078.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Planche sale. Trait fin; les coins ouverts. Quelques nuages au milieu, et un azur en haut et à droite finement indiqués. Beaucoup ce coulures d'eau-forte. Un château qu'on voit au sommet de la montagne au milieu du fond est surmonté d'une tour carrée avec deux petits épis.

II. Nettoyée. Les taches grattées, et avec elles une partie des nuages et du château. On ne voit plus de ce dernier que des traces du toit et de la tour.

Les premières épreuves sont avant une égratignure verticale sur le côté éclairé de la cabane, près du trait, et avant trois autres plus petites en bas qui passent dans le bord près du coin.

III. Trait renforcé; tous les coins fermés. Reprise à la pointe sèche dans les ombres entre le grand arbre et les rochers du rivage. Celui le plus près de la branche coupée au milieu, couvert d'une taille croisée en biais de gauche à droite.

IV. Azur au burin. Retouchée en lozanges dans le grand arbre, la butte, et le rivage à gauche.

63. (63.) *Les dessinateurs.*

7) Sur la droite de ce morceau, au sommet d'une colline, un homme enveloppé d'un manteau, et la canne à la main, passe derrière deux artistes qui sont assis à terre l'un près de l'autre, et dont celui qui est le plus avancé, semble dessiner la vue d'un pays montueux d'une vaste étendue qui se présente dans le fond, à la gauche de l'estampe. On voit les lettres AVE à droite, sur une grosse pierre.

L. 0,142. H. 0,079.

On connaît quatre états de cette pièce.

I. Planche sale, d'un ton très rembruni. Trait fin; trois coins ouverts. Dans le coin de la gauche un azur formé d'une douzaine de

légères entailles; à droite on observe un grand nuage légèrement ombré de deux tailles croisées. Avant les traits en biais sur les montagnes du fond.

II. Dans le coin gauche on voit un petit nuage; dans celui de droite il y a des tailles croisées. Le grand nuage vers la droite un peu plus travaillé.

III. Tout le ciel couvert d'azur; le grand nuage ombré d'une troisième taille. Les montagnes du fond couvertes d'une taille fine. Quelques herbes additionnelles sur le gazon au-dessous des figures.

IV. Nettoyée. Trait renforcé; les coins fermés. Retouchée au burin sur les rochers du devant et sur les trois figures. La partie supérieure du rocher, à gauche des hommes assis, couverte d'une taille en biais.

64 (64.) *Le moulin à eau au pied d'une montagne.*

8) Une montagne qui s'étend sur toute la largeur de la planche. Un défilé qui est presqu'au milieu, conduit en descendant à un moulin à eau, dont la roue est mise en mouvement par un ruisseau qui avance jusqu'au bas de l'estampe. On voit à gauche, sur le bord de ce ruisseau, deux hommes dont un est à cheval. Une troisième figure est assise au coin du moulin. La partie droite de la montagne est entièrement couverte d'arbres touffus, et son sommet est surmonté de quelques maisons. Ce morceau ne porte pas la marque d'Everdingen.

L. 0,142. H. 0,079.

On connaît trois états de cette planche.

I. Planche sale; irrégulière en bas. Trait fin. Azur très léger au milieu, vers la gauche. Les ombres de la gauche du devant lourdes et empâtées. Le revêtement de la rive gauche en-dessous des deux hommes ombré de traits fins et légèrement barbés. Le contour de l'arbre sec au sommet de la montagne paraît s'élargir en haut.

II. Nettoyée. Trait renforcé. L'azur disparu au milieu. Les ombres du devant à gauche fatiguées et reprises à la pointe, aussi bien que le grand arbre qui s'y élève. Le revêtement du rivage ombré de contre-tailles plus régulières. Le tronc de l'arbre dénudé en haut repris et aboutissant en pointe. Les planches qui forment le toit du moulin encore au contour.

III. Azur au burin sur toute la largeur de la planche. Le toit du moulin ombré d'une taille en biais. Retouchée sur la gauche du devant.

65—72. (65—71.) SUITE DE HUIT ESTAMPES.

65. (65.) *Les tonneaux et les planches au bord de l'eau.*

1) Une large rivière qui, prenant son cours du milieu du fond, s'étend sur toute la largeur du bas de l'estampe. On y voit vers la droite deux pêcheurs dans une nacelle. Au delà de cette rivière, presqu'au milieu de l'estampe, s'élève une grande église. Le reste de la rive, vers la droite, est orné d'une plantation d'arbres. Le bord en deçà, à la gauche de l'estampe, est richement couvert d'arbres touffus qui viennent à la suite d'une petite maison, devant laquelle trois tonneaux et plusieurs planches sont rangées au bord de l'eau. Les lettres AVE sont marquées au coin bas de ce même côté.

L. 0,140. H. 0,095.

On connaît trois états de cette planche.

I. Les angles aigus. Trait fin; les coins ouverts. Le ciel parfaitement clair.

II. Azur à gauche et un nuage vers la droite, légèrement tracés. Les épreuves postérieures ont les angles arrondis, et plusieurs égratignures, notamment une en biais à travers le haut du nuage vers la droite. Du reste, étant tirées sur un papier différent, elles présentent une largeur de 141 à 142 mm.

Il existe une ancienne copie de cet état, assez exacte, mais peu trompeuse. Elle a 0,138 en largeur sur 0,093 en hauteur.

III. Les coins fermés; azur en haut à droite. Retouchée au burin sur le devant et sur le second plan à droite, où l'ombre de la petite élévation près du rivage est couverte de tailles croisées.

66. (66.) *La nacelle sous le rocher percé.*

2) On voit au milieu de ce morceau une nacelle avec trois hommes, passant sous la voûte d'un rocher qui s'étend sur toute la largeur de la planche. Le haut de ce rocher est couvert d'arbres et d'arbrisseaux de différentes espèces, entre lesquels le toit d'une hutte se montre à gauche. La marque AVE se voit au bas de la droite sur une pierre sortant de l'eau.

L. 0,141. H. 0,094.

On connaît trois états de cette planche.

I. Trois angles aigus. Trait fin; le coin d'en haut à gauche ouvert. Azur léger à gauche jusqu'au milieu où il rencontre un petit nuage. Les ombres des rochers formées de deux tailles seulement. Les traits qui indiquent l'eau assez épars; ceux qui coupent la ligne du pêcheur très courts et au nombre de douze.

II. Angles arrondis. Reprise à la pointe sèche. Des troisièmes tailles non ébarbées sur les rochers à la gauche, et des entre-tailles dans l'eau. Les traits qui coupent la ligne du pêcheur sont au nombre de quinze, et elles occupent en largeur tout l'espace entre la nacelle et le rocher.

III. Trait renforcé; tous les coins fermés. Le ciel couvert dans toute son étendue de nuages blancs et d'un azur au burin. Fortement retouchée dans les ombres par des contre-tailles lozangées.

67 (67.) *Les deux hommes à cheval le long des rochers.*

3) On voit à droite de ce morceau deux hommes à cheval, sur un chemin bordé à droite de rochers qui s'étendent sur plus de la moitié de l'estampe, en se tirant vers le fond. Un homme ayant un bâton sur l'épaule, marche sur le même chemin, au milieu de la planche, et un autre est assis tout à la droite. La gauche de ce chemin présente une pente escarpée, au bas de laquelle un torrent se jette sur plusieurs rocs jusqu'au milieu du devant. Le lointain est une ville. Le nom d'*Everdingen* se trouve écrit, en toutes lettres, sur un rocher à la mi-hauteur de l'estampe, près de son bord à droite.

L. 0,142. H. 0,095.

On connaît trois états de cette estampe.

I. Planche d'un ton rembruni. Trait fin; les coins ouverts, les bords raboteux. Dans le coin de la gauche un azur légèrement tracé, sur une longueur de 10 mm. Plus bas un nuage, ombré en bas, qui s'étend jusqu'au rocher escarpé près duquel finit le chemin. Dans le coin de la droite un azur formé de gros traits serrés.

I^{a}. La plus grande partie du ciel, des rochers et de l'eau polie. On aperçoit de nombreuses traces du grattoir, surtout sur le rocher le plus éloigné vers la gauche. L'effet de l'estampe est celui d'un magnifique coup de soleil sur le devant.

II. La planche polie plus fortement. L'azur faible à la gauche d'en haut remplacé par un autre, de 40 mm. en longueur. Les ombres du nuage enlevées jusqu'au-dessus de l'arbre vers la gauche. La

flèche de la tour près du trait s'incline vers la gauche; le rocher ombré à la gauche des cavaliers jette une petite ombre portée sur le chemin.

Au Musée Britannique on conserve une épreuve de cet état, où le maître a dessiné à l'encre un rivage escarpé à la gauche, changé quelques parties des rochers au milieu, et ajouté des barrières sur les deux côtés du grand chemin.

II[a]. Polie plus fortement et d'un effet gris et monotone. Le trait en haut ne se voit plus sur une longueur de 20 mm. à gauche.

III. Trait renforcé; les coins fermés. Azur et nuages au burin à gauche. L'azur à droite comme dans l'état précédent. Fortement retouchée sur le devant; on voit des tailles grosses en lozange dans le coin de la droite.

68. (68.) *Les pins dans l'eau.*

4) Une pièce d'eau qui remplit tout le bas de l'estampe, en se tirant vers le fond de la droite. De ce côté, son bord est mince et garni de quatre pins plantés deux à deux tout près de l'eau où ils se mirent. Ce bord va en montant vers le devant à gauche, où s'élève un gros arbre, dont la couronne dépasse le haut de la planche. A quelque distance de cet arbre, un homme portant un bâton sur l'épaule marche vers la droite. Le fond du côté gauche laisse apercevoir les toits de quelques maisons et la partie supérieure d'une haie qui renferme une plantation d'arbres. Les lettres AVE sont marquées sur une grosse racine de l'arbre du devant à gauche.

L. 0,145. H. 0,095.

On connaît deux états de cette pièce.

I. Planche sale. Trait fin, double en haut. Azur et nuages légèrement tracés.

II. Nettoyée. Trait renforcé; ciel au burin. L'arbre repris et la butte près de l'homme couverte de grosses tailles croisées en lozange.

69. (69.) *Le paysan à cheval.*

5) Au milieu de l'estampe est un rocher surmonté d'une cabane, et orné, vers la gauche, de deux arbres, sous lesquels on aperçoit des figures. Un chemin commençant du milieu du bas conduit dans le fond à gauche,

où l'on remarque quelques chaumières, vers lesquelles s'avance un paysan à cheval accompagné d'un autre à pied. Un peu plus en avant, une femme se dirige vers la droite. De ce même côté, tout en avant, les lettres AVE sont marquées sur un quartier de rocher.

L. 0,143. H. 0,095.

On connaît quatre états de cette planche.

I. D'un ton rembruni. Angles aigus. Trait fin; les coins d'en haut ouverts. La marge pleine de taches. La butte surmontée de la cabane est ombrée de doubles tailles fines d'un ton uni. Vers la droite d'en haut on voit un petit nuage.

II. La marge nettoyée. Les ombres au pied de la butte ont été éclaircies comme pour indiquer l'entrée d'une caverne.

III. La partie basse des ombres du petit nuage a été enlevée près du toit de la maison. L'azur ne touche pas encore au trait sur la gauche. Les épreuves postérieures de cet état ont les angles arrondis.

IV. Trait renforcé; tous les coins fermés. L'azur continué à gauche jusqu'au trait. De fortes tailles croisées se voient sur le bloc à gauche et dans les ombres des rochers au second plan. La face éclairée du rocher à droite est couverte en haut de simples tailles en biais.

70. (70.) *Les trois voyageurs au pied du grand rocher.*

6) Sur le devant à gauche trois voyageurs, dont un est assis, s'entretiennent au pied d'un grand rocher escarpé, au sommet duquel on remarque quelques chèvres. Une montagne surmontée de fabriques s'élève dans le fond, vers le milieu de la planche. Plus loin encore, mais à la droite, est un village. Les lettres AVE sont tracées sur une des deux pierres qui sont sur le devant à droite, et au delà desquelles on voit deux figures qui marchent de compagnie.

L. 0,147. H. 0,094.

On connaît quatre états de cette pièce.

I. Planche très sale. Trait fin; les coins de la droite ouverts. Les nuages finement tracés; et au-dessus d'eux un azur en traits assez forts au milieu, qui ne touche pas au trait en haut, ni à droite. En bas des deux figures en marche à droite une lacune triangulaire.



II. Le ciel et les parties éclairées du paysage polies; l'azur à gauche presque entièrement disparu. Le terrain à l'endroit indiqué ombré de doubles tailles fines.

III. Un azur à traits serrés rétabli sur toute la largeur de la planche.

IV. Nettoyée. Trait renforcé; les coins fermés. Azur additionnel au burin, entre le grand nuage et la montagne. Les ombres de celle-ci et des rochers en bas retouchées avec de fortes tailles croisées.

71. (71.) *Les deux paysans sur la colline.*

7) Un groupe de plusieurs collines dont la plus avancée est surmontée à gauche d'un arbre, au pied duquel sont couchés deux troncs abattus. A quelque distance se reposent deux paysans dont l'un est assis, l'autre couché sur le ventre. On distingue deux autres figures dans un chemin qui, longeant les collines, tournoie vers le fond. Un lointain qui est au bas de la droite, offre la vue d'un village garni d'arbres. Le chiffre AVE est marqué tout au bas de ce côté, sur une petite pierre.

L. 0,146. H. 0,094.

On connaît trois états de cette planche.

I. Eau-forte pure. Angles aigus. Trait fin, double à la gauche; trois coins ouverts. Toute la planche sale et d'un ton rembruni. Azur et nuages à gros traits. Une longue égratignure en biais à travers le grand nuage sur la droite.

II. Le paysage et une section du ciel polis. Les tailles du ciel moins noires; l'égratignure et une partie des ombres fortes du nuage grattées.
Les épreuves postérieures de cet état ont déjà les angles arrondis.

III. Angles arrondis. Trait renforcé; les coins fermés. Azur au burin vers la droite de l'arbre au milieu. Sur le chemin à la droite, en dessous et à droite des deux hommes, quelques traits horizontaux.

72. *Les moutons près du torrent.*

8) Un torrent qui passe du milieu d'un fond boisé par l'ouverture d'un pont de solives, vers la droite du devant. Sur le rivage à gauche près d'un grand bloc de

rochers, on voit un petit troupeau de moutons qui paraît pâturer, mais dont trois seulement peuvent se distinguer clairement. Plus loin se voit une cabane, et derrière elle, près du pont, une autre, devant laquelle deux figures d'homme et un chien. Sur la droite le chemin se perd dans une forêt épaisse en passant devant une troisième cabane. Sans chiffre.

L. 0,147. H. 0,100.

Ce beau paysage, resté inconnu à Bartsch, est gravé d'une pointe large et hardie, mais malheureusement il n'a pas réussi à l'eau-forte. La seule épreuve que nous en connaissons, est conservée au Musée Britannique.

73. (73.) *Le chariot.*

Sur une petite hauteur qui est à la gauche de l'estampe, sont deux maisons, le long desquelles un chemin descend en droiture vers le devant. On y remarque un homme à côté d'une femme qui tient un chapeau rond devant elle. Une autre femme se voit plus haut, près du coin de la première maison. Presqu'au milieu de l'estampe, deux grands arbres accouplés s'élèvent de la pente du terrain. Un chariot attelé de deux chevaux que l'on voit à droite, se dirige vers le fond, au milieu duquel on aperçoit en partie le toit d'une maison cachée par une plantation qui s'étend sur tout le côté droit. Les lettres AVE sont marquées au bas de la gauche.

L. 0,144. H. 0,104.

On connaît trois états de cette planche.

I. Trois angles aigus. Trait très fin, interrompu en haut et sur une partie des côtés. Azur et nuages légèrement tracés. A la gauche des pieds de l'homme en marche, au-dessus d'une égratignure qui s'aperçoit sur le terrain éclairé, la pente du chemin est ombrée de traits horizontaux très fins.

II. Les traits sur l'emplacement indiqué ci-dessus ont été repris à la pointe et le bord du chemin est marqué par quelques contre-tailles en biais.

III. Les angles arrondis. Trait fort en deçà des travaux. Azur additionnel au burin à gauche, et retouches à gros traits sur les deux arbres et le terrain avoisinant.

74. (74.) *Le rocher pointu.*

La gauche de ce morceau est occupée par un rocher chauve dont la pointe principale s'élève obliquement au milieu de la planche. Sur le terrain inférieur plusieurs quartiers de rochers sont dispersés, savoir un sur le devant à gauche, deux à droite, et un vers le milieu. Le fond offre la vue d'un autre rocher, au sommet duquel sont deux chaumières entourées d'arbres. La vallée entre ces deux rochers est remplie par une plantation, dans laquelle on remarque un pin qui s'élève à droite près du bord de la planche. De ce même côté, sur le devant, les lettres AVE sont marquées sur un des quartiers de rocher.

L. 0,144. H. 0,104.

On connaît trois états de cette planche.

I. Les angles aigus. Trait fin; les coins de la gauche ouverts. Planche sale. Le ciel existe. Le terrain du premier et du second plan, jusqu'au quartier de rocher isolé au milieu, et la moitié des rochers du fond en pleine lumière. Les arbres du fond très peu travaillés. Le chiffre AVE se trouve sur la pierre au coin de la droite. Avant les herbes vers la gauche du devant.

II. Le terrain au milieu du second plan couvert de l'ombre portée de la masse de rochers vers la gauche. Les rochers et les arbres du fond ombrés par de nouvelles tailles. Vers la gauche du devant, près du quartier de rocher noir, se trouve une touffe d'herbes. A la droite le bloc sur lequel se voyait le monogramme est couvert de tailles croisées, et les lettres AVE ont été gravées une seconde fois sur la pierre voisine à gauche.

III. Les angles arrondis. Trait renforcé; tous les coins fermés. Les ombres des rochers au premier et second plan reprises avec des tailles fortes croisées en lozange.

75—78. (72, 75—77). SUITE DE QUATRE ESTAMPES.

75. (72.) *Le porte-faix.*

1) Vers le devant de la droite marchent trois hommes suivis d'un porte-faix dont le dos est chargé d'un grand paquet. Ces figures dirigent leurs pas vers un village qui remplit toute la largeur du fond, et qui est richement

garni d'arbres. Un rocher ressemblant à un bout d'une carrière forme le devant à gauche. Les lettres AVE sont légèrement tracées au bas de la droite.

L. 0,148. H. 0,093.

On connaît trois états de cette planche.

I. Trois angles aigus. Trait fin sur une partie du bas. Azur léger; les deux coins en blanc. Les travaux d'en bas ne touchent pas au bord, et il y a une lacune triangulaire assez grande au milieu; le coin de la droite est presque en blanc.

II. Les angles arrondis. Le devant, surtout à gauche, repris de deuxièmes et troisièmes tailles à la pointe sèche. Sur les épreuves postérieures de cet état on voit vers la droite trois égratignures en biais, dont l'une passe à travers le corps du premier des hommes en marche.

III. Le trait d'en bas disparu. L'azur continué dans les coins. En bas les travaux menés au burin jusqu'au bord de la planche, et le coin de droite rempli de petits traits en biais.

76. (75.) *La femme regardant la nacelle.*

2) Vers la droite de cette estampe est une petite maison, le long de laquelle coule un ruisseau tombant en cascade d'une espèce de digue composée de solives. De l'autre côté de cette maison, presqu'au milieu de l'estampe, une femme debout sur un avancé en charpente, au bord d'une rivière assez large, dirige ses regards à gauche vers deux hommes qui sont dans une nacelle. Du même côté, mais sur le bord en deçà, deux hommes vus par le dos sont assis près d'une grande pièce de bois. Tout le bord opposé est garni de differents arbres, ainsi qu'une chaumière qui est à droite vers le fond. Le nom A.V.EVERDINGEN est écrit au bas de la gauche.

L. 0,147. H. 0,091.

On connaît trois états de cette planche.

I. Trois angles aigus. Sans trait d'encadrement. Les bords sales. Le ciel en blanc, à l'exception de quelques traits presque imperceptibles. Le bas de la planche près du bord, sans ombres.

II. Les angles arrondis. Le ciel couvert de nuages et de traits horizontaux fins, croisés en haut, mais les coins encore en blanc. Le bas de l'eau à droite ombré d'une taille en biais. Sur la digue, près de la cabane, quelques traits perpendiculaires à la pointe sèche.

III. Trait carré. Les travaux du ciel conduits jusqu'au bord. Le terrain éclairé en bas au milieu et vers la droite couvert de traits fins couchés ou en biais. Les ombres du haut de la butte renforcées par quelques traits croisés.

77. (76.) *La chaumière affaissée.*

3) Vers la droite un arbre s'élève d'une petite colline que longe un chemin tournoyant vers le fond, en passant devant deux chaumières qui sont à la gauche de l'estampe, et dont une s'est affaissée. On voit vers le devant, presqu'au milieu, trois hommes dans le chemin. L'un s'éloigne, les deux autres, accompagnés d'un chien, s'avancent. Le fond offre un bois qui s'étend sur toute la largeur de la planche. Les lettres AVE sont marquées vers la droite du bas.

L. 0,147. H. 0,090.

On connaît deux états de cette planche.

I. Les angles presque carrés. Bords sales, surtout en haut. On observe dans le coin gauche, quatre traits croisés, très fins. Les contre-tailles des travaux du même côté en dessous de l'arbrisseau légèrement tracées à la pointe. Le contour du corps de l'homme qui s'éloigne est interrompu sur le côté éclairé.

Les dernières épreuves de cet état ont les angles arrondis, et on y remarque une égratignure perpendiculaire à gauche au-dessus de l'arbrisseau.

II. Bords nettoyés. Les traits croisés fins disparus. Tous les travaux du bas de la gauche continués jusqu'au bord. Le contour du corps de l'homme qui s'éloigne est terminé.

78. (77.) *La roue sous le toit mobile.*

4) Un hameau, où l'on remarque vers le milieu un toit carré, propre à couvrir un grand tas de blé ou de foin. Il est traversé aux quatre coins par des palis, le long desquels on peut le monter ou le faire descendre. On distingue une roue de chariot dans l'ombre que sa voûte occasionne. Par une haie garnie d'une porte de bois, ce toit communique à une chaumière que l'on voit en partie tout à la droite de l'estampe. Sur le devant à gauche marche un homme vu par le dos, chargé d'un

paquet, et portant un panier au bras. Il dirige ses pas vers le fond, où marche un autre homme portant un bâton sur l'épaule. Le nom AVEVERDINGEN est écrit au bas de la droite.

L. 0,148. H. 0,092.

On connaît deux états de cette planche.

I. Trois angles aigus. Sans trait d'encadrement. Planche sale. Le ciel couvert de travaux. Le coin d'en haut à gauche en blanc. A gauche les tailles du chemin ne touchent pas au bord.
Les épreuves postérieures de cet état ont tous les angles arrondis.

II. Trait au burin. Planche nettoyée. Le coin de la gauche du ciel couvert de tailles croisées. La lumière sur le grand arbre à gauche étouffée par de petits traits, et les travaux du chemin continués jusqu'au trait.

79—82. (78—80, 88.) SUITE DE QUATRE ESTAMPES.

79. (78.) *Le moulin sous la chute d'eau.*

1) Un hameau garni de beaucoup d'arbres situé sur la rive d'un ruisseau qui, coulant du fond de la gauche vers le devant de la droite, forme une chute dans toute sa largeur, au-dessus de la roue d'un moulin placé au milieu de l'estampe. Sur le devant à gauche, un meunier portant un sac de farine passe devant deux hommes qui sont assis à terre, contre une butte où les lettres AVE sont marquées.

L. 0,153. H. 0,096.

On connaît trois états de cette planche.

I. Angles aigus. Trait fort, mais interrompu, surtout à la droite d'en bas. Trois coins ouverts. Azur au milieu et à la droite, très finement tracé en traits épars et presque imperceptibles. Le contour de la roue du moulin est interrompu en haut.

II. Angles arrondis. Azur léger, à traits serrés, qui s'étend à gauche depuis le trait jusque dans les cimes des arbres du fond.

III. Trait repris; les coins fermés. Tout le ciel est couvert d'un azur et de nuages à la pointe. Dans le paysage les retouches ont été faites plus discrètement que de coutume; le coin de la droite est

terminé; le contour de la roue du moulin est fermé; quelques ombres du devant ont été reprises à la pointe, et les larges lumières des arbres du fond au milieu, vers la droite, amoindries par de petits coups qui séparent les masses de leur feuillage.

80. (79.) *La branche d'arbre.*

2) Une rivière coulant du fond de la gauche jusqu'au devant de la droite, où elle s'étend sur la moitié de la planche. Le devant, dans toute sa largeur, est garni de plusieurs grosses pierres détachées d'un rocher qui occupe la gauche, et qui est couvert d'arbres. Une grande branche séparée d'un de ces arbres, et dont l'extrémité se plonge dans l'eau, se remarque au milieu de l'estampe. On voit deux chèvres sur la droite. Le bord opposé de la rivière offre, dans le lointain, une riche plantation, au-dessus de laquelle s'élève un grand édifice orné d'une tour carrée.

L. 0,156. H. 0,098.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Trait fin; trois coins ouverts. Le ciel parfaitement clair. Le haut du grand rocher au premier plan est tout en blanc. Le quartier de rocher au milieu d'en bas ne jette pas d'ombre portée.

II. Le trait repris à la pointe et double en bas. Azur légèrement tracé. La partie d'en haut qui consiste en tailles croisées ne descend à la droite qu'à 11 mm.; plus bas le reste, formé de traits horizontaux, ne touche plus à la bordure. La lumière au sommet du rocher éteinte par une simple taille. Les ombres vers la gauche fortifiées par de secondes et troisièmes tailles. La pierre au milieu d'en bas projette une ombre formée de tailles croisées. La plantation du lointain à l'eau-forte pure.

III. L'azur à droite mené plus bas en traits fins et serrés qui touchent à la bordure. Les lumières sur la plantation du fond étouffées par des traits minces à la pointe sèche.

IV. Bordure renforcée; les coins fermés. Nuages, et azur en tailles régulièrement espacées et croisées. Les ombres des rochers sur le devant, vers la gauche, reprises au moyen de fortes tailles au burin.

81. (80). *Le paysan suivi de son chien.*

3) La partie gauche de ce morceau présente une colline dont le sommet est garni de différents arbres et arbris-

seaux. Dans un chemin qui longe cette colline, en se tirant vers la droite du fond, on voit un paysan suivi de son chien, passant devant deux hommes assis au milieu de l'estampe. Le lointain, qui est d'une grande étendue, offre à droite la vue de quelques villages situés sur le bord d'une rivière, au pied d'une chaîne de montagnes. Les lettres AVE sont marquées vers le bas de la droite.

L. 0,159. H. 0,100.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Eau-forte pure; planche très-sale. Trait fin. Nuages et azur vers la droite. Au milieu et vers la gauche le ciel en blanc.

II. Nettoyée; l'azur et les nuages conduits jusqu'au milieu; ces derniers de formes plus allongées. Le coin de la gauche d'en haut encore en blanc.

III. Azur fin dans le coin de la gauche. Pas d'autres travaux.

IV. Trait renforcé; azur additionnel au burin. Retouchée sur les rochers du premier et du second plan, au moyen de grosses tailles croisées en lozange.

82. (88.) *La nacelle.*

4) Un village garni de beaucoup d'arbres, et traversé par une petite rivière qui, venant du fond de la gauche, se tire vers le devant de la droite, où elle s'étend jusqu'au bas de la planche. Sur le devant à gauche sont deux tonneaux près d'une chaumière, et un peu plus loin, deux cochons. Au milieu de l'estampe une nacelle vue dans toute sa longueur est attachée au bord de l'eau. Au delà, et dans la même direction, on aperçoit en partie une barque conduite par un homme.

L. 0,159. H. 0,100.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Eau-forte pure. Planche sale. Trait fin. Azur à travers tout le ciel. L'eau sur le devant indiquée par des traits à distances égales.

II. Le ciel enlevé presque dans toute son étendue. Il y a un peu d'azur à droite et près du grand arbre à gauche. Le coin de la gauche en blanc. Quelques entre-tailles sur le bas de l'eau qui

est devenue plus foncée. Quelques nouvelles branches dans le saule à gauche; les deux nacelles également reprises.

III. Azur et nuages légers à la pointe sèche à travers tout le ciel; le coin de la gauche rempli de traits plus forts.

IV. Planche nettoyée. Le trait renforcé. Les nuages et l'azur vers la droite renforcés par des contre-tailles. La chaumière couverte de grosses contre-tailles en lozange. Les trois saules vers la gauche et les herbes du rivage retouchés au burin.

83. *Le chêne sur le tertre.*

Sur le devant à gauche on voit un quartier de rochers et un pied d'arbre desséché dont le bout est coupé par le trait. Séparé de ce rocher par un chemin où sont marquées les lettres AVE, s'élève un tertre au sommet duquel on observe un grand chêne, dont la cime touche presque au bord de la planche. Le pied de ce tertre, garni de broussailles à droite, est baigné par deux mares. De celle à la droite on ne voit qu'un coin, tandis que celle de la gauche s'étend, derrière le quartier de rochers, sur un tiers de la planche. Au second plan un isthme boisé, derrière lequel, dans une troisième mare, se reflète la porte d'une haie de palis. Cette haie paraît enfermer un hameau de trois chaumières, dont les plus grandes se trouvent à la droite, derrière le tertre. Le fond est occupé par de grands arbres.

L. 0,156. H. 0,098.

Belle planche d'un effet pittoresque, restée inconnue à Bartsch. Il paraît qu'il n'en existe que six épreuves tout au plus; néanmoins nous en connaissons deux états.

I. Eau-forte pure. Sale et d'un effet très rembruni. Dans le grand nuage au milieu on voit un amas épais de petites coulures d'eau-forte. Le chiffre est traversé par des traits en biais.

II. Trois quarts de la planche ont été nettoyés, jusqu'à la moitié ombrée du grand chêne. Le pâté de coulures est enlevé, et avec lui une partie du nuage. Il y a solution de continuité au milieu. Les traits en biais sur le chiffre sont remplacés par une couche de traits fins et horizontaux qui paraissent être produits par la pierre ponce.

Il existe une belle copie du second état, gravée par Mons. F. Prestel.

84. (89.) *La forêt épaisse.*

Une forêt très épaisse, dans laquelle on remarque un gros arbre dont les racines découvertes sortent d'une masse de terre qui occupe la droite de l'estampe. On voit à gauche un chemin qui conduit du fond sombre de la forêt jusqu'au milieu du devant, où un paysan chargé d'un fagot marche à côté d'un homme suivi d'une femme, et portant un grand paquet sur le dos. Les lettres AVE sont marquées vers le milieu du bas de l'estampe.

L. 0,159. H. 0,100.

On connaît trois états de cette planche.

I. Eau-forte pure. Planche sale. Le visage des deux paysans parfaitement clair jusqu'au profil. La contre-taille horizontale sur le tronc du gros arbre en haut près du trait n'est formée que de huit traits.

II. Les figures des paysans ombrées à moitié par des traits presque perpendiculaires. La contre-taille en l'endroit indiqué plus serrée et formée de quinze traits. On aperçoit des secondes et troisièmes tailles sur la moitié supérieure de la masse de terre enlacée par les racines de l'arbre renversé, et sur les parties ombrées de son tronc. La branche épaisse de cet arbre vers la gauche est bordée en bas par de petits traits ressemblant à des franges, pour la détacher de la verdure du fond. En bas des pieds du premier paysan trois traits effilés s'étendent jusqu'au chiffre.

III. Nettoyée; les bords encore sales. La contre-taille au haut du grand arbre consiste en douze traits forts; le reste des ombres du tronc et de la masse de terre entre les racines également retouché au burin. Les ombres portées des deux paysans couvertes de contre-tailles épaisses.

85. (81.) *La forêt.*

Une forêt très épaisse, où l'on remarque particulièrement deux grands arbres aux deux côtés d'une butte de terre qui occupe le milieu de l'estampe. L'un de ces arbres, au delà de la butte, s'élève tout droit, l'autre qui paraît desséché, se penche vers la droite. On aperçoit

dans le fond à droite un homme chargé d'un fagot, marchant à côté d'un autre qui est à cheval. Le nom d'EVERDINGEN est écrit au bas de la gauche.

L. 0,148. H. 0,111.

On connaît deux états de cette planche.

I. Le feuillage du premier plan se dessine fortement contre le fond qui est très clair sur la moitié gauche. Les branches sèches qui se détachent horizontalement vers la droite du tronc de l'arbre au milieu ne forment pas fourche, et la seconde d'en haut vers la droite n'à que 5 mm. de longueur.

II. Entièrement retravaillée à la pointe et harmonisée. Les branches des arbres vers la gauche plus feuillées et unies en groupe. La seconde branche d'en haut vers la droite, de l'arbre au milieu, est allongée jusqu'à 23 mm., et la plus proche au-dessous est pourvue de deux petites fourches.

86—91. (82—87.) SUITE DE SIX ESTAMPES.

86. (82.) *La large rivière.*

1) Ce morceau représente une large rivière baignant le pied d'une haute montagne qui s'élève dans le milieu du lointain. On voit à droite, sur son bord en deçà, une petite maison, près de laquelle s'élèvent deux arbres plantés en dehors d'une haie. Une autre chaumière, entourée de plusieurs grands arbres et d'une haie vive est placée à la gauche de l'estampe. Près de cette haie marchent de compagnie deux hommes dont l'un porte un bâton sur l'épaule. Les lettres AVE sont marquées tout au bas de ce même côté.

L. 0,156. H. 0,122.

On connaît deux états de cette planche.

I. Eau-forte pure. Planche sale; les bords raboteux, surtout à droite. Trait fin. Quelques indications d'azur sur le ciel.

II. Nettoyée. Trait renforcé; les coins fermés. Azur fort et régulier. Le tiers supérieur de la montagne du fond est couvert de traits en verticale, et le tertre du devant est retouché, vers la droite, par de grosses tailles au burin.

87. (83.) *La grange à toit mouvant.*

2) Vue d'un village. On y remarque particulièrement une chaumière placée presqu'au milieu de l'estampe. Devant elle est une grange à toit mouvant, et sur la droite on aperçoit une autre maison ombragée par un grand arbre. Vers le devant de ce même côté marchent deux paysans vus presque par le dos. Sur celui du côté opposé est une butte garnie d'un bouquet d'arbres. Le fond présente deux maisons placées en largeur. On remarque quatre troncs d'arbres abattus sur le terrain raboteux qui forme le devant de l'estampe. Le chiffre AVE se trouve au coin du bas, à droite.

L. 0,158. H. 0,121.

On connaît deux états de cette planche.

I. Eau-forte pure. Planche sale et raboteuse. Angles aigus. Trait fin, interrompu en haut. Avant les tailles horizontales sur la chaumière, verticales sur la grange, et mixtes sur le devant à gauche.

II. Angles arrondis. Nettoyée. Le trait renforcé et régulier. Avec les travaux indiqués.

88. (84.) *Le clocher.*

3) On voit presqu'au milieu de ce morceau une église dont le bas est caché par une plantation d'arbres touffus; elle est ornée, à gauche, d'un clocher dont la pointe se termine en flèche. Le fond au delà offre la vue d'une grande montagne. Le terrain ouvert du devant est divisé par un chemin, sur lequel marchent deux hommes dont l'un porte un baquet sur le dos, l'autre un bâton sur l'épaule. Un troisième se repose vers la droite sur une pente bordée de buissons, d'où s'élèvent deux arbres. Les lettres AVE sont marquées au bas de la droite.

L. 0,155. H. 0,119.

On connaît deux états de cette planche.

I. Eau-forte pure. Planche sale; bords raboteux. Trois angles aigus. Trait fin; le coin de la droite en bas ouvert. Quelques légères indications d'azur.

II. Nettoyée; les bords égalisés; tous les angles arrondis. Trait renforcé; les coins fermés. Azur fort et régulier; les lumières sur le sommet de la montagne du fond, à droite et à gauche de la flèche du clocher, et quelques autres du terrain au premier plan, éteintes par des tailles simples; le pied d'arbre coupé sur le devant ombré de grosses contre-tailles au burin.

89. (85.) *Les deux chariots.*

4) Vue de trois montagnes qui s'élèvent en amphithéâtre. Celle de la gauche qui est la plus avancée, est ornée à son sommet d'un petit village, et garnie à son pied d'une plantation d'arbres. La seconde, à droite, n'est vue qu'en partie. La troisième, qui est la plus éloignée et dont la grandeur est immense, règne sur toute la largeur de la planche. Le devant de ce morceau est animé par deux chariots attelés chacun d'un seul cheval, et suivis de leurs charretiers. Derrière celui qui se trouve vers le milieu, marche un homme qui porte un paquet sur le dos. Les lettres AVE sont marquées au bas de la droite.

L. 0,157. H. 0,121.

On connaît deux états de cette planche.

I. Eau-forte pure. Planche sale; les bords raboteux. Trois angles aigus. Trait fin. Le ciel couvert d'azur et de nuages. La route sur laquelle se trouvent les chariots, et le sommet de la montagne à droite, en blanc.

II. Nettoyée; les bords égalisés; les angles arrondis. Trait renforcé. Quelques additions à l'azur. La route précisée par une taille horizontale; les arbres du second plan et le sommet de la montagne à droite ombrés en partie. Dans le coin de la gauche d'en bas on observe de fortes tailles croisées au burin.

90. (86.) *Le paysage aux trois hommes chargés.*

5) Vers la droite de ce morceau deux hommes à la suite l'un de l'autre, et portant chacun un paquet sur le dos, marchent à la rencontre d'un troisième qui est chargé

de la même manière, sur un chemin conduisant en droiture vers le fond où l'on aperçoit quelques maisons situées dans un creux. Sur le devant à gauche un paysan s'avance vers le spectateur. Les lettres AVE se voient sur la butte à droite.

L. 0,156. H. 0,122.

Il doit exister deux états de cette planche, dont nous précisons le premier par analogie avec les autres pièces de la suite, quoique jusqu'ici nous ne l'ayons rencontré nulle part.

I. Angles à vives arêtes; trait fin. Quelques légères indications d'azur. Le côté éclairé des arbres en blanc.

II. Angles arrondis. Trait renforcé. Azur régulier sur toute la largeur de la planche. Les lumières sur la cime de l'arbre le plus élevé étouffées par de petits traits. Les quatre hommes jettent de fortes ombres portées. Les ombres du bord du chemin vers la gauche renforcées par de grosses tailles au burin.

91. (87.) *Le berger.*

6) Le devant de ce morceau est un terrain raboteux et élevé, qui remplit toute la largeur de la planche, et qui est le rivage d'un ruisseau, qu'on voit en partie à la droite. On aperçoit sur ce terrain un berger faisant marcher un mouton vers la gauche. Au delà de l'eau se présente un hameau entouré d'arbres et de buissons touffus. Le troisième plan de ce paysage est terminé à gauche par deux montagnes douces qui fuient dans le milieu du lointain. Les lettres AVE sont marquées à gauche, vers le milieu du bord de la planche, au dessus d'une figure vue à mi-corps.

L. 0,156. H. 0,121.

On connaît deux états de cette planche.

I. Eau-forte pure. Les angles d'en haut aigus. Planche sale; les bords raboteux. Trait fin. Quelques légères indications d'azur.

II. Angles arrondis. Trait renforcé. Azur régulier à travers tout le ciel. Les ombres du devant renforcées par de gros traits au burin en horizontale.

92—95. (90—93.) SUITE DE QUATRE ESTAMPES.

92. (90.) *Les deux échelles.*

1) A la gauche de ce morceau s'élève une maison assez haute, contre laquelle deux échelles sont appuyées. Plusieurs autres maisons garnies d'arbres se voient dans le fond à droite. Sur le devant, presqu'au milieu de l'estampe, est un groupe de trois cochons près d'un paysan vu par le dos et assis sur le tronc d'un arbre abattu On remarque à une petite distance un autre homme qui se repose, en s'appuyant contre un pareil tronc étendu à droite, et un troisième est assis sur un banc de terre pratiqué autour d'un arbre planté vers le fond. Le chiffre AVE est tracé au bas de la droite, dans le coin.

L. 0,161. H. 0,124.

On connaît deux états de cette planche.

I. Eau-forte pure. Angles aigus. Trait fin à la droite et en bas. Le toit et la muraille du hangar appuyé à gauche contre la grande maison sont presque en blanc.

II. Nettoyée. Les angles arrondis. Trait fort tout autour. Le toit du hangar ombré de traits en biais; la muraille couverte d'une taille verticale. Deux des cochons, le paysan vu par le dos, et le terrain sur la droite du devant ombrés de fortes tailles croisées.

93. (91.) *Paysage en manière noire.*

2) Paysage gravé en manière noire d'un ton si rembruni qu'on n'y distingue les objets que très confusément. On aperçoit sur la gauche une maison assez haute, au coin de laquelle s'élève une cheminée qui vient occuper presque le milieu de l'estampe, et qui cache la lune dont la faible lueur l'environne. Le côté droit fait voir une masse d'arbres touffus. Entre ces arbres et la

maison sort un clocher pointu. Ce qu'il y a de plus distinct dans ce morceau, est le devant à droite, où l'on voit un reste de mur délabré, garni d'une espèce de pilotis.

L. 0,162. H. 0,124.

On connaît deux états de cette planche.

I. Il n'y a pas de buissons sur la moitié gauche de la maison. Le clocher se voit distinctement. Le pilotis à droite repose sur cinq pieux.

II. Les arbres plus feuillés; le clocher disparu. Des buissons additionnels s'étendent au delà de la maison vers la gauche. Le premier pieu à droite disparu; il n'en reste plus que quatre.

94. (92.) *Les cabanes.*

3) Plusieurs cabanes rangées sur toute la largeur de la planche, et garnies, au delà, de différents arbres, entre lesquels s'élève, à gauche, le pignon d'une maison. Vers le devant à droite un homme chargé d'un fardeau, s'appuyant de ses deux mains sur un bâton, fait face à un autre qui s'approche de lui. Le chiffre AVE est marqué au coin gauche du bas de la planche.

L. 0,160. H. 0,125.

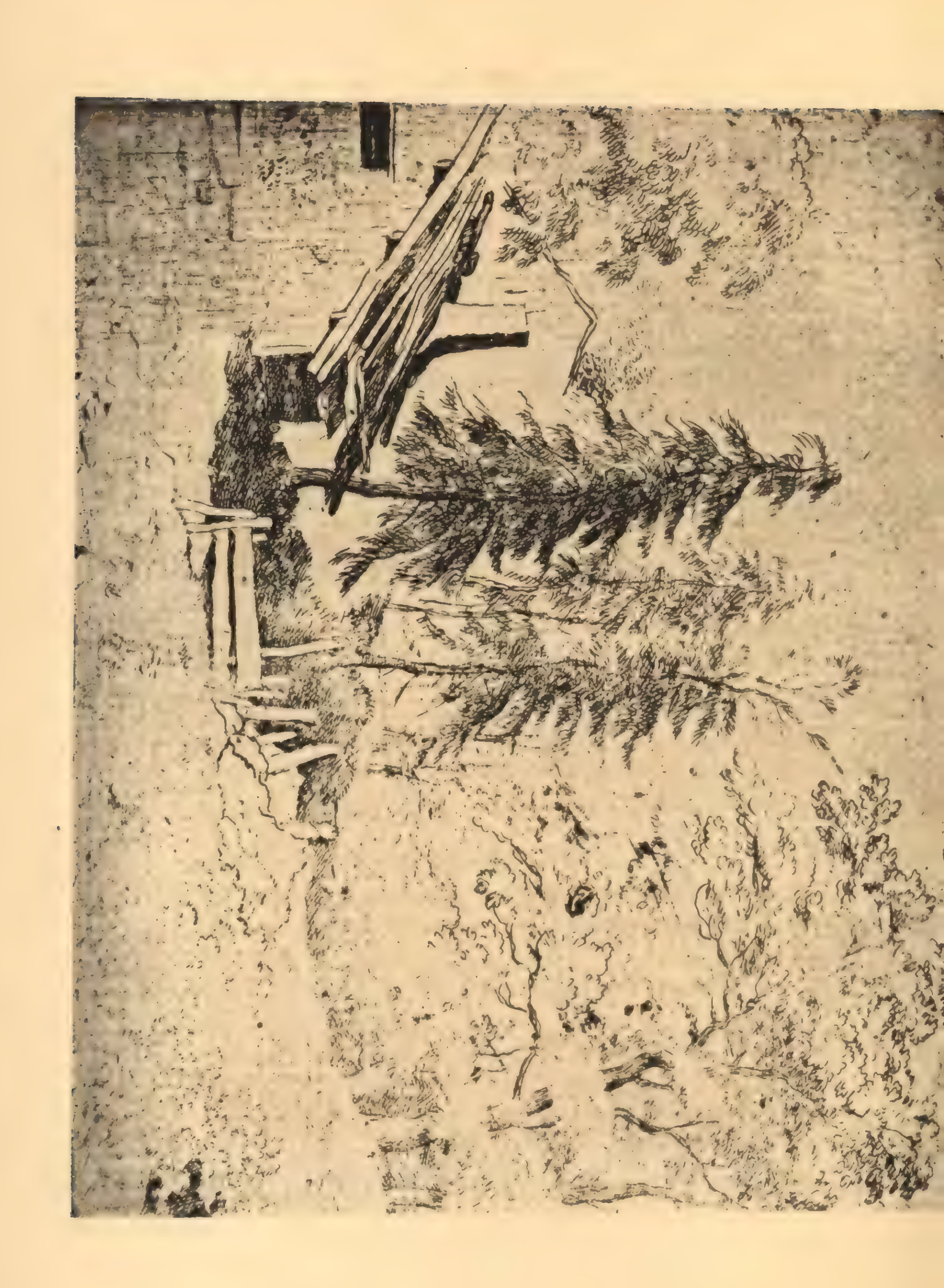
On connaît deux états de cette planche.

I. Eau-forte pure; planche très sale. Trois angles aigus. Trait fin en haut et à droite. Des traces d'un azur très léger. Le toit de la cabane vers la gauche, et les parties éclairées du terrain près des bâtisses tout en blanc.

II. Nettoyée. Angles arrondis. Trait fort tout autour. Azur sur toute la largeur de la planche. Le toit de la cabane et les parties mentionnées du terrain couvertes de simples tailles. L'ombre jetée de l'homme à droite renforcée d'une contre-taille au burin.

95. (93.) *L'homme entre les deux pins.*

4) A la gauche de ce morceau est une petite hauteur garnie de deux grands pins, entre lesquels on distingue



une figure tenant un long bâton. Vers le milieu de l'estampe s'élève un arbre feuillé jusqu'au bas de son tronc. Un peu plus en devant, et vers la droite, est une partie de buissons, au delà desquels on aperçoit un toit de chaume, et vers le fond, une maison et une tour carrée, entourée de beaucoup d'arbres. Le lointain de ce côté est terminé par une haute montagne.

L. 0,161. H. 0,126.

On connaît deux états de cette planche.

I. Eau-forte pure; planche très sale. Angles aigus. Trait fin et interrompu en haut et aux côtés. Nuages et azur légèrement indiqués. Les sommets de la montagne presque en blanc.

II. Nettoyée. Angles arrondis. Trait fort tout autour. Azur fort et régulier. Les sommets des montagnes ombrés d'une seule taille. Les arbres à gauche repris sur leur côté ombré.

96. *Le paysage non terminé.*

Planche restée à l'état d'ébauche. On observe sur le second plan à gauche une maison vue de moitié et par derrière. Elle n'a qu'une seule fenêtre en largeur et le tuyau de sa cheminée s'élève au-dessus d'un toit de planches délabrées. Près de cette maison, derrière une petite barrière, un groupe de quatre pins, et, vers la droite, quelques autres arbres. Le premier plan est en blanc, et les seules parties un peu avancées sont le côté ombré de la cabane et le pin le plus rapproché.

L. 0,162. H. 0,125.

M. Bartsch n'a pas connu ce paysage. Il ressemble tellement à celui représenté sur le numéro 94, regardé à l'envers, que c'est, selon toute probabilité, le même site pris d'un point de vue différent. Nous n'en connaissons que deux épreuves, l'une au Musée Britannique, sur laquelle notre copie héliographique est prise, et l'autre chez M. Dutuit à Paris.

97. (94.) *Le quartier de rocher.*

Sur le devant à gauche s'élève un grand arbre dont la couronne, qui dépasse le bord supérieur de la planche, ne se fait voir qu'en partie. A la droite est un quartier de rocher. Des pins garnissent le fond de l'estampe dans toute sa largeur. Les lettres AVE sont tracées au bord de la gauche.

L. 0,163. H. 0,104—0,106.

On connaît quatre états de cette planche.

I. La planche plus grande. Elle a les dimensions indiquées. Deux angles aigus. Sans trait d'encadrement. Les bords irréguliers en haut. Le ciel en blanc. Le rocher pointu n'a pas de contour en haut sur le côté éclairé.

II. Les angles arrondis. Azur très finement tracé en tailles croisées à la droite. Le rocher pointu pourvu d'un contour en haut.

III. Trait fin. Il y a un nuage léger. Quelques reprises à la pointe sèche. (Nous donnons la description de cet état sur l'autorité de Nagler, Monogrammisten, sans toutefois pouvoir en confirmer l'existence, n'en ayant jamais rencontré d'épreuve.)

IV. La planche réduite; les bords rectifiés. Largeur 160 mm. Hauteur 104 mm. Trait fort. Azur régulier. Retouchée au burin, surtout dans les parties ombrées du grand arbre et dans le terrain compris entre ses racines, où se voient de grosses tailles croisées en lozange.

98—101. (95—98.) LES FONTAINES D'EAUX MINÉRALES.*)

SUITE DE QUATRE ESTAMPES.

98. (95.) *Premier morceau.*

1) A la gauche de ce morceau est une fontaine, près de laquelle une femme debout, vue presque par le dos, boit dans un verre. Une autre femme est assise au bas d'une des deux colonnes dont la fontaine est ornée. Un

*) Il y a toujours eu des différences d'opinion au sujet des localités représentées par cette suite, les uns croyant que ce sont des vues de Spa en Belgique, d'autres les renvoyant à Eidsvold en Norvége, et d'autres encore pensant que ce sont tout simplement des produits de l'imagination de notre maître. Nous nous trouvons en mésure, preuves en main, de les remettre à leur place véritable, en affirmant que ce

cordelier assis à terre, et un homme debout, ainsi qu'une dame se trouvent à une petite distance, vers le milieu de l'estampe. Sur le devant à droite un gueux semble demander l'aumône à un cavalier accompagné d'une dame comme lui à cheval, et suivie d'un valet de pied. Le fond de ce morceau est animé par un grand nombre de figures qui s'agitent le long du mur d'un jardin qui s'étend presque sur toute la largeur de la planche. Deux religieuses et deux capucins se promènent près d'un champ de blé, ceux-ci vers le milieu, celles-là à la droite de l'estampe. Le chiffre AVE est tracé sous la corniche de la fontaine.

L. 0,170. H. 0,125.

On connaît trois états de cette planche.

I. Trait fin. L'azur et les nuages existent, mais le grand nuage se relève, vers la droite, sur un fond blanc; sur la gauche, en dessous des nuages, le ciel est également en blanc.

---

sont des inventions d'Aldert, basées sur des motifs pris à Spa et aux environs. Il existe une ancienne estampe, grand in-fol. en largeur, qui porte l'inscription: VICUS SPADANUS AMŒNISSIMUS ET SALUBERRIMUS, et qui donne, au milieu, une vue générale de la ville, et sur les côtés en plusieurs compartiments les curiosités principales du lieu. En bas se lit: *Jo. Breugel del. Guil. van Nieulant fec.* Dans l'un des compartiments nous voyons *La Fonteyne Pouhon:* c'est la fontaine qui se présente sur notre no. 98, mais elle est entourée d'un mur peu élevé, et ne se trouve pas dans les champs, ayant une maison sur la droite. *La Fonteyne Sauvenier*, également dans un des compartiments latéraux, ne correspond avec aucune de nos planches, quoique notre no. 101 soit censé la représenter. Elle nous est donnée sous la forme d'un bassin avec une barrière formée de pierres et de madres. Sur la vue principale à laquelle référence est faite chez *Pouhon, — sur la marche au village. A.* — nous voyons la colonne surmontée d'une croix, qui se retrouve sur notre no. 99, et les localités paraissent correspondre assez exactement, à l'exception du fond. Au Musée Britannique se trouve un dessin par notre maître, à l'huile, en grisaille, qui est presque trait pour trait le site du no. 99, et un autre, traité de la même manière, où nous voyons la localité de notre no. 100, (censé représenter la fontaine de Géronstère), mais du côté opposé. Le fond du dessin correspond avec le devant de l'estampe. C'est un terrain boisé, d'où un escalier descend dans un ravin où se trouve le petit bâtiment en forme de temple. Sur le devant à gauche, au niveau supérieur, se voit une chaumière, assez semblable à celle de notre estampe.

II. Les endroits indiqués couverts d'un azur fin et serré. Le terrain ombré du devant et le groupe à droite sont devenus très noirs. L'espace éclairé entre la fontaine et les figures à cheval presque en blanc.

III. Trait renforcé. Le terrain devant la fontaine couvert de tailles horizontales. Les groupes de figures à cheval projettent de fortes ombres portées rentrées au burin.

99. (96.) *Second morceau.*

2) Place publique d'une ville, où nombre de figures de tout état sont répandues. On remarque à droite une maison avec un portail dont le fronton est surmonté de la statue d'un saint évêque. Devant ce portail un homme verse de l'eau minérale aux buveurs qui se présentent. Le nom d'*Everdingen* est écrit sur un tronc d'arbre étendu sur le devant à droite, près d'une voûte.

L. 0,165. H. 0,123.

On connaît trois états de cette planche.

I. Trait fin, les deux coins de la droite ouverts. Les bords raboteux et sales. La maison à la gauche du fond n'est ombrée que d'une seule taille verticale.

II. La maison indiquée ombrée d'une contre-taille horizontale dans sa moitié d'en haut au-dessus du carrosse. Les quatre figures au premier plan et le chien n'ont presque pas d'ombre portée.

III. Trait renforcé; les coins fermés. Les bords nettoyés. Les figures indiquées ci-dessus projettent de fortes ombres portées, rentrées au burin. La contre-taille sur la maison au fond très affaiblie.

100. (97.) *Troisième morceau.*

3) Paysage montueux. On y voit vers la gauche, au bas et en avant d'un tertre, une fontaine ornée d'un petit toit pointu, élevé sur quatre colonnes. Un homme y est occupé à remplir les pots de nombre de personnes qui s'empressent autour de lui. Beaucoup d'autres figures dont quelques-unes à cheval, sont distribuées dans ce paysage dont le fond est terminé par un bois. Les lettres AVE sont gravées sur le socle de la fontaine.

L. 0,169. H. 0,125.

On connaît deux états de cette planche.

I. Trait fin; les coins de la droite ouverts. A l'eau-forte pure. Toutes les ombres légères. L'ombre portée de l'homme au chapeau orné d'une plume, marchant vers la droite, formée d'une seule taille.

II. Trait renforcé; le feuillage des buissons du devant et de l'arbre à la droite fortement repris dans les ombres. L'ombre portée de l'homme au chapeau à plumes formée de tailles croisées.

101. (98.) *Quatrième morceau.*

4) Le petit ouvrage en maçonnerie que l'on voit au milieu de l'estampe, représente la porte de la source, devant laquelle quatorze à quinze figures ont l'air d'attendre qu'elle s'ouvre. Ces figures, qui occupent le devant de la gauche, sont au pied d'une colline surmontée d'un bois d'où on les juge descendues par l'escalier qu'on distingue. Au milieu, deux capucins, dont l'un assis, sont en conversation. Un autre groupe de quatre figures paraît à droite près d'une butte, au delà de laquelle s'élève une maison. Les lettres AVE se trouvent sur la gauche d'en bas.

L. 0,168. H. 0,124.

On connaît deux états de cette planche.

I. Trait fin. La moitié supérieure de l'ouvrage en maçonnerie au milieu est éclairée et en blanc.

II. Trait renforcé. L'endroit indiqué ombré d'une taille horizontale. Les ombres sont presque partout fortement retouchées au burin.

102. (99.) *Le moulin à eau.*

Au milieu de cette estampe une maison en charpente, semblable à un moulin à eau, est bâtie sur deux rocs, d'entre lesquels l'eau d'une rivière s'écoule rapidement par un conduit pratiqué au-dessous de la maison. On aperçoit à la gauche de l'estampe un homme portant un bâton sur l'épaule, et conduisant un enfant par la main; une autre figure se voit plus haut, près de la maison. Les lettres AVE se trouvent sur une pierre vers la gauche.

L. 0,189. H. 0,129.

On connaît quatre états de cette planche.

I. A l'eau-forte pure. Angles aigus. Trait assez fort, dont les bouts dépassent dans le bord. Toute la planche, à l'exception du coin de la droite d'en haut, couverte de petites craquelures, à travers lesquelles, vers la droite, passent quelques traits assez forts en biais. Le paysage paraît être enveloppé dans un de ces brouillards se dissolvant en pluie fine et trempante que l'on rencontre si souvent dans les hautes montagnes et dans les parages du nord. Avant les montagnes hautes à gauche, avant le chiffre du maître, et avant les oiseaux en haut à gauche et celui le plus à droite au devant. Toutes les ombres sont très-légères.

II. Nettoyée; les craquelures du ciel et d'une partie du paysage enlevées. Trait fin sans bouts saillants. Tout le ciel couvert d'un azur à traits fins et serrés et de nuages. Le quartier de rocher à gauche de l'homme isolé encore sans contour circonscrit. Les formes des rochers généralement plus nuancées par l'introduction de petites ombres. Le chiffre introduit; l'ombre du bout de la pierre où il se trouve, formée d'une seule taille.

III. Le ciel affaibli; les oiseaux introduits; le contour du rocher indiqué renforcé à la pointe. Le bout de la pierre au chiffre couvert d'une taille croisée fine. Les ombres sur le devant à gauche et sur les rochers près du moulin formées encore d'une seule taille.

IV. Angles arrondis. Trait renforcé. Les ombres indiquées formées de contre-tailles au burin. Contre la rive gauche et à la droite d'en bas l'eau est couverte de fortes tailles horizontales.

103. (100.) *La butte.*

Sur le devant de ce morceau se fait remarquer une grande butte de terre, baignée à gauche par un ruisseau qui forme une petite cascade, et s'étend jusqu'au bas de la planche. Au bas du côté opposé de la butte un homme et une femme sont assis à terre. Un autre homme passe devant eux, dans un chemin longeant une petite maison en charpente qui est vue de face. On aperçoit vers le milieu de l'estampe une chaumière située, à ce qu'il paraît, sur le bord opposé du ruisseau. Elles sont entourées, l'une et l'autre, d'arbres touffus. Les lettres AVE sont marquées au haut d'un quartier de rocher qui sort de l'eau, sur le devant à gauche.

L. 0,190. H. 0,135.

On connaît trois états de cette planche.

I. Angles aigus en haut. Trait fin. Toute la planche très sale et d'un ton rembruni. Les nuages existent. Le ruisseau paraît se

diriger de la gauche du fond, et la cascade est divisée en deux bras par un rocher au milieu. En haut de cette cascade s'ouvre la vue sur une colline boisée au bas, au sommet de laquelle s'élève un grand château. Vers la droite le chemin sur lequel s'avance le paysan se continue entre les deux chaumières, ce qui donne accès à un bois de haute futaie éclairé par le soleil. Le feuillage des arbres qui occupent le milieu et la droite de la planche est disposé en grandes masses vivement éclairées. La butte, près des personnages assis, est ombrée d'une seule taille presque verticale.

Ia. Angles arrondis. Les nuages et les taches d'eau-forte dans l'azur, ainsi que le paysage en bas du château vers la droite polies. Les parties ombrées des grands arbres, de la butte, de la cabane, et du terrain à droite, devenues très claires.

II. La planche totalement transformée et remordue. Le trait renforcé. A gauche, au rivage opposé, sur l'endroit où se trouvait un des bras du ruisseau, on voit un grand pin qui occupe toute la largeur de l'espace entre les deux parties d'arbres, mais derrière lequel s'aperçoit encore une partie du château. L'autre bras du ruisseau changé en rivage, et mis à l'ombre avec la partie en dessus; il ne reste plus que le bas étage de la cascade, qui paraît maintenant se diriger de la droite vers la gauche. Le chemin sur lequel s'avance le piéton est fermé par un palis entre les deux chaumières, derrière lequel on observe des masses ombrées d'une forêt. Les couronnes des grands arbres sont beaucoup plus ombrées et touffues vers la droite. La butte derrière les deux figures assises est ombrée de tailles croisées en biais.

III. Trait fort au burin. La moitié éclairée de la butte et celle du chemin à la droite couverte de tailles simples. Quelques ombres reprises au burin à la gauche d'en bas et au second plan vers la droite.

104. (101.) *Le ruisseau traversant le bois.*

Un bois traversé par un ruisseau qui, venant du milieu du fond, serpente jusqu'au devant, où il s'étend sur plus de la moitié gauche de l'estampe. A droite se fait remarquer un gros arbre dont la tige est rompue vers le haut, et dont le tronc seul est garni de branches et de feuillages. Au delà de cet arbre, un homme s'occupe à radouber une nacelle retirée sur le bord. Une autre figure se voit près d'un tronc d'arbre renversé. Vers la gauche, un groupe d'arbres s'élève d'un petit terrain, auquel aboutit un petit pont de bois, où les lettres AVE sont marquées.

L. 0,190. H. 0,140.

On connaît sept états de cette planche.

I. C'est celui décrit. Trait fin. Planche très-sale. Nuages et azur légèrement tracés. Les grosses branches du premier arbre à gauche sont nues, comme également deux autres au haut du grand arbre à la droite. En bas, dans l'eau, il n'y a que trois touffes érectes d'herbes, près de la rive gauche; le reste de l'espace vers la droite est sans végétation. Le coin de la droite d'en bas ne montre qu'une pelouse formée de courtes herbes.

II. La planche polie; le paysage très clair. Les grosses branches de l'arbre à gauche feuillées.

III. L'arbre à gauche repris et plus foncé; on y a ajouté neuf branches inclinées qui s'étendent au-dessus de l'eau. Les grosses branches d'en haut de l'arbre à droite munies de feuillage, de manière qu'elles se rencontrent au milieu avec celles de l'arbre d'à gauche. Tout le devant du ruisseau rempli de plantes aquatiques, derrière lesquelles l'eau est couverte de longs traits finement tracés. Dans le coin de la droite se voit une masse d'herbes à longues tiges.

IV. La planche coupée à la gauche et en haut. Elle ne porte plus que 0,130 en largeur sur 0,115 en hauteur. En haut et à droite on observe des traces légères d'un trait. Au milieu d'en haut se voit encore un morceau triangulaire du ciel. Le coin d'en haut à la droite, près du tronc de l'arbre, est éclairé et laisse distinguer un petit bout de branche éloigné de trois mm. du bord supérieur.

V. Le ciel presque entièrement caché par une branche feuillée venant de la droite. L'arbre à gauche repris et la butte couverte d'une taille effilée en biais.

VI. Les traces du trait disparues; le coin éclairé au haut de la droite couvert de travaux à la pointe, avec de fortes barbes formant une tache noire.

VII. Reprise au burin sur la butte et sur l'arbre du rivage gauche. On observe maintenant sur la première de grosses tailles croisées en lozange. Le travail à la pointe sèche dans le coin de la droite d'en haut s'étant usé, on y voit de nouveau une place claire, mais la petite branche ne se détache plus du bord supérieur.

105. *Les deux hommes et leur chien.*

Le fond de ce paysage est occupé au côté gauche par une montagne, sur laquelle deux chaumières se dessinent contre une plantation d'arbres. Le pied de cette montagne est boisé et forme le rivage d'un fleuve qui s'avance en s'élargissant vers la droite jusqu'au devant. A gauche un grand rocher escarpé, couronné d'arbres

occupe le devant. Sur la rive droite on aperçoit deux hommes en conversation, accompagnés d'un chien, et derrière eux une cabane. Le lointain vers la droite offre la vue d'un pays de vaste étendue.

L. 0,194. H. 0,138.

On connaît trois états de cette planche, inconnue à M. Bartsch.

I. C'est l'état décrit. Planche très-sale, d'un ton rembruni.

II. Coupée sur les quatre côtés. L. 0,166. H. 0,120. Les arbres derrière les deux cabanes au milieu d'en haut enlevés ainsi que les portes, les fenêtres et les cheminées de ces maisons.

III. Reprise en manière noire et produisant l'effet d'un clair de lune. Planche gâtée.

106. (102.) *La cascade près du moulin à eau.*

Ce morceau représente un moulin à eau situé sur une hauteur vers la droite de l'estampe; la roue est mise en mouvement par un ruisseau qui forme une double cascade, et dirige son cours vers la gauche, où il occupe plus de la moitié de la planche. De ce côté on voit un homme assis sur un tronc d'arbre, au bord d'un petit pont qui conduit dans un bois. On aperçoit une souche sur le devant à droite. Les lettres AVE sont marquées au bas de l'estampe, tout près de la rive droite de l'eau.

L. 0,196. H. 0,136.

On connaît quatre états de cette planche.

I. D'un ton rembruni. Azur et nuage à traits légers. Aucune des branches feuillées des arbres à la gauche ne s'étend vers la droite jusqu'au toit du moulin. Celle de tout en haut est sèche. Le toit du moulin sur le côté droit, et la muraille près de la roue fortement ombrés. Les grands rochers sur la rive droite ombrés d'une seule taille; celui d'en bas, où se trouve le chiffre, ainsi que les pieds d'arbre avoisinants, à la grande lumière.

Au Musée Britannique on préserve la contre-épreuve d'un état antérieur encore. Trait fin. Avant le ciel. La branche nue au milieu d'en haut n'est pas bifurquée. Le devant du moulin, les rochers, le feuillage des arbres et l'eau très peu travaillés et presque en blanc. Le ciel et les travaux qu'on observe dans le premier état décrit ci-dessus dessinés à la mine de plomb.

II. Nettoyée et devenue d'un effet beaucoup plus clair. Le ciel en dessus du moulin gratté; les contours et les ombres du nuage presque entièrement disparus, et l'azur en haut remplacé par un autre formé de tailles fines et serrées à la pointe sèche. Le côté droit du toit du moulin, les arbres au-dessus et la muraille du même côté également grattés, et repris partiellement à la pointe sèche. L'espace clair entre les deux arbres derrière le moulin existe encore.

III. La branche sèche au milieu d'en haut feuillée et allongée; elle s'étend maintenant jusqu'au-dessus du tuyau de cheminée du moulin. Plus bas une autre branche, nouvellement gravée, est menée jusqu'au milieu de la même maison. Une troisième branche en dessous de celle-ci, a été également agrandie. La façade du moulin, le toit, les arbres de la droite, et la cascade repris à la pointe sèche. L'espace clair entre les deux arbres couvert de feuillage, et derrière celui placé à droite le toit allongé jusqu'au pignon de la cabane du fond. Toute la rive droite ombrée de contre-tailles fines.

IV. Le bord nettoyé. Trait renforcé en haut. Retouchée au burin à fortes contre-tailles en lozange dans les ombres des rochers de la rive droite.

107. (103.) *L'homme passant le petit pont.*

Vue d'un village entrecoupé par un ruisseau qui s'étend à gauche sur plus de la moitié de la planche. Ce ruisseau est traversé par un petit pont de bois, sur lequel marche un homme chargé d'un paquet. On y voit aussi deux moutons. Au delà de ce pont, vers la droite, est une chaumière entourée d'arbres et de buissons. Un peu plus loin, de ce même côté, s'élève un clocher pointu. Le lointain qui se présente vers le milieu, offre la vue d'un autre clocher et de plusieurs maisons richement garnies d'arbres. Le nom d'EVERDINGEN est écrit sur un roc qui sort de l'eau vers la droite, au bas de l'estampe.

L. 0,197. H. 0,153.

On connaît deux états de cette planche.

I. Trait fin, double sur les côtés, deux coins ouverts. Azur presque imperceptible. L'arbre entre la chaumière et le clocher sans feuillage. Le chiffre AVE se voit sur la face claire du roc sortant de l'eau.

II. Azur et nuages à la pointe sèche. La partie gauche de l'arbre derrière la cabane feuillée, et continuée entre le pot de la cheminée et le toit. Le chiffre remplacé par les mots EVERDINGEN FE. qui sont couverts à demi par une taille en biais.



PLANCHES GRAVÉES EN MANIÈRE NOIRE.

108. (104.) *Vénus et l'Amour.*

Vénus couverte d'un vêtement et assise sur un nuage est dirigée vers la droite. Elle semble écouter l'Amour qui est devant elle, tenant une flèche de la main gauche. Ce morceau gravé en manière noire est attribué à Everdingen. Le dessin en est si médiocre qu'on ne peut regarder cette planche (si toutefois elle est son ouvrage) que comme un essai de jeune homme dans ce genre de gravure.

H. 0,163. L. 0,127.

Notre reproduction de cette estampe est de dimensions un peu moindres. Elle servira à faire juger, surtout, des moyens employés par le graveur.

109. (105.) *Les trois capucins.*

Autre morceau gravé en manière noire d'un ton fort rembruni. On y voit trois capucins assis à terre en triangle. Le premier, à gauche, a sa tête penchée sur ses genoux; le second, à droite, a la main élevée, et semble parler; le troisième, au milieu du fond, lit dans un livre qu'il tient ouvert sur ses genoux. Ce morceau est assez bien dessiné, et d'un bel effet.

L. 0,148. H. 0,100, dont 6 de marge d'en bas.



ESTAMPES

DU

REYNIER LE RENARD

ANCIEN FAMEUX POÈME ALLEMAND

DE

HENRI D'ALKMAAR.

SUITE DE 57 PLANCHES.

Les dessins originaux de cette suite se conservent au Musée Britannique, au nombre de 61, dont quatre frontispices différents. Ils sont traités largement à l'encre de chine, et rehaussés de blanc, sur un papier brunâtre; mais le maître ne les a pas suivis tous exactement dans son recueil gravé. Il paraît que les épreuves du premier état, qui ne sont à proprement parler que des épreuves d'essai, ont été publiées au fur et à mésure de leur complétion, ou, peut-être, mixtes avec d'autres du deuxième état, car aucun des grands cabinets ne les contient complètes. D'après les notes manuscrites de Mariette la première *édition* serait complète en 53 planches, et les nos. 1, 39, 40, 48 et 51 n'auraient été gravées qu' après coup. Les épreuves de son exemplaire, conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris, presque toutes du premier état, sont arrangées dans l'ordre suivant: 57,

7, 4—6, 13, 8—12, 42, 45, 2, 14—23, 25—27, 29, 32, 34—38, 41, 46, 43, 44, 33, 31, 28, 3, 30, 47, 49, 50, 51ª, 52—55, 24, 56, et enfin, 48, 40, 39, 1, 51. Des épreuves retouchées, avec le trait d'encadrement, publiées en cahier in-4°, nous pouvons constater deux éditions, dont la première a les vers gravés sur le frontispice. De cette édition nous possédons un exemplaire relié anciennement, avec un titre imprimé en caractères mobiles:

DOOR
ALLARDT
VAN
EVERDINGEN

provenant de la collection délaissée par M. Vis Blokhuizen de Rotterdam. C'est le seul que nous connaissons, muni de titre. M. Blokhuizen le désignait comme étant de l'édition d'Amsterdam de 1694. La deuxième a les grandes marges d'en bas de la première et de la dernière pièce coupées, mais elle est tirée sur le même papier fort à la marque d'un écusson au lys et des mêmes dimensions; elle ne peut donc pas avoir été publiée à une longue distance après. L'édition de Gottsched est généralement connue. Les planches y sont rognées pour entrer dans le cadre qu'on leur destinait, elle renferme cinq planches accessoires gravées par Fokke, et le tirage laisse beaucoup à désirer. — Les éditions anglaises publiées depuis 1843 ne contiennent qu'une partie des planches originales, entremêlées avec des copies lithographiques.

1

Le renard monté sur l'âne, entouré d'un loup, d'un ours et d'un bélier. L'âne est dirigé vers la droite.

L. 0,118. H. 0,157, dont 60 de marge d'en bas.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Trait fin. Nuages et azur finement tracés. Les parties ombrées des animaux très claires. L'épaule droite de l'ours ne se détache pas de la tête. Deux petites branches nues de l'arbre à la droite, placées le plus en bas, ne sont formées que d'une seule tige.

II. Trait renforcé; les bouts s'étendent à gauche jusque dans la marge. Les nuages effacés, le ciel couvert d'une taille horizontale. Les ombres des animaux repris; la tête de l'ours se détache fortement de l'épaule. Les petites branches indiquées ci-dessus se terminent en fourche. Sur le bord d'en haut à droite une forte égratignure horizontale. Dans la marge d'en bas on lit en lettres courantes:

Het aangenaam tooneel van REINHARTS klugtig Léven
Word hier geöpend, daar hy op den EZEL ryd.
Al gromd de BEER, al brult de WOLF van wrok en spyt,
Hy blyft, ondanks hun haat, door zyn verstand verhéven.
De Schranderheid doet meér dan't uitterlyk geweld.
De BOK schynt hem ook met afkérigheid te aanschouwen.
Maar VOS neef, durst zig op zyn Ezel vast vertrouwen,
Hoe sterk't viervoetig vé zig daar ook tegen steld.
Leer hier uyt, dat't verstand veel hóger is te schatten
Dan al wat kragt, geweld en sterkheid kan omvatten.

III. La marge aux vers coupée. H. 0,096. Il ne reste en bas qu'une marge d'un millimètre.

IV. Coupée en bas et employée pour le titre du livre de Gottsched. Hauteur 0,094.

2.

Le lion annonçant une paix générale et durable aux animaux qui l'entourent. Il est couché à droite, au pied d'un arbre sur lequel grimpe un singe.

L. 0,116. H. 0,094.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Faible trait en bas. Avant le ciel; le coin de la droite d'en haut en blanc. La partie éclairée de la cuisse du renard couverte d'une seule taille.

II. Azur finement tracé au-dessus de la corneille; le coin de la droite d'en haut travaillé d'une taille en biais. Une taille croisée sur la cuisse du renard.

Nota. Le papier de cet état s'est moins rétréci après le tirage, que celui du précèdent. Il faudra toujours compter 1 mm. de plus en largeur comme en hauteur.

III. Reprise. Trait carré. Des contre-tailles au-dessus de la corneille. La taille croisée sur la cuisse du renard presque disparue. Quelques travaux rentrés dans les ombres.

Nota. Toutes les planches de la suite ont été un peu rognées dans cet état, et le trait y est gravé en deçà des travaux originaux, mais il ne servirait aucun but d'en indiquer les dimensions exactes, vu que le papier, étant plus fort, s'est rétréci différemment de celui des autres tirages. En règle générale la différence réelle est d'environ 1 mm. et demi pour tout le contour de la planche.

IV. Edition Gottsched. Coupée à la gauche.

Nota. Partout où il y aura indication de la planche ayant été coupée, la différence sera de trois à quatre mm. en défaveur de cet état.

3.

Le renard accusé devant le lion par le loup et plusieurs autres animaux. Le lion dirigé vers la droite retourne sa tête vers le renard qui est au milieu de l'estampe.

L. 0,116. H. 0,097.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Quelques indications d'un trait fin. Nuages et azur légèrement tracés vers la gauche. Les montagnes du fond ombrées d'une seule taille. Le côté éclairé du singe et la jambe du tigre en blanc, les autres parties de ces animaux ombrées d'une simple taille. Avant les petits travaux sur les corps des animaux à la droite, et avant les ombres portées lourdes. L'espace entre le ventre du singe et la lionne en blanc.

II. La montagne du fond à gauche ombrée d'une double taille. Le singe et la jambe du tigre en noir. Sur le dos du renard, sur celui du lion et sur sa crinière, etc., quelques petits traits à la pointe sèche. Les ombres portées remordues.

III. Rognée. Trait carré; Une nouvelle couche d'azur ajoutée au milieu. Reprise; — l'espace entre le singe et la lionne couvert de traits fins.
IV. Edition Gottsched. Coupée en haut.

4.

Le loup reprochant au renard d'avoir mangé des poissons qu'il vient de dérober. Ces deux animaux sont vers la droite, et le chariot du marchand de poissons se voit au milieu du fond de l'estampe.

L. 0,116. H. 0,099.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Trait fin en bas. Les travaux à gauche ne touchent pas au bord. Les arbres du lointain et le toit de l'église pas ombrés.
II. Trait fin en haut, celui d'en bas repris. Les travaux vers le bas continués par une petite taille très fine jusqu'au bord à gauche.
III. Trait carré. Tous les travaux continués jusqu'au trait à gauche. Les ombres sur la gauche du devant et sur les arbres du second plan reprises. Les arbres du fond et le toit de l'église ombrés de traits fins. Sur l'ombre portée du loup on observe une contre-taille.
IV. Edition Gottsched. Coupée en haut.

5.

Le coq accusant devant le lion le renard du meurtre d'une de ses poules. Le coq est sur le devant à gauche, le lion occupe le milieu du fond.

L. 0,116. H. 0,096.

On connaît trois états de cette planche.

I. Trait fin en haut et à la gauche. Les travaux en bas ne touchent pas au bord. Le terrain devant le blaireau et le loup en blanc.
II. Rognée. Trait carré. Les travaux dépassent le trait. Sur la place indiquée on voit une taille horizontale.
III. Edition Gottsched. Coupée en bas.

6.

Le renard déguisé en moine, s'insinuant dans la confiance du coq. Le dernier est perché à l'entrée d'un poulaillier qui se voit à la droite de l'estampe.

L. 0,119. H. 0,095.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Azur presque invisible au-dessus du clocher à gauche. Les travaux ne touchent pas au bord. Les plis de la robe du renard ombrés de contre-tailles seulement sur le devant; on ne voit que de simples tailles sur la moitié supérieure du poulailler.

II. Azur légèrement tracé sur toute la largeur du ciel. Les travaux à la droite continués jusqu'au bord. Le haut du poulailler et les planches en dessous du coq ombrés d'une contre-taille fine. Tous les plis de la robe du renard ombrés de contre-tailles légères.

III. Rognée. Trait carré. Azur fort et régulier. Les travaux fins du second état presque disparus. Reprise, et le coin de la droite d'en bas couvert d'une contre-taille.

IV. Edition Gottsched. Coupée à gauche.

7.

Le lion prenant l'avis des autres animaux sur la punition à infliger au renard. Le lion est couché à droite, accompagné d'une lionne. On voit devant lui un chat, deux loups, un chien, un ours, une panthère, un lièvre et un blaireau. Ce dernier animal est au milieu du devant.

L. 0,117. H. 0,100.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Trait fin sur la gauche et en haut. Avant la montagne du fond à gauche. Le ciel en blanc. Sur l'épaule de l'ours se voit une place non travaillée.

Nota. Probablement le maître a été indécis sur le fond à donner à cette estampe. Nous possédons une épreuve de cet état sur laquelle il a dessiné à gauche un fond d'arbres à la mine de plomb.

II. La montagne et le ciel gravés en traits fins. L'épaule de l'ours ombrée à la pointe et rentrée à l'eau-forte.

III. Trait carré. La montagne et un azur à la droite gravés à traits forts en horizontale. Le feuillage du fond plus ombré. Quelques travaux sur les animaux, et une taille horizontale devant les pattes du lion.

IV. Edition Gottched. Coupée en haut.

8.

L'ours annonçant au renard le décret du conseil des animaux, qui lui enjoint de paraître devant leur tribunal. L'ours est assis à droite, et le renard est caché dans sa renardière à la gauche de l'estampe.

L. 0,118. H. 0,100.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Quelques indications d'un trait fin. Le ciel en blanc. Les montagnes de la droite pas ombrées. La pierre à la droite d'en bas ne jette pas d'ombre portée.

II. Azur légèrement tracé en haut et à la droite.

III. Trait carré. Azur régulier sur tout le ciel. Les montagnes ombrées. La pierre indiquée ci-dessus jette une ombre portée.

IV. Edition Gottsched. Coupée en bas.

9.

Le renard promettant à l'ours de le conduire dans un endroit où il trouverait du miel en abondance. L'ours est vu de profil vers la gauche de l'estampe, le renard est à droite, accompagné de deux autres.

L. 0,117. H. 0,096.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Le ciel en blanc. Avant la grande montagne du fond. Le rocher à gauche derrière l'ours n'a des contre-tailles que tout près de la jambe gauche, l'espace en bas de ce rocher en blanc.

II. Deux couches d'azur très fin au milieu et vers la gauche d'en haut. La montagne légèrement gravée à la pointe sèche. Les rochers de la gauche ombrés de secondes et de troisièmes tailles. L'espace derrière les jambes de l'ours encore en blanc.

III. Trait carré. En haut et à droite une couche d'azur régulière, la seconde, au milieu, presque disparue. La montagne regravée, et les masses de verdure différemment arrangées. Les ombres du devant reprises. On voit un courant d'eau derrière les jambes de l'ours.

IV. On aperçoit trois couches d'azur au milieu d'en haut. Dans cet état la planche se trouve aussi dans l'édition Gottsched.

10.

L'ours est pris dans la fente du tronc d'un chêne abattu, où il avait fourré sa tête et ses deux pattes, suivant le conseil du renard. Il est dirigé vers la gauche. Le renard vu presque par derrière est sur le devant. Ce morceau est couvert d'un fond noir, gravé en manière noire.

H. 0,118. L. 0,099.

On connaît cinq états de cette planche.

I. Effet bien marqué de clair de lune sur le devant à gauche, le renard, l'ours, les paysans, la tourelle et la façade de l'église, et sur les cieux. Les arbres du fond ne consistent que de masses indistinctes de feuillage. La façade de l'église termine en pignon triangulaire; on n'y voit que deux tailles éparses. La tour ronde n'a qu'une seule taille qui est horizontale. Le premier paysan sans ombres sur la poitrine. Sur le bout applani du tronc, à gauche, il n'y a que quelques traits épars.

II. Reprise à la manière noire; et toute la planche mise à l'ombre, à l'exception de la gauche du devant et des animaux. Les buissons et le feuillage du fond ont fait place à des arbres bien articulés. La façade de l'église termine en tourelle. On y voit à présent des contre-tailles verticales, comme aussi sur la tour ronde. La poitrine et les pans du premier paysan ombrés d'une taille en biais. Des traits fins et serrés sur le bout applani du tronc d'arbre; l'autre bout à droite ombré encore de contre-tailles légères. Avant la troisième taille sur les grandes feuilles à gauche.

III. Reprise une seconde fois en manière noire et toute couverte de traits fins et serrés, perpendiculaires. D'un aspect boueux. Il y a des troisièmes tailles légères en verticale, sur les grandes feuilles à la gauche du devant.

IV. Trait carré. Le paysage est redevenu distinct. Azur à traits réguliers et plus forts. Le bout du tronc d'arbre à droite ombré d'une contre-taille forte et réguliere.

V. Edition Gottsched. Coupée en bas. Les travaux en manière noire presque disparus. Perte totale d'effet.

II.

L'ours assailli par les paysans. Cet animal est représenté au milieu de l'estampe, dirigé vers la droite, et retournant sa tête. Il a les pattes encore prises dans la fente du tronc d'arbre. Ce morceau est pareillement chargé de manière noire.

L. 0,117. H. 0,099.

On connaît cinq états de cette planche.

I. Eau-forte pure. Trait fin en haut et à droite. Sale, mais pas de manière noire. L'espace compris entre les deux hommes sur le devant et le prêtre sans ombres.

II. L'espace indiqué ombré d'une taille en biais, mais la pelle encore en blanc. Ni la cognée élevée à gauche ni l'arbre ombrés. Le

pignon de la maison et l'épaule de l'homme qui lève le bâton ombrés d'une seule taille. Le fond et le bas de l'estampe encore assez clairs.

III. La cognée et l'arbre ombrés d'une taille en biais; les autres endroits indiqués le sont de tailles croisées. Le fond, le bas, et les figures à la droite travaillés en manière noire.

IV. Trait carré. Les ombres sur le bas du devant et sur les figures au premier plan reprises à la pointe. Sur la pelle s'observe une taille simple. Fortes tailles croisées au milieu d'en bas.

V. Coupée en haut. Edition Gottsched. La manière noire presque disparue.

12.

Le renard insultant au malheur de l'ours. Cet animal est assis sur le devant à gauche; le renard est vu vers le fond de la droite, près d'un moulin à eau.

L. 0,118. H. 0,095.

On connaît trois états de cette planche.

I. Trait fin et interrompu en haut et sur les côtés. Avant le ciel. Les travaux de l'eau en bas et à droite ne touchent pas au bord.

II. Azur et nuages finement tracés.

III. Trait carré et renforcé. Azur fort et régulier. Les arbres du fond ombrés; les ombres du devant reprises. L'ours jette une forte ombre portée, formée de deux tailles croisées en lozange. Rognée; les travaux d'en bas et de l'eau coupés par le trait.

Dans cet état la planche a aussi servi pour l'édition Gottsched.

13.

L'ours en présence du lion, se plaint du tour que le renard lui a joué. Il est à la gauche de l'estampe, tenant ses pattes sur sa tête, vis-à-vis du lion qui est entouré de plusieurs animaux.

L. 0,118. H. 0,096.

On connaît trois états de cette planche.

I. Le ciel en blanc; avant la troisième taille sur le dos du lion etc.

II. Azur léger sur toute l'étendue dn ciel. Le dos du lion ombré d'une troisième taille. Avant les fortes ombres sur les animaux. La forme de la tête de la lionne en haut et à gauche n'est qu'indiquée par un contour interrompu.

III. Rognée. Trait carré. L'azur fatigué. Les ombres des animaux reprises; la tête de la lionne remodélée et fortement détachée de l'arbre.

La planche dans cet état a aussi servi pour l'édition Gottsched.

14.

Le chat choisi par le conseil des animaux, cite le renard à comparaître devant le tribunal. Le chat se voit à gauche de l'estampe, vis-à-vis du renard qui est accompagné de trois autres animaux de son espèce.

L. 0,117. H. 0,094.

On connaît trois états de cette planche.

I. Avant le ciel. La planche pleine d'égratignures. Le rocher vers la droite d'en haut ombré d'une seule taille.

II. Quelques traits d'azur très finement tracés en haut.

III. Trait carré. Azur fort et régulier. Les ombres reprises. Il y a une seconde taille croisée sur le rocher vers la droite d'en haut.
Dans cet état la planche a aussi servi pour l'édition Gottsched.

15.

Le chat prêt à se fourrer dans un trou, où le renard lui fait espérer beaucoup de souris, est représenté grimpant le long d'une grange qui se voit en partie à la gauche de l'estampe. Cette planche est chargée de manière noire.

L. 0,115. H. 0,099.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Avant les traits légers sur le petit toit éclairé au-dessus du puits. Avant les secondes tailles en biais sur le tonneau, et dans le coin de la gauche d'en bas.

II. Les travaux indiqués, et quelques autres rentrés à la pointe sèche. L'oeil du renard est encore en blanc.

III. Trait carré. Les travaux mentionnés presque disparus. L'oeil du renard bien dessiné et ombré. Les ombres du devant reprises en contre-tailles fortes et régulières.

IV. Edition Gottsched. La planche coupée en bas.

16.

Le chat pris au lacet est maltraité par les habitants de la maison. On voit sur la droite la ménagère du

curé, qui se lamente de ce que le chat poussé au désespoir, mord son maître entre les cuisses. Ce morceau est pareillement chargé de manière noire.

L. 0,118. H. 0,095.

On connaît cinq états de cette planche.

I. Très sale. Tout le devant sans travaux, à la seule exception de l'ombre portée à droite.

II. Grattée pour obtenir l'effet désiré, et reprise à la pointe. Le fond au milieu couvert d'une deuxième taille. Entre la fourche et le prêtre il y a une taille en biais. Avant les travaux en horizontale sur le milieu du plancher, sur la poutre au milieu et sur le corps de la servante. D'un effet assez clair: le fond se détache fortement; on aperçoit encore les quatre poules à la droite; le corps du curé, le plancher devant lui et les figures des deux servantes à droite, en pleine lumière.

III. Avec les travaux indiqués. Reprise en manière noire et les endroits mentionnés plus ou moins ombrés; les poules presque disparues.

IV. Trait carré. Le travail en manière noire fatigué. Des contre-tailles fortes sur la robe de la servante à droite.

V. Edition Gottsched. Coupée en bas. Travaux fatigués.

17.

Le renard est cité pour la troisième fois par le blaireau député à la place du chat. Le blaireau se voit à la gauche de l'estampe, vis-à-vis du renard qui est accompagné de sa femelle et de ses petits.

L. 0,117. H. 0,097.

On connaît cinq états de cette planche.

I. Trait fin à la droite. Le ciel en blanc. Le feuillage des deux branches au-dessus du renard tout clair; les branches au-dessus de sa femelle sans feuilles. Tout l'arbre très clair. Il n'y a pas d'ombres sur le rocher derrière le renard.

II. On voit un nuage léger vers la droite. Les branches de l'arbre couvertes de traits dans le sens de leur longueur; les lumières du tronc étouffées; le terrain à la droite du renard et jusqu'à la hauteur de son épaule, couvert de traits en biais.

Sur notre épreuve du premier état, le maître a indiqué ces travaux à la plume.

III. Le nuage presque disparu. Les deux branches au-dessus de la femelle du renard ornées de feuilles. Tout le reste de l'arbre

repris à la pointe et le travail antérieur couvert d'une double taille, de sorte qu'une partie du feuillage en haut a disparu. Les ombres du renard et de sa femelle reprises et rentrées à l'eau-forte.

IV. Azur fort et régulier. Le ventre et le cou du blaireau couverts d'une seconde taille en biais, et ses ombres portées reprises. Sur le terrain éclairé devant la famille du renard on aperçoit une couche de traits légers.

V. Coupée en bas. Edition Gottsched.

18.

Le renard part avec le blaireau, après avoir recommandé à sa femelle ses deux petits les plus chers. La femelle est vue sur le devant à gauche. Le lointain de ce côté représente un rocher escarpé, surmonté de quelques fabriques.

L. 0,117. H. 0,095.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Azur léger à la droite, mais les bords de la planche en blanc. Plus bas au même côté un nuage. Le petit renard à droite et le tronçon d'arbre en dessous ombrés d'une simple taille. La cuisse du blaireau sur le second plan, en blanc.

II. Sur le petit renard et le tronçon d'arbre on voit des tailles croisées; La cuisse du blaireau et le flanc du renard en marche vers la droite ombrés de traits finement tracés.

III. Trait carré. L'azur continué fortement et en tailles croisées jusqu'au bord en haut et à droite. Toutes les ombres reprises et de nouvelles ajoutées sur les deux groupes d'animaux à la droite, qui dans les états antérieurs n'étaient pas ombrés sur le dos.

IV. Coupée en bas. Edition Gottsched. Le nuage et l'azur à la pointe disparus.

19.

Le loup sonnant une cloche d'église, à la corde de laquelle le renard l'a attaché par les deux pattes de devant. On voit sur le devant à gauche les moines qui accourent, et vers la droite du fond, des paysans armés qui vont maltraiter le loup. Ce morceau est chargé de beaucoup de manière noire.

L. 0,116. H. 0,098.

On connaît six états de cette planche.

I. Angles aigus. A l'eau-forte pure. Le terrain sur la droite du devant, le loup, et les maisons du fond en blanc; la colonne ombrée de traits legers.

II. Manière noire. Très veloutée. Toute la maison à la droite du fond ombrée.

III. La maison de la droite plus claire dans les endroits qui touchent les parois de la porte de l'église. Le pied du moine à gauche n'a encore que quatre doigts.

IV. Angles arrondis. Reprise à la manière noire et couverte de fines égratignures verticales. Le pied du moine a cinq doigts.

V. Trait carré. La colonne ombrée de contre-tailles en lozange.

VI. Coupée en bas. D'un effet gris et monotone. Edition Gottsched.

20.

Le renard s'échappant avec un chapon rôti qu'il vient de voler sur la table d'un ecclésiastique, dans le dessein de fixer l'attention de ses persécuteurs sur le loup tapi dans le bàs d'une armoire, où le renard l'avait engagé à se fourrer. L'ecclésiastique est à la gauche de l'estampe, à la poursuite du renard qui court vers la droite du devant. Cette planche est couverte de manière noire.

L. 0,117. H. 0,095.

On connaît cinq états de cette planche.

I. A l'eau-forte pure, et parfaitement claire. Avant la troisième taille sur les ombres de la droite du devant.

II. Manière noire. Les parois de la cheminée travaillés en manière noire seulement, et le fond ombré d'une taille horizontale. Toute la chambre éclairée à grands flots de lumière. La gauche d'en bas jusqu'au bonnet de fourrure ombrée d'une simple taille horizontale. Sur le fond du milieu et vers la droite il n'y a que deux tailles croisées. Avec la troisième taille sur la droite du devant.

III. Le fond de la cheminée ombré de tailles croisées, et la partie supérieure de la fumée d'une taille en biais. La gauche d'en bas et les parties ombrées du froc de l'ecclésiastique couverts de contre-tailles, et le fond vers la droite l'est d'une troisième taille.

IV. Le bas de la cheminée vers la droite couvert d'une fine taille horizontale. Fortement reprise en manière noire; l'éclat du feu presque étouffé; le manteau de la cheminée, le devant et la droite de la chambre mis dans l'ombre.

V. Trait carré. Le bas de la planche repris et ombré d'une troisième taille assez forte.

La planche dans cet état a servi pour l'édition de Gottsched, mais les épreuves sont grises et sans effet.

21.

Le blaireau, à qui le renard a confessé les fourberies représentées dans les deux pièces précédentes, lui donne l'absolution, en lui imposant pour pénitence, de sauter trois fois par dessus un bâton de fagot. Le renard est représenté dans l'action de sa pénitence, au milieu de l'estampe, près du blaireau qui se voit à gauche.

L. 0,119. H. 0,097.

On connaît six états de cette planche.

I. Azur et nuages finement indiqués. Les travaux restent éloignés en haut de deux mm. du bord de la planche, qui est très sale. Le coin de la droite en blanc. Derrière la queue du renard se voit un massif d'arbres, et derrière ses pieds une longue bande de terrain restée en blanc. Le dos et la queue de cet animal presque en blanc. Le pignon de l'église ombré d'une seule taille; le terrain de la droite du devant très-clair.

II. Le dos et la queue du renard ombrés de tailles croisées; derrière sa queue se voit une chaumière. Le pignon de l'église couvert d'une seconde taille; les arbres repris à l'entour. Les ombres du devant renforcées par de doubles et triples tailles.

III. L'azur continué juqu'au bord en haut et à la droite; une lacune qui s'y trouvait vers la gauche remplie par des entre-tailles.

IV. Trait carré. L'azur renforcé et augmenté, jusque dans la cime de l'arbre à gauche. Le terrain éclairé derrière les pieds du renard couvert d'une taille horizontale censée représenter un cours d'eau; les arbres de la droite remplis de petits traits.

V. Coupée en bas et à gauche, les travaux du ciel fatigués. L. 0,113. H. 0,093.

VI. Pourvue d'un nouveau trait d'encadrement. Edition Gottsched.

22.

Le renard en continuant son chemin vers la cour du lion, veut se saisir d'un coq, et en est réprimandé par le blaireau. Cet animal est représenté sur le devant à droite, la tête retournée vers le renard qui poursuit le coq vers la gauche.

L. 0,117. H, 0,094.

On connaît trois états de cette planche.

I. Le ciel et le terrain éclairé du premier et du second plan en blanc; le mur du couvent, entre la porte et le chariot à foin, ombré d'une seule taille.

Sur une épreuve de cet état qui se trouve au Musée Britannique on a fabriqué un état artificiel en grattant les herbes, la pierre et les ombres devant et en dessous du blaireau jusque dans le coin de la droite.

II. Un nuage léger au-dessus du clocher. Les parties claires du second plan, autour du coq, entre le chariot et le blaireau, et à droite de ce dernier, couvertes de traits très fins et serrés à la pointe sèche; la partie indiquée du mur repris d'une taille croisée légère.

III. Trait carré; Azur fort et régulier. Le nuage et le travail fin sur le terrain du second plan disparus. Sur celui du premier plan on observe quelques traits légers en bas du blaireau et du renard. Les arbres ombrés. Le coin de la droite d'en bas rempli de contre-tailles fortes.

La planche dans cet état a encore servi pour l'édition Gottsched.

23.

Le renard, traduit devant le lion, est accusé par plusieurs animaux. Celui-ci est couché au milieu du fond sur une butte; l'autre vu par derrière est au milieu du devant. On voit à gauche le lièvre, le loup et le bouc, et à droite, l'ours, le chien, le chat et le coq.

L. 0,120. H. 0,094.

On connaît quatre états de cette estampe.

I. Le ciel en blanc. L'épaule gauche de l'ours n'est ombrée que faiblement. On y voit un endroit clair couvert de deux tailles éparses. La barbe du lièvre consiste de deux petits cheveux et d'un troisième plus long.

II. On aperçoit un nuage et un peu d'azur finement tracés. L'épaule de l'ours reprise d'une troisième taille rentrée à l'eau-forte. La barbe du lièvre contient trois cheveux longs et deux plus courts.

III. Trait carré; Azur fort et régulier. L'épaule de l'ours est redevenue claire. Tous les animaux repris et plus modelés, et leurs ombres renforcées.

IV. Coupée à la droite. Edition Gottsched.

24.

Le renard condamné à la peine de mort, après s'être inutilement défendu. Il est représenté à droite, vis-à-vis

du loup qui lui montre les dents, et en avant du chien et de l'ours. Le lion est couché à gauche, accompagné de la lionne et de la panthère.

L. 0,117. H. 0,096.

On connaît trois états de cette planche.

I. Double trait à gauche. Azur et nuages finement tracés. Le feuillage dans le coin de la gauche ombré d'une seule taille. Derrière les animaux on observe une bande blanche censée représenter de l'eau.

Nota. Au Musée Brit. se trouve une épreuve qui pourrait marquer un état antérieur avant les contre-tailles horizontales sur la poitrine et sur l'épaule de l'ours, mais elle est tellement chargée et boueuse que c'est impossible d'y voir clair.

II. Trait carré. L'endroit indiqué ombré d'une taille croisée. Les animaux repris dans les ombres. La bande blanche au second plan couverte d'une taille horizontale.

III. Coupée en bas. Edition Gottsched.

25.

Les parens du renard, le voyant condamné et prêt à marcher au supplice, demandent à se retirer de la cour. Le patient, la corde au cou, est sur le devant, au milieu de l'estampe. Le lion entouré de quelques animaux, se repose à droite.

L. 0,117. H. 0,098.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Le ciel est clair. L'espace entre le museau du loup et la tête du chien en blanc; à droite l'eau-forte a manqué le long du bord, et on y voit plusieurs lacunes.

II. Azur en haut et un grand nuage vers la gauche finement tracés. Les lacunes à droite, sur l'épaule de l'ours et sur la crinière du lion, remplies par des tailles croisées à la pointe sèche.

III. Coupée en hauteur; la planche ne porte plus que 0,096. Trait carré. Un azur fort et régulier descend jusqu'au niveau de la tour. La montagne derrière le dos du loup ombrée de tailles croisées; l'espace devant le chien couvert d'une taille horizontale.

IV. Coupée en bas une seconde fois. H. 0,092. Edition Gottsched.

26.

Le renard sur le point d'être pendu, demande pour dernière grâce, la permission de se confesser. Il est

représenté à droite, au pied d'un arbre où le chat va l'accrocher. Le lion entouré de nombre d'animaux se voit à gauche, tenant un bâton de sa patte droite.

L. 0,118. H. 0,097.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Avant les contre-tailles sur la patte élevée du lion, avant celles sur la jambe gauche de la lionne, et celles sur la droite, à partir de l'ours, sur le fond, le grand arbre, et le terrain, jusqu'au gros arbre coupé par le bord de la planche.

II. Les travaux indiqués introduits en tailles fines à la pointe sèche.

III. Trait carré; Les travaux du deuxième état affaiblis. Les animaux repris; le loup, le lièvre et le chien jettent de fortes ombres portées. L'ombre derrière le chat formée de grosses contre-tailles en lozange.

IV. Coupée en haut. Edition Gottsched.

27.

Le lion suspendant l'exécution du renard, pour lui faire subir un dernier interrogatoire. On voit le renard, la corde au cou, près du coq, du bélier et de l'ours, vis-à-vis du lion qui est couché vers la droite, sur une petite élévation.

L. 0,116. H. 0,096.

On connaît trois états de cette planche.

I. Trait fin à gauche. Les travaux ne touchent pas au bord au milieu d'en bas, ni au milieu de la gauche. Une petite lacune dans l'ombre de la cuisse du lion.

II. Trait carré. Les travaux continués jusqu'aux bords. La lacune sur la cuisse du lion remplie. Quelques ombres reprises. Le ciel toujours en blanc.

III. Coupée en bas. Edition Gottsched.

28.

Le renard faisant les faux aveux d'un complot tramé par son père contre le lion. Le renard est à droite, prosterné devant le lion qui est couché à gauche, entre la lionne et la panthère.

L. 0,117. H. 0,097.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Trait fin en haut. Avant les montagnes du fond. L'arbre vers la droite très clair.

II. Une chaîne de montagnes très finement gravée s'étend sur le fond jusqu'à l'arbre vers la droite. Le tronc de cet arbre ombré de traits horizontaux à la pointe sèche. Des contre-tailles de la même nature se voient en haut du blaireau, entre la jambe et le ventre du renard, et entre sa tête et la lionne. Les travaux sur la gauche et sur la droite d'en bas ne touchent pas au bord.

III. Trait carré. Les travaux rentrés du second état presque disparus. Il n'y a plus de lacunes sur la gauche ni sur la droite d'en bas. On voit une taille horizontale devant les pattes du blaireau, et une autre devant la queue du renard. Quelques autres travaux, surtout dans les ombres.

IV. Coupée en bas. Edition Gottsched.

29.

Le renard continue son mensonge. On le voit sur le devant à gauche, à une petite distance du lion qui l'écoute avec grande attention. Les autres animaux, éloignés par l'ordre du lion, paraissent dans le fond à droite.

L. 0,118. H. 0,100.

On connaît trois états de cette planche.

I. Azur et nuages légèrement indiqués. Beaucoup de coulures d'eau-forte à la droite, vers le haut. Il y a une lacune au bas de la gauche, près du coin. Les arbres du fond vers la droite en blanc.

II. Trait carré. Azur à tailles croisées sur le haut à droite. Deux nouveaux nuages vers la gauche. La planche nettoyée. La lacune en bas remplie par des tailles croisées. Les arbres du fond ombrés.

III. Coupée en bas. Edition Gottsched.

30.

Continuation des faux aveux du renard. Il est assis au milieu de l'estampe, au pied d'un arbre, vis-à-vis du lion qui se voit sur le devant à droite, accompagné de la lionne et de la panthère.

L. 0,118. H. 0,099.

On connaît trois états de cette planche.

I. Trait fin sur trois côtés. Les travaux en haut à gauche ne touchent pas au bord. Le coin d'en bas du même côté ombré d'une seule taille.

II. Trait carré. Les travaux continués jusqu'au trait. Le coin de la gauche ombré d'une contre-taille. Très peu d'autres travaux.

III. Coupée en bas. Edition Gottsched.

31.

Le renard poursuivant sa narration mensongère, fait espérer au lion et à la lionne de retrouver un trésor, dérobé à leurs majestés par son père. Le renard à la gauche de l'estampe, a la tête tournée vers le lion et la lionne qui sont à droite, sur une butte.

L. 0,117. H. 0,095.

Il existe quatre états de cette planche.

I. Avant l'azur et les nuages. Avant les fines tailles en biais en haut à gauche et avant les contre-tailles sur le rocher à droite. Nous n'avons pas rencontré d'épreuve de cet état, mais nous croyons qu'il doit exister.

II. Azur et nuages finement indiqués. Avec les travaux mentionnés. En bas et au bas de la droite les travaux restent éloignés de 2 à 3 mm. du bord.

III. Trait carré. Azur régulier et fort; couvert de contre-tailles au milieu d'en haut. La montagne du fond ombrée d'une seconde taille. Les travaux en bas et sur la droite continués jusqu'au trait. Les deux pierres sur le devant projettent de fortes ombres portées.

IV. Coupée en bas. Edition Gottsched.

32.

Le lion pardonnant au renard, ordonne aux autres animaux d'oublier ses crimes. Le lion accompagné de la lionne est sur un rocher escarpé, à la gauche de l'estampe. Il parle aux autres animaux qui sont assemblés au bas, vers la droite.

L. 0,117. H. 0,096.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Trait fin en haut et en bas. Le ciel en blanc. Avant la montagne du fond. Le feuillage au milieu et vers la droite très clair.

II. Azur et nuages finement tracés. Derrière l'arbre le plus haut au milieu s'élève une montagne. Le feuillage des arbres devant cette montagne ombré de travaux très légers.
III. Trait carré. Azur régulier et fort. La montagne presque disparue. Reprise; les ombres portées du lion formées de traits forts et couchés.
IV. Coupée en bas. Edition Gottsched.

33.

Les ennemis du renard effrayés de sa mise en liberté. Le lion, entre la lionne et le singe, couché au milieu de l'estampe, sur un terrain élevé. Au milieu du devant est le renard, à droite sont l'ours et le bélier, et à gauche le loup, le chien, le coq et le corbeau.

L. 0,117. H. 0,098.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Azur et nuages finement tracés. La butte en blanc aux côtés des animaux. Le corps du singe l'est également. En haut et à droite de la tête de cet animal on observe une lacune dans le feuillage autrement noir de la grande branche.
II. La lacune mentionnée est remplie d'un griffonnage de traits légers.
III. Trait carré. Azur fort et régulier. Les parties éclairées de la butte couvertes de simples tailles en biais. Les animaux repris. On ne voit plus d'endroit blanc sur le corps du singe.
IV. Coupée en bas. Edition Gottsched.

34.

Exécution d'un ordre du lion, en vertu duquel on enlève à l'ours un morceau de la peau de son dos, tandis qu'on écorche les pattes de devant du loup, et celles de derrière de la louve, le tout pour en faire au renard, qui a prétexté un pèlerinage à Rome, des souliers et un sac de voyage. Cette scène se passe à la gauche de l'estampe, au pied d'un grand arbre.

L. 0,117. H. 0,095.

On connaît trois états de cette planche.

I. Le ciel en clair. Le château et la montagne sur laquelle il s'élève ombrés d'une seule taille. Les travaux d'en bas et de la droite ne touchent pas au bord. Avant la croix sur la tour du château.

II. Azur fin. Des contre-tailles légères sur les endroits indiqués. La haute montagne de la droite du fond conduite jusqu'au bord, mais seulement au contour encore sur son côté gauche.

III. Trait carré. Azur fort et régulier. La grande montagne du fond remplie de petits travaux. La tour du château surmontée d'une croix et ombrée de contre-tailles nouvelles en horizontale. Les animaux repris; les travaux continués en bas jusqu'au trait; il y a des contre-tailles fortes au bas des herbes à gauche.

Dans cet état la planche a encore servi pour l'édition Gottsched.

35.

Le bélier, chapelain de la cour du lion, donnant la bénédiction au renard, avant son départ pour le pèlerinage. Le bélier, le renard, le lion et la lionne sont sur la gauche de l'estampe; plusieurs autres animaux se voient dans le fond.

L. 0,120. H. 0,098.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Trait fin et raboteux à gauche. Azur très fin, d'une seule taille, sur la droite. Les travaux en haut éloignés de 1—2 mm. du bord. La grande maison du fond n'a pas de contour vers la gauche, l'édifice petit n'est indiqué que par dix traits. Avant les contre-tailles fines sur le côté droit de la montagne et sur le corps du coq. Également avant l'ombre portée du renard.

II. Une seconde taille d'azur fin ajoutée. Les travaux en haut amenés au bord par des contre-tailles. Le contour de la maison terminé. Le petit édifice formé d'une vingtaine de traits. Avec les travaux indiqués.

III. Trait carré. Azur plus fort et régulier d'une seule taille. Reprise; les arbres du fond au-dessus du coq et du blaireau ombrés.

IV. Coupée en bas. L'azur disparu. Édition Gottsched.

36.

Le renard parvenu à l'entrée de sa renardière, accompagné du bélier et du lièvre, engage ce dernier à s'y introduire, et le tue. Le renard et le lièvre se voient à gauche, à l'entrée de la renardière; le bélier est au milieu du devant, sur un terrain élevé.

L. 0,116. H. 0,096.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Trait fin et raboteux en bas. Le ciel en clair. Les troncs des arbres vivement éclairés. Avant une longue branche feuillée au-dessus du bélier.

II. Au-dessus du bélier une longue branche feuillée se dessine contre la montagne du fond. Les troncs des grands arbres à la gauche plus ombrés; celui le plus à droite l'est sur toute sa longueur. Le fond très clair, et encore en blanc aux deux côtés du bélier.

III. Trait carré. Azur fort et régulier. Reprise. Le fond ombré et plus détaillé. On voit des tailles horizontales aux deux côtés du bélier.

IV. Coupée en bas. Edition Gottsched.

37.

Le renard renvoyant le bélier vers le roi avec un paquet qui, au lieu de dépêches, renferme la tête du lapin tué. Le bélier, vu presque par derrière, est au milieu de l'estampe; le renard, vers la droite du devant, le regarde partir.

L. 0,115. H. 0,097.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Un azur et des nuages finement indiqués couvrent le ciel sur sa moitié gauche. Les maisons se continuent vers la gauche jusqu'au bord, et se terminent par deux portes voûtées. La butte à gauche peu élevée, et éclairée en haut. Les arbres et les buissons sur la droite peu ombrés; on ne voit pas de branches de buissons en haut du dos du renard, et l'eau-forte paraît avoir manqué près du bord.

II. La partie basse des nuages sur la gauche polie; les fabriques de ce côté se dessinent contre un fond blanc. La butte exhaussée en cône fortement ombré jusqu'au niveau du toit de la dernière maison, en couvrant les deux grandes portes. Le massif de verdure sur la droite plus ombré. On y voit quelques branches et buissons additionels, contre le dos et derrière la queue du renard. Les parties faibles le long du bord couvertes de nouveaux travaux.

III. Trait carré. L'azur repris vers le haut contre la bordure. L'arbuste sur l'extrême droite ombré d'une contre-taille.

IV. Coupée en bas. Edition Gottsched.

38.

Le bélier arrive à la cour, et ayant remis le paquet, le singe, secrétaire du lion, en retire la tête du lapin, au grand étonnement de tous les assistants. Le bélier, devant

la tête du lapin, est debout vers la gauche, ayant l'air de regretter de s'être déclaré l'auteur des conseils contenus dans les lettres du renard et adressés à sa majesté. Le singe, vers le milieu, regarde dans le paquet. Le lion est à droite, entre la lionne et le léopard, au pied d'un arbre.

L. 0,117. H. 0,094.

On connaît trois états de cette planche.

I. Trait fin en bas. Les travaux du ciel existent. La jambe du lion sans contour en bas.
II. Trait carré. Reprise. La jambe du lion bordée par un pli de terrain.
III. Coupée en haut. Edition Gottsched.

39.

Le lion se voyant trompé par le renard, met en liberté l'ours et le loup qu'il avait fait emprisonner, pour avoir continué à mal parler du renard, et remet le bélier à leur disposition. On voit l'ours au milieu, et le loup à côté du lion, à la droite de l'estampe.

L. 0,118. H. 0,097.

On connaît trois états de cette planche.

I. Azur fin tout en haut, croisé d'une seconde taille sur la droite. La colline du fond à la gauche de l'ours indiquée seulement au contour par de petits traits épars. Le feuillage des arbres presque sans ombres.
II. Trait carré. Azur fort et régulier sur tout le ciel. La colline du fond à gauche nettement dessinée et ombrée d'une simple taille. On voit cinq arbres nouveaux derrière le dos de l'ours. Les grandes lumières du second plan et du fond étouffées par quantité de travaux à la pointe.
III. Coupée en bas. Edition Gottsched.

40.

Fête célébrée à la cour du lion, en l'honneur de l'ours et du loup. Ces deux animaux sont représentés dansant ensemble, au son d'une cornemuse jouée par un chat assis à gauche, sur une butte.

L. 0,116. H. 0,094.

On connaît trois états de cette planche.

I. Trait très finement tracé dans les travaux mêmes. Le ciel en blanc. Le fond occupé par une montagne boisée, en dessous de laquelle un espace triangulaire est resté en blanc.

II. Trait fort au delà du premier. Sur la gauche un petit nuage ombré d'une taille forte. La montagne du fond fatiguée. L'espace triangulaire rempli de traits horizontaux.

III. Coupée en haut. Edition Gottsched.

41.

Ce morceau représente une action criminelle du renard dont la corneille fit le récit au lion pendant une fête de table. Ayant trouvé le renard étendu comme mort sur le dos, la corneille et sa femelle s'approchèrent de lui pour le secourir. Pendant qu'ils cherchaient à voir s'il donnait encore signe de vie, le renard s'élève tout-à-coup, et mord la tête à la femelle qui s'était approchée trop près de sa gueule. On voit le renard étendu sur le dos, presqu'au milieu, et les deux corneilles à la gauche de l'estampe.

L. 0,117. H. 0,094.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Trait fort sur la droite. Azur et nuages finement tracés. Au milieu d'en haut une lacune entre l'azur et le nuage le plus élevé, et ce nuage sans contour vers la droite. Derrière le renard un espace considérable resté en blanc, contre lequel se dessinent ses jambes de devant, le haut de son corps et sa tête. Le toit de la chaumière à gauche en blanc, celui de l'église ombré d'une seule taille. Les premières épreuves de cet état sont avant une éraillure qui traverse le ciel depuis les nuages jusqu'au squelette placé sur la roue.

II. La lacune entre l'azur et le nuage remplie d'une taille fine; ce nuage un peu agrandi vers la droite et arrondi. L'espace derrière le renard occupé par une butte fortement ombrée et couverte d'herbes, de sorte que le chariot se trouve dans un défilé. Les arbres sur la gauche et les fabriques du fond ombrées de tailles croisées.

III. Trait carré. La taille fine qui remplissait la lacune de l'azur disparue. Les abres repris.

IV. Coupée en bas. Edition Gottsched.

42.

Le lion irrité contre le renard, ordonne à tous les animaux de le suivre pour aller chercher ce criminel dans sa renardière. Le lion, au milieu de la lionne et du léopard, est couché sur la gauche de l'estampe, entouré des autres animaux, parmi lesquels se fait particulièrement remarquer l'ours vu par le dos, et assis au milieu du devant.

L. 0,116. H. 0,098.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Trait légèrement tracé. Les bords sales. Le ciel en blanc. La droite du devant ombrée d'une seule taille. Les ombres du blaireau transparentes.

II. Le ciel près du château du fond couvert d'une couche de traits légers en biais, ressemblant à des égratignures. Les ombres du blaireau remordues et empâtées.

III. Trait renforcé; les bords nettoyés. Azur fort et régulier. Les traits autour du château disparus. Reprise. Le coin de la droite d'en bas ombré de tailles croisées.

IV. Coupée en haut. Edition Gottsched.

43.

Le blaireau s'empressant d'avertir le renard du dessein du lion, et de le prévenir sur le danger dont il est menacé. Le renard occupé à plumer deux pigeons, est au milieu de l'estampe; il retourne sa tête vers le blaireau qui arrive de la gauche du fond.

L. 0,115. H. 0,096.

On connaît cinq états de cette planche.

I. Ciel en blanc. Sur le fond les indications en points épars, d'une chaîne de montagnes et à la gauche, d'une maison devant une grosse tour. Les faces ombrées des pierres à la gauche du devant et l'espace compris entre la gueule du renard et le pigeon, ainsi que la butte vers la droite, ombrés d'une seule taille. Le feuillage du grand arbre presque en blanc, et également sans contre-tailles.

II. Les pierres et l'espace entre la gueule du renard et le pigeon ombrés de contre-tailles fines. Il y a des travaux pareils sur les parties ombrées des grands arbres à droite, qui ne montraient presque pas de secondes tailles dans le premier état.

III. Azur léger tout en haut. Sur l'emplacement de la chaîne de montagnes décrite plus haut, une autre beaucoup plus élevée et boisée au pied a été rentrée à la pointe sèche. Des fabriques on n'aperçoit plus que la pointe de la tour. Le creux vers la gauche et la butte au dessus du renard ombrés de secondes et troisièmes tailles croisées.

IV. Trait carré. Azur fort et régulier sur tout le ciel. Reprise. Sur le terrain éclairé à la gauche, avoisinant et en dessus du groupe de pierres on voit des tailles horizontales. Les arbres du fond entre le blaireau et le grand arbre de la droite regravés de formes différentes.

V. Coupée en bas. Edition Gottsched.

44.

Le renard, sûr de calmer la colère du lion, part avec le blaireau pour se présenter à sa cour. Il raconte à son compagnon pendant la route, le tour qu'il joua un jour au loup, au sujet de ce que celui-ci eut envie de s'emparer du poulain d'une jument. Ce récit fait le sujet de l'estampe. La cavale est vers la droite, culbutant le loup d'une ruade. Le renard regarde à quelque distance, au sommet d'une colline, vers le fond à gauche.

L. 0,117. H. 0,098.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Le ciel en blanc. Les travaux de l'arbre restent éloignés d'1 à 2 mm. du bord d'en haut.

II. Azur fin à la droite; l'espace au-dessus du clocher encore en blanc. Les travaux de l'arbre vers la droite du tronc continués jusqu'au bord en fines tailles croisées.

III. Trait carré. Azur fort et régulier mené plus bas, de sorte qu'il coupe le clocher. Reprise. L'ombre portée de la cavale en gros traits croisés.

IV. Coupée en haut. Edition Gottsched.

45.

Le renard parvenu à la cour du lion, se disculpe de ses crimes. On voit le renard presqu'au milieu de l'estampe, devant le lion qui est assis à droite, sur une

butte, entouré des autres animaux, parmi lesquels on remarque particulièrement le blaireau, le chat et le coq, qui se trouvent rangés sur le devant.

L. 0,117. H. 0,098.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Le ciel en blanc. L'épaule gauche de la lionne ombrée d'une seule taille. Le devant en dessous des trois animaux en blanc ou couvert d'herbes.

II. Nuages et azur légèrement tracés sur la droite. L'épaule gauche de la lionne ombrée de tailles croisées. Quelques petits traits rentrés à la pointe sur la jambe de devant du lion. Plusieurs endroits remordus, notamment le chat, le coq, le dos et la jambe du lion.

III. Trait carré. L'azur continué en traits forts sur la gauche du ciel. Reprise. Le devant ombré de contre-tailles fortes.

IV. Coupée en haut. Edition Gottsched.

46.

Mensonge du renard qui raconte que le lapin étant venu lui faire visite et ayant été reçu hospitablement, ait insulté un de ses enfants. Le lapin courant à la rencontre du renard qui est au devant de la droite. On voit un chariot dans le fond de ce même côté, et dans le lointain à gauche s'élève une haute montagne.

L. 0,118. H. 0,098.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Trait fin en haut et aux côtés, celui de la droite en deçà des travaux. Le ciel en blanc. Le lapin n'est ombré que sur la poitrine, sur le devant de la tête et sur la jambe gauche. Les contours du renard indiqués par de petits traits épars. La mare et le terrain jusqu'au chariot gravés d'une seule taille. Les herbes sur la gauche du devant finement tracées et claires.

II. Azur et nuages légèrement indiqués. Le lapin ombré à l'exception d'une patte de devant. Les contours du renard fortement modelés. L'eau et le terrain derrière lui ombrés de contre-tailles, et de nouvelles herbes y ont été ajoutées. Les herbes de la gauche d'en bas et plus haut au même côté, remordues et d'un aspect noir et brouillé.

III. Trait carré. Azur fort et régulier, descendant jusque dans les arbres du fond. Reprise. Le coin de la gauche couvert de contre-tailles.

IV. Coupée en bas. Edition Gottsched.

47.

Le renard, en se disculpant par toutes sortes de mensonges, raconte au lion qu'il a confié au bélier plusieurs nippes de grand prix, pour les porter à sa majesté, entre autres un anneau, un peigne et un miroir qui ont les vertus magiques les plus précieuses. Le renard est représenté assis à la gauche de l'estampe, devant le lion qui se repose à droite, près de la lionne. On voit l'anneau, le peigne et le miroir sur une butte, dans le fond de ce même côté.

L. 0,116. H. 0,097.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Azur et nuages légers. Les rochers derrière et au-dessus de la lionne entièrement nus. Le miroir et le peigne dessinés en simples contours.

II. Une branche d'arbre longue et feuillée descend de la voûte du rocher jusque près du renard. Les parois au-dessus de l'épaule de la lionne vêtus de feuillage en haut comme en bas. Les compartiments intérieurs des objets precieux sur la butte remplis de traits très fins et serrés. Le bas de l'estampe encore assez clair.

III. Trait carré. Azur fort au-dessus de la branche. Reprise. Le travail fin à la pointe sèche affaibli sur le miroir et le peigne. La moitié du devant ombrée de contre-tailles.

IV. Coupée en bas. Edition Gottsched.

48.

L'histoire du cheval qui, jaloux de la vitesse du cerf, prie un berger de le monter, en lui promettant un cerf pour récompense. Histoire qui, suivant la récit du renard, devait être représentée en sculpture dans la bor-

dure du miroir magique. Dans l'estampe, le berger est représenté au milieu, prêt à monter le cheval qui est à gauche. Le cerf se voit vers le fond à droite, à l'entrée d'un bois.

L. 0,118. H. 0,094.

On connaît trois états de cette planche.

I. Trait fin sur la droite. Nuages et azur légers. On ne voit que de simples tailles en bas vers la droite.

II. Trait carré. Azur et nuages renforcés. Les arbres du fond repris. Le terrain devant la brebis vue du profil, et le coin de la droite couverts de contre-tailles en lozange.

III. Coupée en haut. Edition Gottsched.

49.

Le berger monté à cheval, poursuivant le cerf au grand galop. On le voit à la droite, et le cerf à la gauche de l'estampe. Le troupeau de moutons occupe le devant.

L. 0,119. H. 0,099.

On connaît cinq états de cette planche.

I. Trait fin à la droite. Le ciel en blanc. Le bouc et les moutons très clairs; le terrain derrière le troupeau, ainsi que le berger et le cheval couverts de simples tailles.

II. Le berger et le terrain derrière le troupeau ombrés de tailles croisées.

III. Le cheval ombré d'une taille croisée; les autres animaux et le terrain du devant repris dans les ombres et une partie de ces travaux rentrée à l'eau-forte. Les arbres du fond et deux de la gauche, au-dessus du cerf, encore sans ombres.

IV. Trait carré. Azur fort et régulier. Les arbres ombrés. Les coulures légères de l'état précedent disparues en partie, et la cuisse du cheval redevenue claire.

V. Coupée en bas. Edition Gottsched.

50.

Autre histoire représentée en sculpture dans la bordure du miroir. C'est l'âne qui, jaloux des caresses

prodiguées au chien par son maître, imite les procédés de cet animal, dans l'espoir de se concilier la même affection. On voit, au milieu de l'estampe, l'âne sautant au cou de son maître. Le chien court sur le devant à droite.

L. 0,117. H. 0,096.

On connaît quatre états de cette planche.

I Azur et nuages fins. Deux des vaisseaux du fond en blanc; le troisième, ainsi que l'homme au manteau qui se voit en dessous de la jambe élevée de l'âne, ombrés d'une seule taille.

II. Les endroits indiqués du fond ombrés de simples tailles ou de contre-tailles à la pointe sèche. La poitrine du petit chien encore à l'eau-forte pure. Les travaux du toit à la droite sont encore à 2 mm. de distance du bord.

III. Trait carré. Azur renforcé et augmenté en bas, jusqu'à la tête de l'âne. Les travanx de pointe sèche disparus. La poitrine du petit chien ombrée de traits à la pointe, dont les bouts dépassent dans la lumière. Le toit continué jusqu'au trait de la droite.

IV. Coupée en haut. Edition Gottsched.

51.

Ce morceau représente la troisième histoire sculptée, suivant le faux rapport du renard, sur la bordure du miroir. C'est le père du renard qui, surpris par plusieurs chiens de chasse dans une promenade qu'il faisait avec le chat, s'en voit abandonné, au mépris de la promesse qu'ils s'étaient donnée, de se secourir mutuellement en cas de péril. Le renard court sur le devant à gauche, retournant sa tête vers trois chiens qui le poursuivent. Le chat est perché sur la branche d'un gros arbre qui s'élève au delà du renard.

L. 0,117. H. 0,095.

On connaît trois états de cette planche.

I. Les arbres du fond sans ombres. L'ombre portée du renard formée de quelques traits en biais. Les travaux ne touchent pas le bord de la droite.

II. Trait carré. Terminée, et les travaux continués jusqu'au trait. Les arbres du fond ombrés au milieu et vers la droite; l'ombre portée du renard couverte d'une taille croisée horizontale.

III. Coupée en bas. Edition Gottsched,

51 a.

Ce même sujet gravé une seconde fois. La disposition est à peu-près la même; mais au lieu de trois chiens qui poursuivent le renard, et qui ne sont vus qu'en partie, Everdingen n'en a fait dans cette planche que deux, mais vus en entier. Le renard et le chat sont généralement couverts de hachures, au lieu que ces deux animaux ont plusieurs parties en blanc dans la planche précédente. Cette seconde estampe est beaucoup plus rare.

L. 0,118. H. 0,096.

On connaît deux états de cette planche.

I. Eau-forte pure. D'un effet clair et harmonieux. Il n'y a pas de troisièmes tailles sur le terrain du premier plan; sur le tronc du grand arbre se voient plusieurs petites lacunes blanches. L'espace clair entre les pattes de devant du premier chien et le bas ventre du second, a la forme d'un triangle rectangulaire et isocèle; le pied de l'arbre sur la droite, et le terrain avoisinant ombrés de simples tailles. Les travaux à droite ne touchent pas au bord.

II. Reprise à la pointe, et les nouveaux travaux rentrés à l'eau-forte. La planche est d'un effet de lumière fort accidenté. Le terrain du premier plan et le tronc du grand arbre travaillés de secondes et de troisièmes tailles, et les petites lacunes sur ce dernier disparues. L'espace clair entre les deux chiens présente la forme d'un cône aplati. Les ombres de l'arbre et du fond à droite fortifiées par de petites contre-tailles en biais qui se continuent jusqu'au bord de la droite. Vers le milieu du fond on observe beaucoup de coulures minces d'eau-forte.

52.

Représentation de la quatrième histoire sculptée sur la bordure du miroir. C'est celle du loup ingrat, à qui la grue retire un os du gosier. Ces deux animaux se voient sur le devant, le loup vers la gauche, la grue vers la droite de l'estampe.

L. 0,117. H. 0,098.

On connaît trois états de cette planche.

I. Azur et nuages finement tracés. Au milieu du ciel beaucoup de petites coulures. Sur le fond à gauche il n'y a de travaux qu'entre et au-dessus des deux groupes de roseaux.

II. Trait carré. L'azur renforcé au haut de la gauche. Les coulures polies, et la partie correspondante des nuages affaiblie. Au fond de la gauche les travaux sont continués dans les interstices des roseaux, de manière à représenter un rivage où des collines boisées s'unissent avec celles de la droite.

III. Coupée en haut. Edition Gottsched.

53.

Le loup, fâché que le lion ait fait grâce au renard, produit une nouvelle accusation contre lui. Il dépose que, sous prétexte d'enseigner la louve à atrapper des poissons, il l'avait engagée à laisser pendre sa queue dans l'eau d'un étang; qu'il l'avait persuadée de l'y laisser jusqu'à ce qu'elle fût gelée, et que prise de cette manière, elle eût infailliblement péri, si lui, loup, arrivant par hasard, ne l'eût dégagée de la glace. On voit sur la droite le loup occupé à délivrer la louve retenue par sa queue. Le renard qui s'enfuit à droite, a l'air de se moquer d'eux.

H. 0,119. L. 0,099.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Trait fin sur la droite et en bas. Le ciel en blanc. Il y a un espace clair au-dessus de la tête de la louve.

II. Azur et nuages finement tracés. Bon nombre de feuilles ajoutées dans les roseaux; l'espace au-dessus de la tête de la louve en est rempli. L'ombre portée de la louve renforcée et rentrée à l'eau-forte. Les travaux ne remplissent pas les coins; le terrain de la gauche peu ombré.

III. Trait carré et renforcé. Les coins remplis; les plaques de glace à gauche encloses dans un terrain fortement ombré.

IV. Coupée en haut. Edition Gottsched.

54.

Autre tour que le renard joue à la louve. Descendu dans un puits par un des deux seaux, et ne

pouvant plus sortir sans être aidé, il pria la louve qui entendait ses plaintes, de le sauver, en se plaçant dans l'autre seau. Remonté de cette façon, il laissa la louve dans le fond du puits, se moqua d'elle, et s'enfuit. On voit sur le devant à droite la louve regardant dans le puits. Cette planche est couverte de manière noire.

L. 0,119. H. 0,098.

On connaît cinq états de cette planche.

I. A l'eau-forte pure. Planche sale, mais le fond vers le haut de la gauche, et tout le devant jusqu'à la hauteur du seau nettoyés. Avant la barrière du fond, près les deux hommes, et avant les grands arbres et la chaumière vers la droite. Au milieu du fond, sur un terrain ascendant du bord d'un fleuve, se voit une église surmontée d'un clocher en flèche.

II. D'un effet presque pareil. La barrière se voit. L'église et le fleuve disparus. Avant la cabane à la droite, mais l'arbre a été introduit et on en aperçoit le tronc dans toute sa longueur. Cet arbre est vu dans une demi-obscurité uniforme de laquelle la louve ne se détache guère. Les travaux ne touchent pas le bord vers le haut de la gauche ni au milieu d'en haut.

III. Toute la planche reprise en manière noire et d'un ton très rembruni. Les travaux conduits partout jusqu'au bord. La cabane a été introduite et on ne voit plus que la couronne de l'arbre, laquelle s'étend maintenant au delà du milieu par des branches richement feuillées, à lumières ménagées dans le travaîl de manière noire. Il y a encore des lumières sur l'enceinte du puits et sur le support de la poulie. Le vigne remplacée en haut par le feuillage d'un arbre.

IV. Trait carré; la planche plus claire; on distingue parfaitement les travaux du fond. Les branches éclairées presque disparues, surtout celle qui se trouvait exactement au milieu de l'estampe. L'enceinte du puits et la partie d'en haut rembrunies.

V. Coupée en bas. Le travail en manière noire disparu presque entièrement. Grise d'effet. Edition Gottsched.

55.

Le loup dans l'antre infecte d'une guenon, où le renard l'a engagé d'entrer pour se moquer de lui. On voit le loup à la gauche, et la guenon accompagnée de deux de ses petits, à la droite de l'estampe.

L. 0,118. H. 0,098.

On connaît quatre états de cette planche.

I. La voûte de la caverne et la branche feuillée qui en dépend peu ombrées. Au lointain trois arbres et un buisson.

II. La voûte et le sol de la caverne ombrés fortement sur la gauche jusqu'au milieu, ainsi que la branche pendante. Sur le fond une montagne et un quatrième arbre très élevé ajoutés à la pointe sèche. L'espace entre la guenon et l'un de ses petits encore en blanc.

III. Trait carré. L'endroit indiqué à la droite de la guenon couvert de traits en horizontale. Le grand arbre du fond couvert d'un feuillage ombré sur toute sa hauteur.

IV. Coupée en haut. Edition Gottsched.

56.

Le lion et le conseil des animaux ayant permis un combat entre le loup et le renard, celui-ci aveugle son adversaire, en le frappant sur la tête de sa queue trempée dans l'eau et le sable. Le loup est à la droite, se frottant les yeux avec une de ses pattes. On voit le renard devant lui, presqu'au milieu de l'estampe. Le lion entouré de plusieurs animaux, assiste au combat sur une élévation dans le fond à gauche.

L. 0,118. H. 0,096.

On connaît quatre états de cette planche.

I. Le ciel en clair. Avant la montagne du fond. La butte au milieu et les animaux qui s'y trouvent, ombrés d'une seule taille. L'élévation du terrain sur la gauche du devant claire; elle ne s'étend vers la droite que jusqu'au milieu de la planche, et est ornée d'un arbrisseau bifurqué.

II. Azur et nuages finement tracés. Une haute montagne s'élève sur le fond. La butte et les animaux ombrés de secondes et de troisièmes tailles. L'élévation du terrain au devant prolongée vers la droite jusqu'aux deux tiers de la planche, et fortement ombrée. On ne voit plus de l'arbrisseau que le feuillage d'une partie de la branche supérieure.

III. Trait carré. Azur fort et régulier. Les grandes lumières du second plan éteintes par des traits horizontaux.

IV. Coupée en haut. Edition Gottsched.

57.

Le renard monté sur un âne orné d'un harnais et d'une housse, entouré de l'ours, du bélier et du loup. L'âne est dirigé vers la droite où sont placés le loup et le bélier. L'ours se voit à la gauche, sur le devant. Cette planche sert de vignette au vieux texte, ajouté à la fin de l'ouvrage de Gottsched.

L. 0,092. H. 0,145, dont 0,053 de marge.

On connaît cinq états de cette planche.

I. Eau-forte pure. Trait fin et interrompu; les coins ouverts. Les bords sales.

II. Quelques petits traits à la pointe sèche sur la patte gauche de l'ours.

III. Le trait d'en haut renforcé; deux coins fermés. Les travaux à la pointe sèche disparus.

IV. Le trait renforcé tout autour. Tous les coins fermés.

V. Coupée. La marge d'en bas réduite à 5 mm. en hauteur. Dans cet état la planche a encore servi pour l'édition Gottsched.

APPENDICE.

1. *Les renards près de leur terrier.*

Devant la bouche d'un terrier qui s'ouvre au pied d'une colline boisée à gauche, cinq renards sont assemblés près du corps d'un oiseau. Deux autres se voient dans les ombres de l'antre et deux au lointain à droite. Pièce cintrée en haut.

Quoique bien connue pour ne pas être gravée par Aldert van Everdingen, cette pièce est si souvent rangée avec l'œuvre de ce maître, que nous avons cru devoir lui donner une place dans ce catalogue. Elle représente l'enseigne de la maison de la famille des *Van der Vinne* à Haarlem, communément appelée le *Vossenhuys,* et est gravée par *Laurens van der Vinne,* né en 1658, le premier membre de la famille qui habitait cette maison.

H. 0,092. L. 0,084.

On connaît deux états de cette estampe.

I. Avant toute lettre.

II. Dans la marge on lit l'inscription suivante: *Deze fijne katoene lintten worden gemaakt bij Laurens van der Vinne tot Haarlem in 't Vossenhuys.* — Il en existe une copie portant pour inscription: *'t Vossenhuys*, *No.*

2. *Le postament de pyramide.*

Paysage dans lequel, sur un haut postament contenant une tablette oblongue s'élève une pyramide tronquée en haut par le trait d'encadrement. Sur le devant à gauche se voit une souche d'arbre avec une branche feuillée, et une autre desséchée. Le lointain est fermé par de hautes montagnes. Dans la marge à droite le monogramme CH

Ce morceau gravé en imitation du goût de notre maître, se trouve généralement avec la dernière édition de la collection de ses paysages, tirée sur du papier *pro patria,* bleuâtre ou jaunâtre, vers 1800, à laquelle il sert de frontispice. Le monogramme n'en a pas été déchiffré.

L. 0,156. H. 0,118.



TABLE DES ESTAMPES.

TABLE
DES
DIMENSIONS DES ESTAMPES.

Largeur mm.	Hauteur mm.	Numéro du catalogue	Largeur mm.	Hauteur mm.	Numéro du catalogue	Largeur mm.	Hauteur mm.	Numéro du catalogue	Largeur mm.	Hauteur mm.	Renard	Largeur mm.	Hauteur mm.	Renard
62	73	1	136	90	38	147	100	72	92	145	57(I)	118	96	1(III)
65	70	4	,,	86	39	148	93	75	,,	92	57(III)	,,	157	1(I)
72	84	5	,,	95	48	,,	92	78	115	99	15	,,	100	8
73	62	2	,,	98	52	,,	111	85	,,	97	37	,,	99	10
101	71	15	,,	99	55	,,	100	109	,,	96	43	,,	95	12
102	70	11	137	87	36	153	96	79	116	94	2	,,	96	13
103	122	6	138	94	45	155	119	88	,,	97	3	,,	95	16
,,	73	10	,,	102	54	156	98	80	,,	99	4	,,	97	26
,,	71	12	,,	91	56	,,	,,	83	,,	96	5	,,	100	29
,,	70	14	139	93	51	,,	122	86	,,	95	18	,,	99	30
104	,,	13	140	,,	40	,,	,,	90	,,	96	27	,,	97	39
105	99	16	,,	,,	42	,,	121	91	,,	,,	36	,,	98	46
106	124	8	,,	94	43	157	,,	89	,,	94	40	,,	94	48
107	123	7	,,	93	44	158	,,	87	,,	98	42	,,	96	51a
,,	,,	9	,,	95	49	159	100	81	,,	97	47	,,	98	55
,,	98	17	,,	93	50	,,	,,	82	117	100	7	,,	96	56
,,	100	18	,,	95	65	,,	,,	84	,,	96	9	119	95	6
,,	,,	19	141	94	41	,,	101	91	,,	99	11	,,	97	21
,,	62	20	,,	95	46	160	125	94	,,	94	14	,,	99	49
108	60	21	,,	94	66	161	124	92	,,	97	17	,,	,,	53
,,	61	22	142	79	63	,,	126	95	,,	98	19	,,	98	54
,,	59	23	,,	,,	64	162	124	93	,,	95	20	120	94	23
127	98	30	,,	95	67	,,	125	96	,,	94	22	,,	98	35
,,	100	31	143	96	47	163	104	97	,,	96	24			
,,	163	108	,,	78	61	165	123	99	,,	98	25			
129	86	26	,,	95	69	168	124	101	,,	97	28			
130	91	25	144	79	57	169	125	100	,,	95	31			
,,	85	27	,,	80	58	,,	120	105(III)	,,	96	32	Appendice		
,,	100	29	,,	78	62	170	125	98	,,	98	33			
,,	,,	32	,,	104	73	188	188	3(I)	,,	95	34	84	92	1
,,	101	33	,,	,,	74	189	129	102	,,	94	38	156	118	2
,,	115	104(V)	145	79	60	190	135	103	,,	,,	41			
132	83	24	,,	95	68	,,	140	104	,,	98	44			
133	96	28	146	80	59	193	184	3(III)	,,	,,	45			
134	87	34	,,	94	71	194	138	105	,,	96	50			
,,	86	37	147	,,	70	196	136	106	,,	95	51			
135	97	53	,,	91	76	197	153	107	,,	98	52			
136	85	35	,,	90	77				,,	94	1(IV)			

IMPRIMERIE W. DRUGULIN A LEIPZIG.

IMPRIMERIE W. DRUGULIN A LEIPZIG.


DRUGULIN, CATALOGUE D'A. VAN EVERDINGEN.